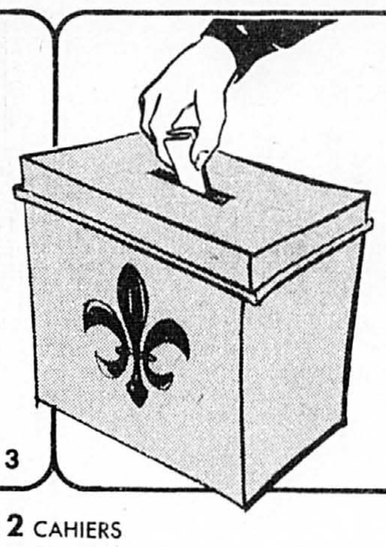
11 MILLIONS D'HABITANTS

Menace de désastre à Chang-hai

page A 3



BIEN DES ÉLECTEURS CHANGENT DE COMTÉ

Les députés du PQ d'accord: ÉLECTIONS À L'AUTOMNE

■ La majorité des députés du PQ — dont 26 des 42 élus d'arrière-ban — favorisent la tenue d'une élection générale à l'automne, malgré que le Québec aura alors à subir les retombées de la récession américaine. Par ailleurs, les électeurs se retrouveront difficilement dans la nouvelle carte électorale de la province, que nous décrivons dans une série d'articles dont nous entamons la publication aujourd'hui.

pages A 8 et A 9

MONTRÉAL, SAMEDI 23 AOÛT 1980, 96 ANNÉE, no 199, 228 pages, 12 CAHIERS
75 CENTS
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
la presse
samedi dimanche
ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI $1.75

Montréal Trust
Chez nous vos intérêts sont bien servis

2.52

CONSTITUTION RAPATRIÉE PAR OTTAWA

La loi prévue pour octobre

■ Une fuite a permis d'apprendre que les élus fédéraux seront convoqués fin septembre pour entamer le débat sur le rapatriement de la constitution, afin qu'une demande en ce sens soit formulée à Londres avant Noël. A Winnipeg, les premiers ministres ont été d'autant surpris qu'ils ne s'attendaient pas à un tel geste unilatéral d'Ottawa avant l'été 81. M. Trudeau a toutefois atténué la portée de cette fuite, affirmant que son contenu et l'échéancier qu'elle prévoit «ne représentent pas les orientations gouvernementales».

page A 10



Montréal et la RIO poursuivies pour $25 millions

page A 4



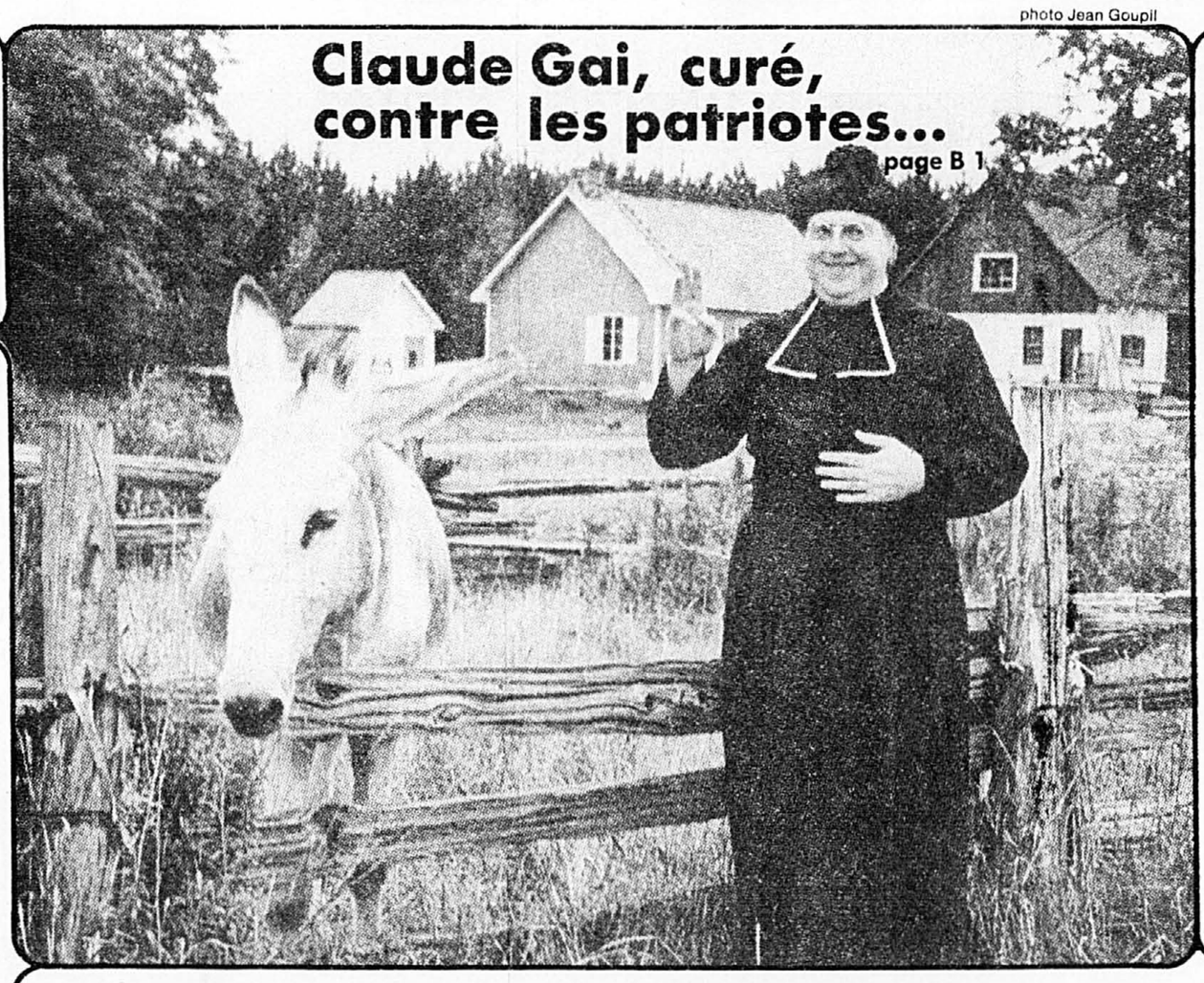
photo Réal St-Jean

FESTIVAL À ROUGEMONT

La pomme en fête pour deux jours!

page C 11

photo Jean Goupil



Claude Gai, curé, contre les patriotes...

page B 1

ÉDITO

UNE INQUIÉTANTE RUMEUR VENUE D'OTTAWA

PAR MARCEL ADAM

page A 6

SPORTS

PERRON SANS EMPLOI

La RIO pourrait ne plus produire elle-même

page C 2

DEUX FESTIVALS...

Les films du monde: ni vedettes, ni discours

Le théâtre pour enfants: un défilé joyeux

Le ministre Denis Vaugeois a inauguré hier soir le 7e Festival québécois de théâtre pour enfants en participant au défilé de comédiens, d'enfants et de festivaliers. Quelques heures plus tard, c'est le Festival des films du monde qui s'ouvrait sans tambour ni trompette à la Place des Arts.

pages A 4 et C 12

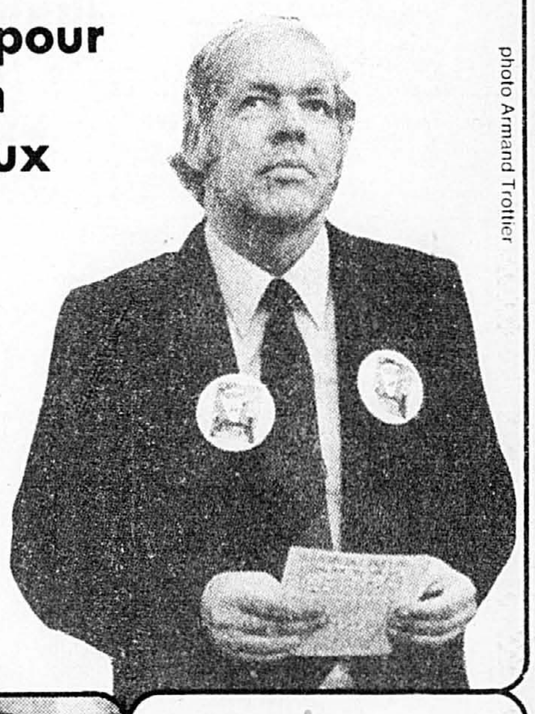
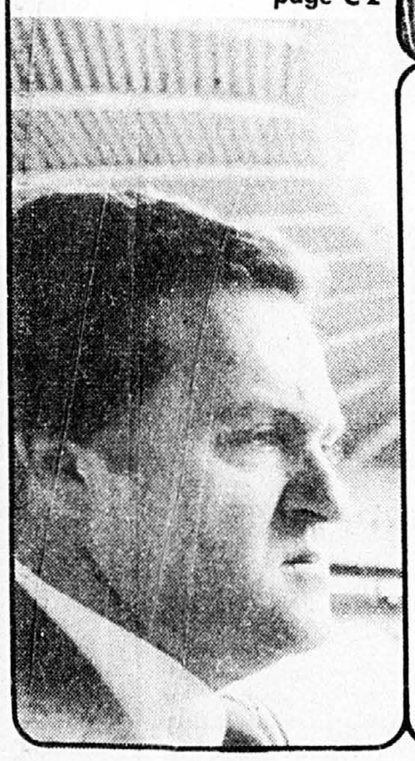


photo Armand Trottier



LE MONDE

Appel de l'Église de Pologne aux grévistes

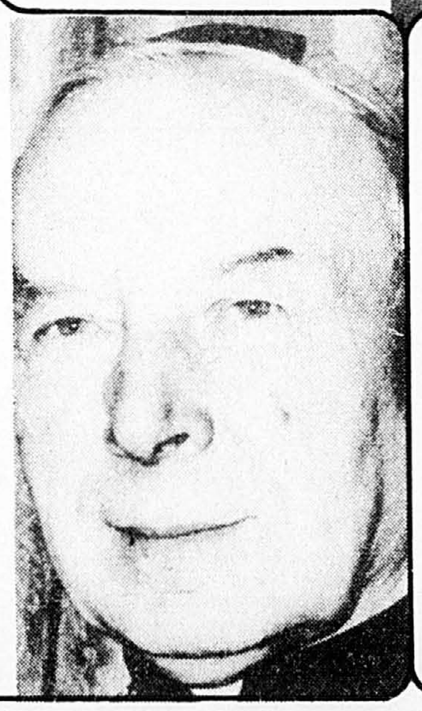
■ La situation demeure très tendue en Pologne où l'Église, tout en exprimant sa compréhension à l'égard des grévistes, leur a recommandé la sagesse et la prudence. Par ailleurs, les négociations demeurent dans une impasse totale à Gdansk mais ont commencé à débloquer en Poméranie alors qu'en Silésie, 600 ouvriers ont été suspendus et plus de 300 policiers appréhendés.

page A 16

Varsovie envahie par les Russes? Une hypothèse brutale à exclure

page A 7

Le cardinal Stefan Wyszynski



SOMMAIRE

Annonces classées: D 1 à D 22
Arts et Lettres: B 1 à B 21
Bandes dessinées: • 10
Bricolage: C 18
Bridge: • 11
Carrières et professions: •• 1 à •• 19
Décès, naissances, etc.: C 23
Échecs: • 11
Économie: A 11 à A 15
Êtes-vous observateur?: D 10
FEUILLETON: D 7
Gastronomie: B 23
Horoscope: • 10
Jardinage: C 19
Le monde: A 16, A 17
Nos amies les bêtes: D 13
Quoi faire la semaine prochaine: C 16
Restaurants: B 21 à B 24
Sciences: •• 20
Sports: C 1 à C 9
Vacances-voyages: • 1 à • 12
Vivre aujourd'hui: C 11 à C 13

10 GROS LOTS DE $1 MILLION
loto-québec



Super Loto

NOTES POLITIQUES



Les conférences de presse du ministre Léger

Dans son périple hebdomadaire préélectoral, le ministre péquiste Marcel Léger a tenu, encore hier à Montréal, une conférence de presse pour annoncer un «investissement de $310 millions» pour la construction d'une usine d'assainissement des eaux usées pour la communauté urbaine de Montréal.

Le député de Lafontaine qui annonce à coup de milliards des nouveaux programmes qui ne sont pas encore en marche a ajouté dans sa déclaration que ce projet constitue la «véritable clef de voûte de l'assainissement des eaux sur le territoire de la CUM», car l'usine «projetée» pour l'épuration des eaux usées desservant le versant nord du territoire de la communauté est le plus important investissement jamais consenti par le gouvernement du Québec dans le cadre de ce programme.

D'ailleurs le personnel «politique» de ce ministre a cru bon de faire des pressions auprès des salles de rédactions pour couvrir «cet événement», car a-t-on souligné à LA PRESSE, il s'agissait d'une nouvelle très importante que les médias d'information ne pouvaient se permettre de «rater».

Pour M. Léger, c'est évidemment devenu une coutume de faire des conférences de presse en début de week-end dans le but bien évident d'accaparer les ondes de la radio et de la télévision en cette période qui est normalement assez creuse.

Ainsi il a affirmé avec le plus grand sérieux, que «jamais un gouvernement au Québec n'était allé aussi loin dans son implication financière pour soutenir un projet visant essentiellement la qualité et l'amélioration du cadre de vie des citoyens d'une communauté».

Dans les milieux politiques, c'est maintenant devenu la «farce de la semaine» et les annonces d'investissements du ministre Léger ne sont évidemment plus prises au sérieux.

Les socialistes

Pour sa part l'ex-président de l'Assemblée nationale, M. Jean-Noël Lavoie a fustigé l'administration financière du gouvernement Lévesque, lors de la réunion de mise en candidature dans le nouveau comté de Chomedey, où il tentera de se faire élire lors des élections générales prévues pour l'automne.

Il a en effet affirmé que le déficit de $2.8 milliards que laissera le dernier budget du ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, coûtera un peu plus de $1 million par jour, en intérêt seulement, à la population du Québec.

M. Lavoie a aussi dénoncé l'option constitutionnelle du gouvernement Lévesque, ses mesures socialistes qui impliquent une présence de l'Etat dans tous les secteurs, en déplorant que cette équipe était essentiellement composée de techniciens et de technocrates.

Candidatures

Lentement, le Parti québécois commence à s'agiter en vue des réunions de mise en candidatures qui vont débuter en septembre, d'abord en fonction des partielles qui doivent avoir lieu dans les quatre comtés vacants à l'Assemblée nationale.

Dans le comté de Brome-Missisquoi, un vieux militant souverainiste, M. Gérard Comptois, a annoncé qu'il sera sur les rangs et dans le comté de Johnson, c'est le peintre-sculpteur, Camille Racicot, qui demandera l'investiture péquiste. Pour le moment, dans les deux autres comtés, soit Mégantic-Compton et Outremont, il n'y a pas de candidats en vue.

Informatique

Le Journal des débats se mettra à l'heure de l'informatique à compter de la semaine prochaine: il en coûtera $250,000 pour installer les écrans cathodiques et l'Assemblée nationale économisera $450,000 par année, selon le président de la Chambre, Me Clément Richard. En outre, l'installation de ces écrans pour la composition du Journal des débats entraînera la mutation d'une vingtaine d'employés de ce service en quête d'un nouveau directeur avec le départ récent de M. Benoit Massicotte, qui est «en vacances» depuis plusieurs mois. Il est fortement question de M. Jacques Saint-Onge pour prendre sa succession à la direction du Journal des débat , lui qui en est déjà le «numéro deux» depuis longtemps.

Les déclarations de de Belleval ne plaisent guère

QUÉBEC (PC) — En s'attribuant le mérite du gel des primes d'assurances gouvernementales des automobilistes pour l'an prochain, le ministre des Transports Denis de Belleval semble avoir soulevé un certain remous au sein de la Régie de l'assurance-automobile du Québec (RAA).

Tout a commencé jeudi, lorsque le ministre annonça que les primes ne seraient pas majorées, sans attendre que le cabinet prenne une décision en ce sens et sans même consulter M. Guy Joron, responsable de la RAA.

Ce qui a soulevé l'ire d'un conseiller de M. Joron. «Si M. de Belleval tient à faire des commentaires publiquement, il en a le droit. Mais il le fait alors qu'il n'a pas de renseignements précis», devait déclarer le porte-parole du RAA, d'un ton acerbe.

Il a ajouté que la Régie avait soumis un rapport à M. Joron, portant sur les taux d'assurances, mais que cette question n'avait pas encore été débattue par le cabinet.

Ce qui semble être un manque de communications entre le ministère et l'organisme dirigé par M. Joron a encore été aggravé par l'annonce faite, mercredi, par Radio-Canada selon laquelle la Régie avait décidé de geler à $85 les primes gouvernementales que devront verser les conducteurs en 1981.

Cette nouvelle venait alors en contradiction avec les déclarations précédentes de la Régie affirmant que les Québécois devraient s'attendre à une hausse de leurs assurances.

L'assurance gouvernementale, rappelle-t-on, couvre les blessures corporelles alors que les compagnies privées d'assurances sont chargées des dommages encourus par un véhicule.

Quoi qu'il en soit, M. de Belleval s'est empressé d'annoncer que les primes étaient bel et bien gelées pour l'an prochain à cause de taux d'accidents moindres, dus à une plus grande surveillance routière.

Interrogés par les journalistes, il devait soutenir qu'il recommanderait au cabinet d'approuver un tel gel.

Le ministre, estiment les observateurs, semble avoir le don de faire des déclarations qui finissent par mettre l'administration de M. René Lévesque dans l'embarras.

Ainsi, peu de temps après son entrée au gouvernement, M. de Belleval annonçait qu'il favoriserait la création d'une marine marchande québécoise, projet qui ne devait jamais voir le jour.

Jeudi, il devait encore promettre que l'administration de l'Université de Québec serait transférée de Sainte-Foy au centre-ville, sans toutefois préciser la date de ce déménagement.

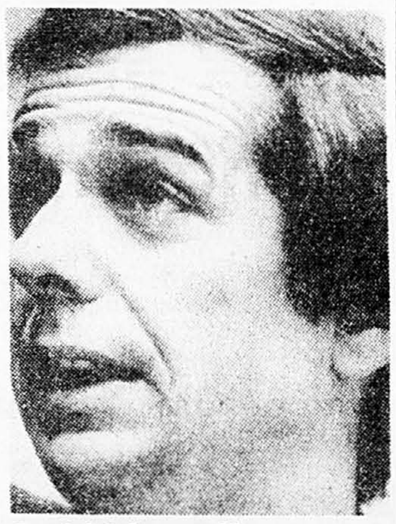
Enfin, M. de Belleval devait récemment déclencher une autre controverse portant cette fois sur le port de la ceinture de sécurité. Selon lui, l'amende actuelle devrait passer de $10 à $100 pour les automobilistes n'attachant pas leur ceinture.

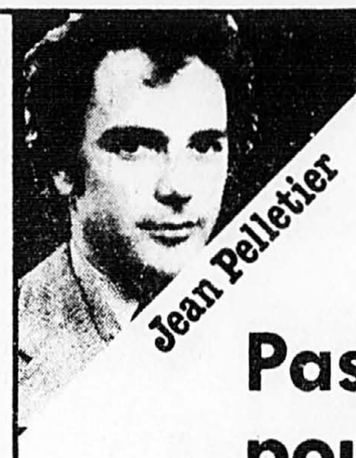
Le ministre devait par la suite se rétracter en affirmant que l'important n'était pas le montant de la contravention mais bien le port de la ceinture afin d'endiguer le nombre des blessés sur les routes du Québec.

Daniel Johnson candidat à l'investiture du PLQ

(PC) — Le fils de l'ex-premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson junior, a confirmé hier qu'il sera candidat, le 14 septembre, à l'assemblée d'investiture libérale, dans la circonscription de Vaudreuil-Soulanges, à l'ouest de Montréal. M. Johnson, qui est âgé de 35 ans, est présentement vice-président de la société Power Corporation. Il est également le frère de l'actuel ministre du Travail dans le cabinet Lévesque, M. Pierre-Marc Johnson.

La circonscription de Vaudreuil-Soulanges est représentée à Québec par la vice-présidente de l'Assemblée nationale, Mme Louise Cuerrier, qui n'avait été élue que par une majorité de 534 voix en 1976.


Daniel Johnson, fils



LE CARNET AMÉRICAIN

Pas de saison pour l'ennui...

WASHINGTON — Serguei G... en cette fin d'été s'ennuie à mourir. Et quand Serguei s'ennuie il rend visite à LA PRESSE au dixième étage du National Press Building à deux pas de la Maison-Blanche, bien sûr. Bien sûr lors de ces rencontres Serguei est en devoir et qui sait si le camelot du coin de la 14e rue ou le messager cycliste qu'il croisa dans le lobby n'était pas un informateur du KGB ou de la CIA? Mais qu'importe. Serguei, deuxième secrétaire, est au service de la grande mère Russie et toute bonne table d'écoute vous dira que l'avant-veille de ses visites il prit rendez-vous avec le correspondant de LA PRESSE.

Comme à l'occasion de ses deux visites précédentes l'hiver dernier (Serguei s'ennuie, semble-t-il, indifféremment des saisons) il proposa une rencontre par téléphone de son minuscule bureau (il fait la moue quand il en parle) de l'ambassade soviétique à Washington.

«J'aurais quelques points à éclaircir», a-t-il dit de sa voix timide, dans son français correct mais teinté. A l'heure convenue il frappa à la porte et entra doucement avec cet air de communiant redoutant sa première expérience au confessionnal.

Ce qui intéresse Serguei en ces temps d'élections américaines ce n'est ni Jimmy, Billy ou Teddy, mais bien la Chine et Ronald Reagan. «Pourriez-vous me dire pourquoi M. Bush se rend à Pékin?», s'enquit-il sur un ton anxieux en allumant sa Malboro de son Bic soviétique, comme si j'allais enchaîner aussitôt: «Vous savez, tout à fait entre nous, Georges m'a confié hier qu'une fois devenu vice-président il entendait reconnaître Taïwan à nouveau.»

J'expliquai donc en détails au deuxième secrétaire que M. Reagan n'ayant jamais été le plus fervent maoïste avait tout intérêt à rassurer le gouvernement chinois, que M. Bush, vu ses états de services, était tout désigné pour cette mission mais que compte tenu de l'intransigeance de Deng Xiaopeng et compagnie il n'allait pas remporter le plus éclatant des succès diplomatiques à Pékin.

Cette réponse de toute évidence a semblé rassurer Serguei G..., qui malgré tout hocha la tête en ayant l'air de dire: ««Ah c'est donc ça!» Je lui ai offert le programme républicain qui traînait sur mon pupitre, et ce cadeau sembla le combler.

Comme à l'occasion de ses deux visites précédentes, je lui posai ensuite des questions sur l'Afghanistan, «tout va très bien dit-il», sur les Jeux olympiques, «un triomphe», et enfin sur sa vie en Amérique qui pourrait aller mieux, m'a-t-il confié, car sa mère est morte en juin dernier.

Pour alléger l'atmosphère, Serguei décida de raconter une histoire. «Savez-vous, dit-il, comment la Chine envahira la Russie?» Je haussai les épaules. «C'est très simple. Dès le premier jour ils capituleront, nous nous retrouverons avec des centaines de millions de prisonniers chinois sur l'ensemble de notre territoire...»

Selon Serguei la planète est au bord du désastre. «Personne ne comprend Moscou», soupira-t-il, une déclaration qui de toute évidence rassurerait M. Carter. La crise en Iran semble le préoccuper et selon lui «les otages seront détenus encore très longtemps à moins que les Américains reconnaissent leurs torts, ce qu'ils devraient faire.»

Voyant l'heure du déjeuner arriver, il m'invita à prendre une bouchée en face. Une fois à table, j'ai dû m'absenter quelques minutes. Il me demanda à mon retour: «Vous avez téléphoné au KGB?» Je lui ai répondu par l'affirmative ce qui curieusement ne sembla nullement l'amuser.

Une fois qu'il eut dévoré son omelette, Serguei consulta sa montre et poliement déclara qu'il devait retourner à son bureau.

Une fois sur le trottoir il s'engouffra dans la foule et disparut, anonyme.

La Quotidienne
Tirage d'hier
5 - 2 - 5

LOTO 6/36
Les six numéros gagnants sont:
12 — 16 — 19 — 20 — 21 — 28
complémentaire: 15

MINI-LOTO
Le billet numéroté 926305
rapporte $50,000

INTER-LOTO

A. Numéros mobiles:

1er numéro	029	donne	$50
2e numéro	9385	donne	$250
3e numéro	00717	donne	$2,500

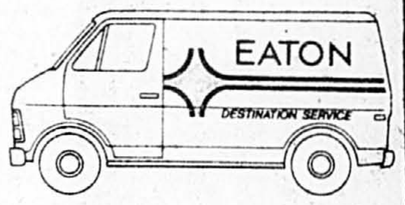
B. Les trois numéros suivants (non décomposables) donnent $25,000 chacun:
259673
201763
858271

C. Pour le gros lot de $250,000, le numéro (décomposable) est: 279342

YOGA
pour la détente et la santé
5 jours intensifs
du 25 au 29 août, 20h30
279-3545
Centre Sivananda Yoga Vedanta
Swami Vishnu Devananda

DESTINATION SERVICE
Montréal et sa banlieue
TÉLÉPHONE: 342-2060

Appelez Eaton pour la réparation rapide de téléviseurs, machines à laver, sèche-linge, cuisinières, lave-vaisselle et appareils de réfrigération. Nous réparons les appareils Viking Eaton ainsi que la plupart de ceux de marques connues. Plan d'entretien prolongé. Vente de pièces à l'unité.



EATON

"Moi j'ai fait mon choix"
J'ai vécu l'expérience des agences de rencontres et, par la suite, j'ai fait mon choix; ALTER EGO
Là, on m'a bien comprise et on a su répondre exactement à mes aspirations.
J'ai rencontré un partenaire qui correspond vraiment à ma personnalité.
Le choix d'un partenaire compatible dépend directement de la compétence de l'agence que vous choisissez.
ALTER EGO LTÉE.
SERVICE DE RENCONTRES
Du lundi au vendredi de 13 hre à 21 hre.
871-9673
1 Place Ville-Marie, suite 3235, Mtl, P.Q.
alter ego

Inter-Union
Montréal



50 ouest, place Crémazie
#306, H2P 259
Métro Crémazie

Construire une relation durable ceci est votre but, après un choix décisif et d'autant plus sûr qu'il aura été préparé avec coeur et intelligence.
C'est dans tous les cas, une évolution certaine de vous-même vers un mieux-être dans votre peau et une chance formidable de plus que vous vous donnez de décider de votre avenir.
NE LAISSEZ PAS LE TEMPS PASSER
388-5761

Service personnel et confidentiel
Inter-Union se garde le droit de refuser une adhésion

Nom.....Âge.....
Profession.....
Adresse.....Tél.:.....
Ville.....C.P.....
Cél.....divorcé(e).....Veuf(ve).....

AUJOURD'HUI DANS la presse
lisez les cahiers suivants:
• EATON
• BONIMART
• SIMPSONS
• K-MART

LA MÉTÉO

à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Minimum: — Maximum: 27	
Ensoleillé avec passages nuageux	Ensoleillé

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi		27	Ensol. avec pass. nuageux	Ciel variable
Outaouais		27	Ensol. avec pass. nuageux	Ensoleillé
Laurentides		27	Ensol. avec pass. nuageux	Ensoleillé
Cantons de l'Est		27	Ensol. avec pass. nuageux	Ensoleillé
Mauricie		27	Ensol. avec pass. nuageux	Ensoleillé
Québec		27	Ensol. avec pass. nuageux	Ensoleillé
Lac-Saint-Jean		27	Ensol. avec pass. nuageux	Ensoleillé
Rimouski		26	Ensol. avec pass. nuageux	Ensoleillé
Gaspésie		26	Ensol. avec pass. nuageux	Ensoleillé
Baie-Comeau		24	Ensol. avec pass. nuageux	Ensoleillé
Sept-Iles		24	Ensol. avec pass. nuageux	Ensoleillé

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Averses	Victoria	13	18
Alberta	Averses	Edmonton	5	16
Saskatchewan	Ensoleillé	Regina	8	20
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	9	21
Ontario	Ensoleillé	Toronto	15	28
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé	Fredericton	10	28
Nouvelle-Écosse	Ensoleillé	Halifax	14	24
Ile-du-Prince-Edouard	Ensoleillé	Charlottetown	13	24
Terre-Neuve	Part. nuageux	Saint-Jean	11	16

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	19	23	Chicago	17	29	Nlle-Orléans	26	37
Washington	19	26	San Francisco	11	19	Miami	23	33
Boston	16	19						

vers les capitales

Amsterdam	16	20	Londres	12	23	Stockholm	13	18
Athènes	20	28	Le Caire	17	33	Sydney	10	21
Berlin	10	17	Lisbonne	17	29	Tokyo	22	26
Bruxelles	13	25	Madrid	13	29	Tunis	10	28
Casablanca	14	24	Moscou	10	18	Vienne	14	24
Genève	16	23	Paris	13	22	Varsovie	17	21
Hong Kong	27	32	Rome	17	29			

vers les plages

Acapulco	23	33	Bermudes	25	28	Nassau	25	31
Mexico	11	26	Barbade	26	30	Rio de Janeiro	20	30

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON A DOMICILE:	Lundi au samedi	$1.75
	Lundi au vendredi	$1.25
	Samedi seulement	0.75

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE

Nombre de semaines			
par courrier: Canada	13	26	52
Lundi au samedi	$37.00	$74.00	$148.00
Lundi au vendredi	$24.00	$48.00	$96.00
Samedi seulement	$13.00	$26.00	$52.00

ÉTATS-UNIS — PAYS ÉTRANGERS

Nombre de semaines			
par courrier:	13	26	52
Lundi au samedi	$55.25	$110.50	$221.00
Lundi au vendredi	$34.45	$68.90	$137.80
Samedi seulement	$20.80	$41.60	$83.20

INFORMATION GENERALE	285-7272
REDACTION	285-7070
PROMOTION	285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383

ANNONCES CLASSÉES

Commandes (du lundi au vendredi 9h à 17h)	285-7111
Pour changer (du lundi au vendredi 9h à 16h30)	285-7205

GRANDES ANNONCES

Detaillants	285-7202
National, Tele-Presse	285-7306
Vacances, voyages	285-7265
Carrières et professions, nominations	285-7320

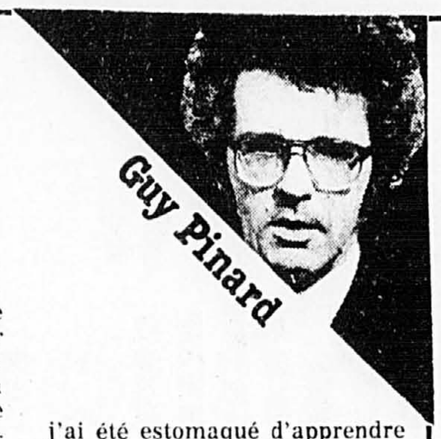
COMPTABILITÉ

Grandes annonces	285-6892
Annonces classées	285-6901

Pour tous genres d'abonnements, nos bureaux sont ouverts de 9h à 19h (samedi: 9h à 16h)
285-6911

la presse

Une bonne intention menacée



■ Depuis deux ans déjà, la Ville de Montréal a entrepris d'aménager aux intersections de rues des descentes en pente pour handicapés. La chose se fait graduellement, au rythme de la reconstruction des trottoirs que l'administration municipale entreprend à chaque année.

Il s'agit évidemment d'une bonne intention, qui facilite la tâche des handicapés lorsqu'ils doivent traverser une intersection.

Hélas, cette entreprise n'atteindra jamais les buts visés si l'administration municipale et le Service de la police de la Communauté urbaine de Montréal ne conjuguent pas leurs efforts pour empêcher les véhicules de stationner devant ces descentes en pente et, partant, d'en bloquer l'accès aux handicapés.

À une intersection achalandée comme celle des rues Peel et Sainte-Catherine, le problème ne se pose évidemment pas, puisque les arrêts y sont sévèrement contrôlés. Mais la situation n'est pas la même partout.

Un extemple. J'attendais récemment un ami à l'extérieur d'un restaurant, à l'intersection des rues Laurier et Hutchison. Or, j'ai constaté que toutes les descentes en pente étaient systématiquement bloquées par des voitures en stationnement. Pourquoi dépenser autant d'argent pour offrir un service essentiel aux handicapés si ces derniers ne peuvent en profiter?

Les solutions, elles sont de deux ordres: préventives et punitives. Préventives parce qu'il faudrait probablement attirer l'attention des automobilistes sur leur devoir de ne pas bloquer ces descentes en pente. Punitives parce que quelques contraventions imposées dans le cadre d'un blitz amèneraient à réfléchir au moins ceux qui se seraient fait prendre.

Chose certaine, il faudra faire quelque chose, puisque dans les secteurs de la ville où le stationnement est moins contrôlé, ces descentes sont presque inutiles.

Un cas ridicule

Tout comme vous sans doute, j'ai été estomaqué d'apprendre dans LA PRESSE du 19 août, que le conseil municipal de Laval a dû tenir une assemblée spéciale afin de permettre à un de ses membres, Jean-Louis Lambert, de continuer de recevoir son salaire. Et c'est en civièque que ce dernier a dû assister à cette brève assemblée, après un voyage en ambulance.

Si la charte prévoit que pour conserver ses droits, un conseiller ne peut manquer plus de deux assemblées mensuelles, même avec un motif aussi sérieux que la maladie, il y a certainement quelque chose qui cloche quelque part. Et il importe que les édiles de Laval s'attaquent dans les plus brefs délais à faire modifier la charte. Telle qu'elle est actuellement, elle n'est guère humaine.

Du nouveau au Musée ferroviaire

Roger Létourneau, directeur du Musée ferroviaire canadien, est heureux de me souligner dans une lettre que l'Association canadienne d'histoire du chemin de fer est parvenue après de nombreuses démarches à faire l'acquisition d'une voie ferrée désaffectée de CP Rail, après de longues négociations.

Cette acquisition permettra au musée d'atteindre deux objectifs. En premier lieu, elle permettra de faire le ménage autour de la plaque tournante en vue de la construction d'une éventuelle rotonde, et donc de masquer à la vue les locomotives non restaurées.

Dans un deuxième temps, toujours selon Létourneau, cette voie additionnelle permettra d'offrir aux visiteurs des balades de deux milles aller et retour.

Le Musée ferroviaire canadien n'est sans doute pas parfait, mais au moins on fait des efforts pour l'améliorer.

SELON LE CHEF BILLY DIAMOND

Une épidémie de diarrhée chez les Cris a déjà fait 9 morts

■ Depuis le début de l'année, neuf jeunes Amérindiens de la nation crie sont morts sur le territoire de la Baie James de ce que le grand conseil qualifie d'une épidémie de diarrhée. À Fort Rupert, 80 pour cent des enfants souffrent de diarrhée pour une population de 500 jeunes de moins de deux ans.

ANDRÉ PÉPIN

Le chef de la nation, M. Billy Diamond, a réclamé hier, au cours d'une conférence de nouvelles, que des centres de soins spécialisés soient ajoutés dans la région: «Les conditions sanitaires dans lesquelles vivent nos familles commandent une intervention immédiate des deux gouvernements. On nous a fait des promesses, lors de la signature de la convention de la Baie James, promesses qui ne sont pas respectées», a-t-il dit.

Début d'épidémie

Le 11 août dernier, un bébé cri de quatre mois originaire de la bande indienne de Nemaska, sur les berges du lac Champion, est décédé au domicile de ses parents adoptifs de Val-d'Or: Tommy Wapachee souffrait de diarrhée depuis cinq semaines et il n'avait pas été admis à l'hôpital, les médecins ne le trouvant pas suffisamment malade, soutient M. Diamond.

Depuis le décès du bébé, d'autres parents ont avisé le grand conseil que leurs enfants souffraient de diarrhée et présentaient les symptômes coutumiers: vomissements, nausées, yeux hagards. Selon M. Diamond, les endroits les plus touchés sont Mistassini, Nemaska et Fort Rupert. Quatre enfants nouveau-nés sont morts à Nemaska cette année, soit la presque totalité des bébés, a soutenu le chef. Un autre serait mort à Fort Rupert et quatre autres à Mistassini.



Photo Pierre McCann, LA PRESSE

Le grand chef Cri Billy Diamond et M. Andrew Moar, responsable de la nation pour les soins de santé et de Bien-être social.

Le grand conseil des Cris songe maintenant à retarder l'ouverture des écoles à l'automne. Le ministère des Affaires sociales a dépêché des spécialistes sur les lieux au cours des dernieres semaines, mais aucun rapport officiel n'est encore complété relativement à cette situation. M. Diamond a accusé hier le ministère de camoufler les conclusions des spécialistes à la suite de leur visite à Fort Rupert et Nemaska.

M. Diamond réclame des systèmes d'aqueduc et d'égouts et autres infrastructures de même que des programmes d'éducation en matière de santé. Dans l'immédiat, le grand conseil réclame que le gouvernement du Québec procède à la distribution d'eau potable dans les villages, au nettoyage complet des habitations, à l'installation de toilettes chimiques.

Les Cris dénoncent le fait que le gouvernement du Québec s'oppose systématiquement au développement d'un conseil de santé administré par la nation. La convention signée en 1975 accordait aux Cris les droits et les bénéfices suivants qui, selon M. Diamond, sont loin d'être respectés:

—le contrôle, dans la région, de tous les services de santé et les services sociaux et des programmes qui y sont rattachés;

—tous les programmes et services dispensés aux Cris au moment de la signature de la convention;

—des programmes et services aux Cris similaires à ceux dispensés aux autres habitants de la province de Québec (chapitre 14)

«Cinq ans après la signature de la Convention, les dispositions de ce traité ne sont pas implantées», a conclu M. Diamond.

Du hasch pour prier

■ Une religieuse orthodoxe de Patras, surprise alors qu'elle fumait du haschisch dans sa cellule, a été incarcérée dans la prison de la ville. Soeur Flothée, 48 ans, cultivait la drogue dans l'enceinte du couvent pour son usage personnel, et fumait, a-t-elle dit aux policiers, pour mieux «participer» aux prières. Elle n'a cependant pas reconnu sa culpabilité, précisant que c'était «le vent et le bon dieu» qui avaient amené les graines de haschisch dans le jardin du couvent.

Eaux et vents menacent Chang-hai

■ PÉKIN (UPI) — Un désastre sans précédent menace actuellement la pius grande ville de Chine, Chang-hai, qui pourrait subir simultanément l'assaut de rivières en crues, de marées anormalement fortes et d'un typhon.

Devant ce danger, les autorités ont ordonné la mobilisation immédiate des 11 millions d'habitants de la ville, ainsi que des troupes qui y sont en garnison.

Chang-hai se trouve sur la côte est de la Chine, à l'embouchure du Yang-tseu, le fleuve le plus long du pays, qui est actuellement gonflé par les pluies diluviennes de cet été et a déjà inondé des milliers d'acres de terrain, causant des pertes considérables en bétail et en cultures.

On prévoit par ailleurs qu'un typhon s'abattra sur Chang-hai entre la fin d'août et le milieu de septembre, et, selon Wang Deming, directeur du Centre de contrôle des inondations de la ville, «il existe une possibilité réelle que Chang-hai soit frappée simultanément par des inondations, un typhon, des pluies torrentielles et d'énormes marées». Si tel est le cas, souligne-t-il, les conséquences seront extrêmement graves.

Chang-hai a déjà connu de sérieuses inondations ce mois-ci, sous l'effet de pluies continues, et au moins cinq provinces bordant le Yang-tseu ont été inondées elles aussi. Des milliers d'acres de cultures de riz et de coton seraient actuellement sous l'eau: on croit savoir qu'entre 20 et 25 pour cent des plantations de coton de la Chine se trouvent dans la région inondée.

Par ailleurs, deux des plus grands lacs d'eau douce du pays, qui servent habituellement de régularisateurs du niveau d'eau du Yang-tseu, seraient sur le point de rompre leurs digues.

COURS DE PHOTOGRAPHIE ET DE CHAMBRE NOIRE
par L'ÉCOLE DE PHOTOGRAPHIE MARSAN INC.
JOUR et SOIR — Au Palais du Commerce (métro Berri-de-Montigny)
Cours amateurs et professionnels — Permis du ministère 749553.Culture personnelle
Prochaine session 6 octobre
PROSPECTUS SANS FRAIS: 842-8643

1221 est, rue Fleury 384-4990 chez CLOUTIER
Serge Parent, propriétaire
Nouvelle succursale au 2595, rue de Salaberry
(Près de l'autoroute des Laurentides)
ouvert de 9h à 22h

UNE VIE DE LUXE EN CONDOMINIUM
Très grandes terrasses
Vue splendide
Service de sécurité 24h par jour
Piscine et squash
Charges d'entretien modérées
Élégance et confort
à 5 minutes du centre-ville
Hypothèque de 5 ans à
10½%
Il reste quelques appartements incluant
• 2 chambres à partir de $82000
• 1 chambre à partir de $55000
Abri fiscal
Sur rendez-vous seulement
semaine 13 à 19 heures
fin de semaine 13 à 17 heures
766-7794
PYRAMIDE

Fiducie du Québec
dépôts garantis
12½
• 5 ans
• intérêts versés annuellement;
• dépôt initial minimum: $1,000.
• taux d'intérêt garanti, de la date d'émission du certificat jusqu'à son échéance;
• certificats d'une durée pouvant aller de 1 jour à 5 ans;
• possibilité d'intérêts composés sur les certificats de 5 ans;
• un choix dans la fréquence du paiement des intérêts pour les certificats de 1 an à 5 ans;
• possibilité d'enregistrer les certificats à un plan d'épargne-retraite;
• non encaissables avant terme, sauf en cas de décès;
• aucuns frais d'administration.
Pour information, venez ou téléphonez-nous.
Montréal: Complexe Desjardins (514) 281-8840
De l'extérieur, sans frais: 1-800-361-6840, poste 8840.
Laval: Place Val des Arbres (514) 668-5223
De l'extérieur, sans frais: 1-800-361-3803.
La Fiducie du Québec... pour un choix de modes d'épargne
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec. Taux sujet à changement.
desjardins

arts et spectacles
c'est la culture mise à la portée de tous dans La Presse

VENTE D'AOÛT
ACHETEZ OU FAITES RÉPARER MAINTENANT LE MANTEAU QUI VOUS TIENDRA CHAUD...
chez Georges Pouliot FOURRURES INC.
MANUFACTURIER
4435, rue de la Roche
Stationnement gratuit 527-8664 Depuis 1914
Lauréat POULIOT, propriétaire

La plus grande manufacture de fourrures de la partie nord de Montréal vous invite à profiter de sa
VENTE AU RABAIS D'AOÛT
Prix du manufacturier réduits de $200 à $600. Des occasions à ne pas manquer!
Emilien Turgeon Fourrures, Inc.
Confection — Coupe distinctive — Réparations
8039, rue Saint-Denis (métro Jarry)
Tél.: 382-1330

N'oubliez pas
Elite Suede
(manufacturier établi depuis 1952)
Encore le meilleur pour le manteau de mouton renversé
de cuir doublé avec fourrure véritable, de drap et imperméable doublé de fourrure. Aussi manteau de suède ou cuir avec doublure détachable, choix de simili ou vraie fourrure.
Aussi plusieurs modèles pour homme
4887 ouest, rue Sherbrooke
488-1553
CHARGEX VISA master charge
Plan de mise de côté

LESAGE LAMOTHE COSSETTE
OPTICIENS D'ORDONNANCES
AVIS AU MOIS D'AOÛT NOS BUREAUX RESTERONT OUVERTS du lundi au vendredi de 9h à 6h.
PRESCRIPTIONS DE LUNETTES
LENTILLES CORNEENNES SOUPLES OU RIGIDES
LENTILLES PROGRESSIVES
MONTREAL
• 3425 rue St-Denis (Métro Sherbrooke)
• POLYCLINIQUE DE MONTREAL 12245 rue Grenet (Cartierville)
• 5000 Boul. St-Laurent (Boul. St-Joseph)
LAVAL
• POLYCLINIQUE MEDICALE CONCORDE 300 est Boul. de la CONCORDE (Duvernay)
UN SEUL NUMERO DE TELEPHONE 845-4221

CECM: le jugement avant la rentrée

■ C'est vraisemblablement au cours de la semaine prochaine, soit donc avant la rentrée scolaire, que le juge André Biron, de la Cour supérieure, doit se prononcer sur la requête de la CECM pour déclarer illégale la tutelle dont elle a été l'objet, de la part du gouvernement provincial, pour mettre fin à la grève qui sévissait alors dans les écoles de la métropole en mai dernier.

C'est le magistrat lui-même qui a laissé entendre que sa décision pourrait être prête d'ici quelques jours tout au plus. Et ce au terme d'un débat dont il a pressé la fin, devant la persistance des avocats en présence à vouloir revenir sur «leur point» pour tenter d'arracher le morceau.

Au cours de la journée d'hier, c'est le procureur de l'Alliance, Me André Brodeur, qui a été le principal intervenant, pour souligner qu'en mai dernier, on était dans une impasse, et qu'il fallait nécessairement que le cabinet provincial intervienne.

«L'année scolaire de milliers d'élèves était en péril, dit-il, il y avait situation de crise, et il fallait absolument que le problème soit réglé d'urgence.»

Me Brodeur a également soutenu que le tuteur nommé a agi en «bon père de famille», selon l'expression consacrée par le code, et qu'il s'est comporté en excellent administrateur, dans une situation qui était tout simplement critique.

Le procureur de la CECM est alors revenu à la charge pour soutenir que c'était plutôt lui qui avait... présumé qu'il y avait péril pour l'année scolaire des élèves. «Et puis cette grève-là, lança-t-il, ce n'est tout de même pas nous qui l'avons déclenchée, mais l'Alliance.»

Il va sans dire que si la tutelle était annulée, comme la Commission le réclame, les deux parties se retrouveraient dans une drôle de situation, à l'approche même du retour en classe. A moins, évidemment, que le gouvernement n'inscrive appel rapidement pour, justement, faire perdurer le statu quo jusqu'à la décision des autres tribunaux supérieurs.

L'AVENTURE OLYMPIQUE REBONDIT

Désourdy-Duranceau réclament $25.6 millions

■ Le déficit olympique, qui était déjà plus «dodu» que de raison, au goût des Montréalais notamment, pourrait bien se gonfler d'une autre tranche de

LEOPOLD LIZOTTE

vingt-cinq millions et... quelques dollars, au cours des prochaines années.

Cette nouvelle escalade dans l'énorme dette à payer se produira effectivement si la Cour supérieure fait droit à la poursuite enregistrée hier par le consortium Désourdy-Duranceau, qui avait reçu pour tâche, en juillet 1974, de gérer l'ensemble des travaux des installations destinées à accueillir les Jeux Olympiques de 1976. Et leur «déclaration» pourrait constituer un saisissant «addenda» au rapport Malouf.

Ces travaux ne devaient pas coûter plus de $200,000,000, on le sait, et le tout, selon les prévisions, devait être complété après vingt-deux mois seulement d'activités, angle Viau-Sherbrooke.

À ce moment-là, selon la Ville de Montréal qui «donnait la commande», les personnes autorisées à prendre des décisions rapides devaient être constamment disponibles, les plans de construction devaient être prêts en temps utile, afin d'assurer la continuité et la célérité des travaux. Une entente devait être aussi réalisée avec les syndicats, de façon à éviter tout problème de relations de travail.

Mais hier, en réclamant la somme exacte de $25,662,868.34 à la Ville et à la RIO qui lui a succédé, les deux grands constructeurs montréalais soutiennent que, dès le début de l'exécution de l'ouvrage, la Ville fut en défaut de rencontrer la plupart de ses obligations contractuelles.

Il n'y eut pas de centre de décisions efficace, le retard dans l'émission des plans rendit impossible toute planification, ces plans étaient même, à l'occasion incomplets au point d'être inutilisables, les grèves et ralentissements de travail ont perturbé fortement le chantier, et le projet a été constamment et profondément modifié tout au long de son exécution.

En conséquence, des travaux prévus pour la période estivale durent être reportés sur deux périodes hivernales. On dut utiliser près de deux fois et demi plus de béton coulé en place que prévu, près de deux fois plus de béton préfabriqué, près de trois fois la quantité prévue d'acier d'armature, et près de quatre fois celle d'acier de précontrainte.

Les travaux des demanderesses durent être effectués à un rythme accéléré. Mais à la fin de novembre 1975, alors que l'on avait déjà dépensé $265 millions, il n'y avait que 56.54 pour cent des installations qui avaient été réalisées.

La Régie des Installations Olympiques entra alors en scène, pour se substituer à la Ville, et promesse fut faite au groupe Desourdy-Duranceau que les honoraires promis seraient renégociés de façon à tenir compte des modifications apportées au projet, et aux conditions toujours changeantes de l'exécution des travaux.

Dès ce moment-là, on dut se mettre à travailler sans relâche, jour et nuit, ce qui entraîna une augmentation correspondante des efforts de la gérance. Et le coût, bien entendu, continua à monter.

Au terme de l'entreprise, la RIO aurait reconnu que le consortium s'était acquitté de sa tâche de façon satisfaisante, mais refusa par la suite d'effectuer le redressement des honoraires payables aux demanderesses.

Il y eut bien des tractations, des tentatives d'accord sur certains montants, des projets de protocole d'entente furent présentés, mais rien n'aboutit parce que la RIO voulait obtenir une quittance complète et une renonciation à toute réclamation ultérieure.

En fait, les négociations entreprises ont duré jusqu'au 21 juillet dernier, alors que la Régie refusait la formation d'un comité de négociation, et déclarait ne pas accepter le principe d'un réajustement des honoraires.

Et c'est incidemment cet item qui constitue le gros de la réclamation produite au greffe de la cour hier. Soit $22,616,081.

Les autres montants indiqués portent sur la prime de célérité promise et impayée et sur certains soldes dus pour des travaux exécutés.

Affectées à peu près exclusivement à ces travaux pendant 42 mois au lieu de 22, les deux firmes soutiennent donc que la totalité de la somme réclamée devrait leur être versée parce que les défenderesses, après avoir procédé «à tâtons» dans un premier temps, ont modifié ensuite l'envergure du projet au point de le rendre méconnaissable, pour finalement imposer au consortium un rythme de travail incohérent qui empêchait toute planification détaillée et une accélération qui entraîna des coûts supplémentaires énormes.

La Ligue nouvelle de taxis demande la cassation d'un jugement en saisie

■ La Ligue nouvelle des propriétaires de taxis de Montréal Inc. a déposé hier devant les tribunaux une requête en rétractation pour faire casser un jugement obtenu le 14 mai dernier par Me André Dugas, procureur des Distributions Éclair.

À toutes fins utiles, le jugement en saisie obtenu en mai dernier autorise le journaliste Jacques Francoeur, président des Distributions Éclair, à saisir en tout moment les actifs de la ligue pour se faire rembourser la somme de quelque $125,000 que lui doit l'ex-avocat Jean-Paul Sainte-Marie, jusqu'à tout récemment directeur général de la ligue. Sainte-Marie a été congédié le 8 août dernier après avoir occupé ses fonctions pendant plus de 18 mois.

En déposant cette requête en rétractation, la ligue désire se dissocier de son ex-employé et surtout s'éviter d'être obligée de rembourser les Distributions Éclair à la place de Jean-Paul Sainte-Marie, si jamais ce dernier négligeait de le faire.

Dans son allégué, le procureur de la ligue a argué hier matin que la signification avait été faite à une personne (en l'occurence Sainte-Marie) et non au Conseil d'administration de la ligue, ce que contestera évidemment Me Dugas.

Il est à noter que depuis le congédiement de Sainte-Marie, la ligue a changé d'étude légale. C'est désormais Me Pierre Corbeil, du bureau Kravitz et Kravitz, qui défend les intérêts de la ligue, à la place de Me Robert La Haye, du bureau La Haye, Ferrari, Filteau.



(photo Armand Trottier, LA PRESSE)

Une scène croquée lors du défilé d'ouverture du festival.

Un défilé ouvre le festival de théâtre pour enfants

■ Quelques centaines de comédiens, d'enfants et de festivaliers ont participé hier en fin d'après-midi au défilé qui a marqué l'ouverture du 7ième Festival québécois de Théâtre

MARTIAL DASSYLVA

pour Enfants qui se déroulera jusqu'à jeudi prochain au Parc Lafontaine et à l'Université du Québec.

Le ministre des Affaires culturelles et des Communications, M. Denis Vaugeois, avait tenu à s'associer directement à cette manifestation annuelle et c'est lui qui a donné le signal du départ du défilé près du Centre Calixa-Lavallée. Le député de Trois-Rivières a parcouru d'ailleurs une partie du chemin dans le peloton de tête en compagnie de l'organisatrice du Festival, Marie-Hélène Falcon. Par la suite, le défilé, très haut en couleur, devait emprunter la rue Rachel, bifurquer sur Brébeuf, parcourir quelques centaines de mètres sur Mont-Royal et revenir à son point de départ sur la rue Fabre.

Tout le long du parcours, les résidants se pressaient sur leur balcon et sur leurs galeries pour voir «passer la parade».

Les comédiens et des techniciens des treize troupes qui donneront des spectacles au Festival s'étaient joints au défilé, plusieurs en costumes de scène ou portant des accessoires de leurs productions.

Les représentations du Festival ont débuté hier, une heure après le défilé, avec un spectacle d'une troupe belge, le Théâtre de la Vie, qui a proposé *Un nez qui libre*, un «one clown show» conçu et interprété par Nicole Dumez. Le Théâtre de la Vie donnera une seconde représentation aujourd'hui.

Cet après-midi, le programme prévoit, en plus d'un spectacle de clowns à midi au Parc Lafontaine, des participations d'une troupe de Vancouver, le Coad Canada Puppets et d'une troupe de Québec, le Théâtre des Confettis.

L'entrée aux spectacles est gratuite, mais il faut se procurer des laissez-passer. Plusieurs des représentations d'aujourd'hui et de demain affichent complet. Pour plus de sûreté, on ferait bien de s'informer au secrétariat du Festival en signalant le numéro 526-5967.

Les rues de Montréal

SAINTE-BERNADETTE, parc (1954)

Ce nom lui a été donné parce que le parc (le premier parc-école de Montréal) est situé dans la paroisse du même nom.

SUZOR-COTÉ, rue (1954)

En hommage à Marc-Aurèle Suzor-Coté (1867-1937), peintre canadien (à noter que Suzor-Coté écrivait son nom sans accent circonflexe). Axe nord-sud près de l'autoroute Laurentides.

SOREL, rue (1922)

En souvenir de Pierre de Sorel (ou Saurel) (1628-82), capitaine au régiment de Carignan, qui bâtit en 1673 un fort qui reçut son nom sur la rivière des Iroquois (aujourd'hui Richelieu). En 1682, il était de l'expédition de la baie d'Hudson avec Radisson et des Groseilliers. La ville de Sorel perpétue son nom. (Axe nord-sud, hauteur de 8,300 Décarie à l'est de Mountain Sight.

SOISSONS, avenue de (?)

Jadis connue sous les noms d'**avenue Ellendale** et **avenue Rosedale**, cette voie rappelle Charles Bourbon, comté de Soissons, vice-roi de la Nouvelle-France en 1612. Axe est-ouest-sud-est du collège Brébeuf.

ROQUANCOURT, rue de (1957)

Cette voie commémore le petit bourg de Roquancourt, situé sur la route de Falaise, où les troupes canadiennes s'illustrèrent pendant la campagne de Normandie, en 1944! Axe nord-sud, entre Papineau et St-Michel.

VENTE 2e ANNIVERSAIRE
dès le lundi 25 août
la maison du cadre
Des milliers de PEINTURES À L'HUILE
en réduction de 50%
Choix parmi paysages, floral, nature morte, scènes de rues, etc.
Disponibles dans tous les formats
EXEMPLES:
8" x 10" ord.: $16 Prix de vente $8
24" x 48" ord.: $75 Prix de vente $37
CADRES DE QUALITÉ À PRIX DE LIQUIDATION
CADRES NON PEINTS

FORMAT	LIQUIDATION
5" x 7"	.65¢
6" x 8"	$1.00
8" x 10"	$1.50
9" x 12"	$1.75
19" x 12"	$1.80
10" x 14"	$2.00
11" x 14"	$2.00
12" x 16"	$2.50
14" x 18"	$2.95
16" x 20"	$3.25
12" x 24"	$3.25
18" x 24"	$3.95
20" x 24"	$3.95

MAGNIFIQUES CADRES SCULPTÉS
MOTIF TRESSÉ
Fini bois brun ou doré

Grandeur	Ord.	LIQUIDATION
5" x 7"	$7.00	$4.80
6" x 8"	$7.50	$5.30
8" x 10"	$9.00	$6.25
12" x 16"	$12.00	$8.25

TOILES MONTÉES POUR ARTISTES

PRIX	EXTRA-SPECIAL
8" x 10"	$2.50
10" x 14"	$3.25
12" x 16"	$3.50
14" x 18"	$3.90
16" x 20"	$4.30
12" x 24"	$4.30
18" x 24"	$4.75
20" x 24"	$4.75
22" x 28"	$5.50
24" x 30"	$6.05
24" x 36"	$6.50

NOUVEAU DÉPARTEMENT DE LAMINAGE PLASTIQUE
(collage à sec)
20% DE RABAIS
...maintenant encadrez vos
• POSTERS • PHOTOS
• REPRODUCTIONS
• DIPLOMES
(sans besoin de vitres)
PRIX D'INTRODUCTION
LAMINE SUR PLAQUES MURALES DE BOIS

GRANDEUR	PRIX	GRANDEUR	PRIX
5" x 7"	$4.00	11" x 14"	$8.00
8" x 10"	$6.00	12" x 16"	$13.00

ENCADREMENTS SUR MESURE
SUPER SPÉCIAL GRATUIT
BLOCAGE DE VOS PETITS POINTS
avec l'achat d'un cadre sur mesure
Choix parmi 200 modèles
la maison du cadre
CHARGEX VISA master charge

A L'EST	RIVE-SUD	A DUVERNAY Laval	A L'OUEST
CENTRE D'ACHATS MAISONNEIVE	LES GALERIES TASCHEREAU	CENTRE D'ACHATS DUVERNAY	LES GALERIES ST-LAURENT
2975 est rue Sherbrooke a l'est d'Iberville	739 boul. Taschereau Greenfield Park	3100 boul. de la Concorde a l'est de Papineau	2031 boul. Laurentien face a Canadair
521-3019	465-6040	661-2345	332-3097

EN BREF

Congrès des universités du 3e âge à Sherbrooke

Quelque 200 congressistes participeront au 7e congrès de l'Association internationale des universités du troisième âge, qui débute dimanche à l'Université de Sherbrooke et se poursuivra jusqu'au 27 août. C'est la première fois que l'Association tient un congrès en Amérique du Nord. Les délégués viendront de 14 pays: France, Belgique, Espagne, Portugal, Italie, Suisse, Autriche, Allemagne, Pologne, Suède, Israël, Etats-Unis, Mexique et Canada. Le thème du congrès est: «L'éducation permanente au troisième âge». Depuis leur fondation à Toulouse (France) en 1973, les universités du troisième âge n'ont cessé d'essaimer à travers le monde. Elles sont aujourd'hui au nombre de 120.

Le pire été pour les feux de forêt

Le Service forestier canadien a révélé hier que le présent été fut le pire de l'histoire pour ce qui est des feux de forêt. L'agence fédérale a précisé qu'à la fin de juillet, 4.7 millions d'hectares de forêts ont été incendiés et que, en juillet seulement, 1.5 million d'hectares étaient disparus en flammes. En tout, on a dénombré plus de 8,000 feux cet été. La Saskatchewan a été la province la plus meurtrie avec la perte de 1.4 millions d'hectares, suivie de l'Alberta avec 998,083, des Territoires du Nord-Ouest avec 784,446, du Manitoba avec 603,297, de l'Ontario avec 557,453, du Yukon avec 223,731 et de la Colombie-Britannique avec 47,946. Les autres provinces ont bénéficié de conditions atmosphériques plus adéquates, le Québec ne déplorant la disparition que de 13,000 hectares, contre 3,000 pour le Nouveau-Brunswick, 1,060 pour Terre-Neuve, 861 pour la Nouvelle-Ecosse et 65 pour l'Ile du Prince-Edouard.

7.4% plus de crimes

Le nombre d'actes criminels au Canada a augmenté de 7.4 pour cent, en 1979, comparativement à l'année précédente. Selon Statistique Canada, quelque 1.85 millions d'actes criminels ont été commis en 1979, soit une moyenne de 7,838 crimes par tranches de 100,000 habitants. Les augmentations ont été signalées pour tous les types de crimes. Dans le domaine des crimes avec violence — meurtres, assauts, viols — la hausse fut de 6.2 pour cent, alors qu'elle a été de 8.1 pour cent dans le domaine des crimes contre la propriété, soit les vols de voitures, les cambriolages, etc.

Baie James: le conciliateur attend

Dans le conflit ouvrier à la Baie de James, le conciliateur demeure à la disposition des parties mais n'entend pas les convoquer pour le moment. C'est ce qu'a indiqué hier le porte-parole du ministère du Travail, M. André Sormany, en précisant que selon les informations dont dispose le ministère, les deux parties ont eu des entretiens au cours de la semaine, après les rencontres séparées avec le conciliateur, lundi. Toutefois, un porte-parole de l'Association des employeurs de la Baie-James (AEBJ), M. Lucien Desjardins, s'est borné à dire que son organisme restait en contact avec le conciliateur Michel Sainte-Marie, et qu'il lui demanderait lundi de tenir d'autres rencontres séparées.

279,292 véhicules ont été rappelés

42,292 voitures, camions, motocyclettes et motoneiges ont été rappelés par 29 manufacturiers, au cours du second trimestre, selon des chiffres du ministère des Transports. De ce nombre, on compte 35,000 voitures. Depuis le début de l'année, 279,292 véhicules ont fait l'objet d'un rappel.

Résidents et internes: l'entente signée

Le ministre des Affaires sociales, Denis Lazure, a signé hier une entente liant le gouvernement du Québec et les hôpitaux à la Fédération des médecins résidents et internes du Québec. Cet accord a pour objet premier d'améliorer les conditions de travail des médecins résidents et internes en assurant la qualité de leur formation. Un comité d'étude a été formé à ce sujet, et une expérience pilote doit être effectuée à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont de Montréal sur le concept des unités d'enseignement clinique. Enfin, les parties se sont entendues pour améliorer l'application du système de garde dans les hôpitaux.

Deux corps retrouvés

La Sûreté du Québec, district de la Mauricie, a ouvert une enquête sur les circonstances qui ont entouré la mort d'une jeune femme dont le corps a été découvert hier matin à Louiseville, où elle demeurait. Il s'agit de Mlle Denise Croisetière, qui était âgée de 31 ans. Une autopsie doit avoir lieu aujourd'hui. Par ailleurs, le corps d'un jeune homme portant pour tout vêtement un caleçon a été retrouvé la nuit dernière en bordure de la route 40, à la hauteur du viaduc de Fossambeault. Son identité n'a pu être révélée, la famille n'ayant pas encore été avisée. Une autopsie doit être pratiquée incessamment.

Deux congrès médicaux prennent fin

L'adoption d'un premier code d'éthique concernant la transfusion sanguine a constitué l'acte décisif de deux congrès médicaux qui ont pris fin hier à Montréal. Le 16ième congrès de la Société internationale de transfusion et le 18ième congrès de la Société internationale d'hématologie, tenus simultanément à Montréal, ont réuni pendant une semaine près de 5,000 délégués venus de 77 pays. Ce code, en trois points, vise à protéger donneur et receveur des abus et imprudences trop fréquemment relevés. Il met d'autre part l'accent sur la réglementation et la surveillance indispensable des opérations de transfusion par les autorités sanitaires de chaque pays, et en particulier, sur les activités des «marchands de sang».

AU MOMENT OÙ S'INSTRUIT SON PROCÈS

Le fisc saisit tous les biens de Donald Côté

Emprisonné depuis la fin de janvier dernier, et en voie, depuis quatre semaines, de subir son procès pour possession d'une importante quantité de cocaïne, Donald Côté, qui a souvent pris la figure d'un «insaisissable», au cours des deux dernières décennies, vient d'encaisser un coup d'importance, dans sa cellule de Parthenais.

LEOPOLD LIZOTTE

C'est à ce domicile, légal dans tous les sens pour le moment, que le ministère fédéral du Revenu lui a fait parvenir, en même temps qu'une cotisation totale de $138,191 pour impôts non payés en 1976, 1977 et 1978, un avis de saisie de tous ses biens, meubles et immeubles, effets et «tenures», pour garantir le paiement de cette redevance qui est évidemment assortie des intérêts exigibles selon la loi.

Le document émis par la cour fédérale a tout simplement force de jugement, et il touche tous les biens que possède la prévenu. Leur valeur totale, selon certaines sources, approcherait le million de dollars.

Côté, qui n'exploite incidemment plus le profitable commerce de bijouterie qu'il possédait rue Bélanger, serait toutefois propriétaire de quelques immeubles à Anjou, Laval et Ste-Anne des Plaines, où il a la maison de ferme richement meublée où son épouse et son fils de cinq ans avaient été assassinés, il y a sept ans.

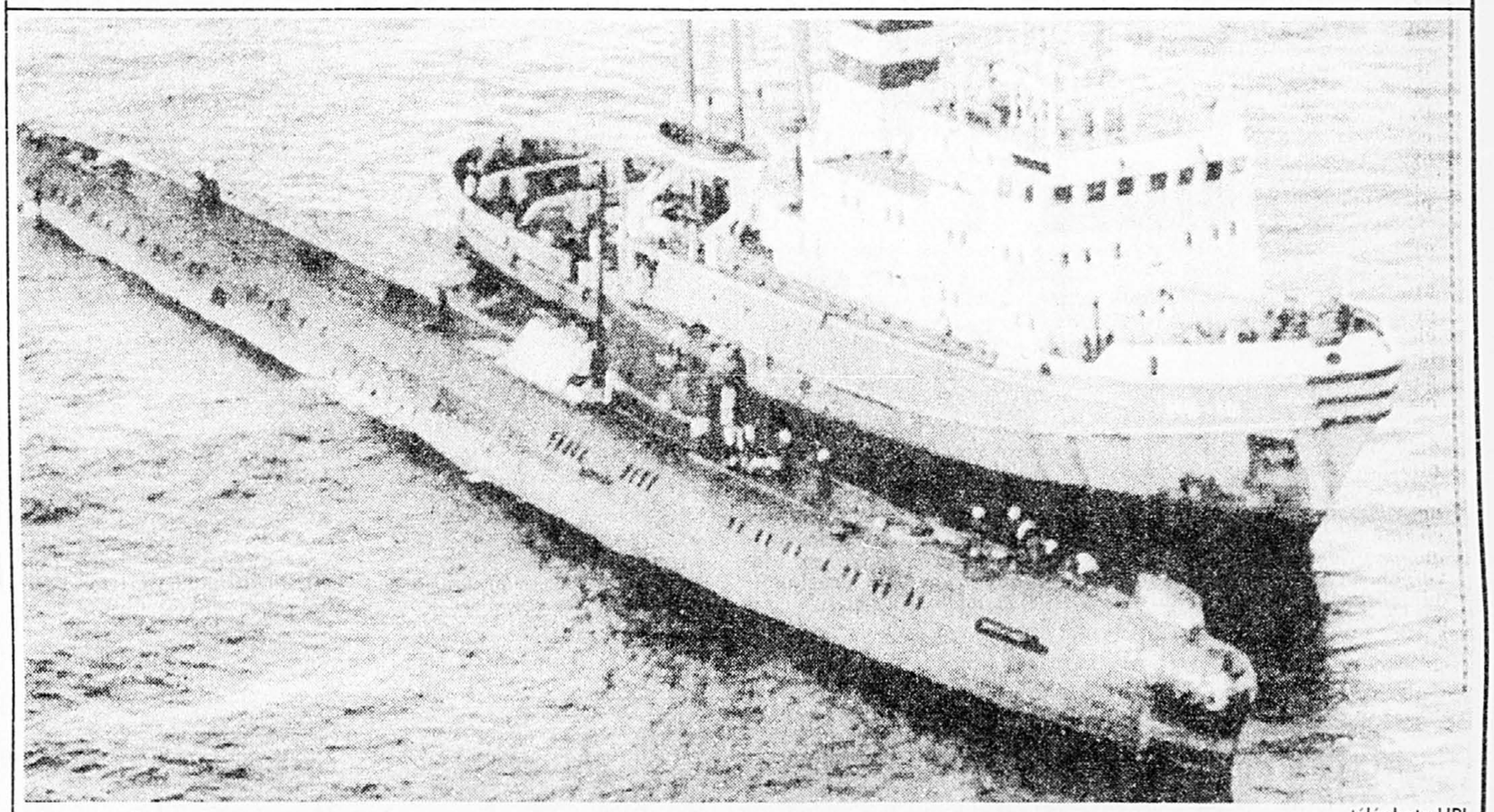
Le nouvelle, qui s'était ébruitée depuis quelques jours, a éclaté en cour même, hier, alors que son avocat, Me Léo-René Maranda, s'est justement appuyé sur ces événements, et sur d'autres, pour réclamer du juge Jean-Paul Dansereau un cautionnement qui permettrait à l'accusé de se défendre adéquatement de ces procédures du fisc, et de tenter de sauver ses biens.

Me Maranda a également invoqué le fait qu'au cours des dernières heures, un autre individu, revenu dans la métropole pour faire face à une accusation d'importation de 1,700 livres de haschisch, avait été libéré sous un cautionnement de $5,000, même si, à sa rentrée au pays, on avait soutenu qui y serait justement accusé du meurtre... de Mme Côté et de son fils. Ce qui ne s'est toutefois pas encore produit.

Me Maranda soumit que si, souvent, on demande de refuser des cautionnements à certaines personnes pour «sauver» l'image de la justice, c'est peut-être un cas, où, comparaison faite entre ces deux accusés, cette même justice ne semblera pas avoir un bien beau rôle, en raison de l'inégalité des traitements accordés.

Le prévenu, de souligner Me Maranda, fait présentement face à un préjudice inadmissible et irraisonnable, à cause de ces mesures arbitraires de l'impôt, mesures qu'il avait déjà réussies à contrer dans le passé. Va-t-on lui imposer une pénalité de quelques centaines de milliers de dollars, en faveur de Sa Majesté, tout simplement parce qu'il a voulu se défendre d'une accusation qu'il a toujours niée? Et à un moment où il ne pouvait tout simplement pas avoir accès aux documents qui auraient pu satisfaire les exigences du fisc. A tout cela, le procureur de la Couronne, Me Michel Viens, rétorqua que rien n'indiquait officiellement que l'individu dont Me Maranda parlait avait été accusé ou allait être accusé de meurtre, et que, de toutes façons, si c'était à tort qu'un cautionnement avait été accordé à ce dernier, ce n'était pas en accordant un à Côté, à son tour, que l'on rétablirait les choses.

Le juge Dansereau devait pour sa part ajourner sa décision à lundi, date à laquelle recommencera le contre-interrogatoire du policier P.A. Leduc par Me Michel Massicotte, le procureur de Marie-Louise Nolan, la jeune femme qui aurait été conduite au sous-sol de la place Bonaventure pour prendre possession du sac de drogue qui est à l'origine de toute cette affaire.



téléphoto UPI

Une dizaine de minutes seulement après que le remorqueur soviétique eut pris en charge le sous-marin russe en panne, le convoi stoppait, sans raison apparente.

LE JAPON NE VEUT PAS D'ARMES NUCLÉAIRES DANS SES EAUX

Le touage du sous-marin russe brusquement stoppé

TOKYO (Reuter, AFP) — Des difficultés semblent être survenues hier, au cours de la tentative de remorquage du sous-marin soviétique de la classe «Echo-1» à bord duquel un incendie s'était déclaré jeudi, alors que le bâtiment croisait à une centaine de kilomètres de l'île d'Okinawa.

De source japonaise, on précise que, dix minutes environ après que le remorqueur de 1,000 tonneaux qui était arrivé à l'aube sur les lieux de l'accident eut entrepris de touer le submersible, le convoi stoppa et un ravitailleur de sous-marins battant pavillon de la marine de guerre soviétique se rangea à ses côtés.

Les autorités japonaises ne s'expliquent pas pourquoi le remorquage a été si rapidement interrompu; il est possible, avance-t-on, que le gouvernail du submersible ne fonctionne plus, ce qui rendrait son remorquage beaucoup plus difficile.

On estime que le lieu de destination ultime du convoi est Vladivostok, en Sibérie, le port d'attache du sous-marin, ce qui représenterait un voyage de près de 2,000 kilomètres.

Le gouvernement japonais a fait savoir à ce propos qu'il avait virtuellement exclus tout risque de contamination radioactive provoqué par l'accident et qu'il ne s'opposerait pas à ce que les Soviétiques empruntent, pour leur voyage de retour, le détroit de Tsushima (entre Kyushu et la Corée du Sud), celui de Tsugaru (entre Honshu et Hokkaido) ou celui de Soya (entre Hokkaido et Sakhaline), dans la mesure où aucune fuite radioactive n'aura été décelée. Par contre, le bâtiment ne sera pas autorisé à traverser les eaux territoriales japonaises si Moscou ne peut garantir qu'il ne possède pas d'armement nucléaire. Les experts doutent toutefois que les autorités soviétiques se plient à cette directive.

CONDOMINIUM

NOUVEAU PROJET

avec taux d'intérêt de

11% pour le CHAMBORD/12% pour le CHANTILLY

(pour une durée de 5 ans)

APPARTEMENTS MODÈLES



Pour s'y rendre, prenez l'autoroute 13, puis le boul. Samson ou encore l'autoroute des Laurentides puis le boul. Levesque jusqu'à la Promenade des Iles.

4045, Promenade Paton
Ile Paton, Que.
Tél.: 688-8440

"AH! LA BELLE VIE!"



DOMAINE de l'ILE PATON

Cours de base de Fine Cuisine Familiale par Henri Bernard

8 sept. — 20 nov.
1 fois par semaine, jour ou soir

PROSPECTUS
843-6481

Institut Culinaire Henri Bernard

Permis d'enseignement de culture personnelle 2015 de la Montagne Suite 610, Mtl. H3G 1Z4



SUBVENTION GOUVERNEMENTALE

AVANT 1961 JUSQU'À $1,000

Mousse Rapco
Laine soufflée
Permis no: 1526-5176
• Service 24 heures
• 20 ans d'expérience
• Garantie écrite

• Financement sans intérêt
• Estimation gratuite

270-9238/270-3833

Mousse Rapco
Le plus grand réseau canadien des négociants en mousse isolante

ISOLATION PLUS INC.
GÉRALD L'ITALIEN, PROP.
6341, rue Fabre
Montréal — 270-9238

AS-TU BESOIN D'AIDE?

Si tu ressens le besoin de mieux comprendre, de t'accepter, d'améliorer la qualité de ta vie!

Si tu as participé à des cours de personnalité ou de relations humaines et que tu voudrais approfondir la connaissance de «TOI».

SI tu fais face à des problèmes émotifs, culpabilité, anxiété, timidité, insécurité, communication avec les autres, etc., etc.

SI tu es aux prises avec l'alcool, les médicaments, l'obésité.

QUELQU'UN PEUT T'AIDER!

THÉRAPIE DE GROUPE (15) Basée sur «S'aider soi-même». Lucien Auger

Consultation personnelle sur rendez-vous: Psychothérapeute

MONTREAL
728-8076
Atelier initiation au développement Émotivo-rationelle (A.I.D.E.R.)

VERDUN - LASALLE
277-7912
Anne Maynard
Spécialiste en obésité

BASSES LAURENTIDES
430-5937
Atelier de découverte et épanouissement de la personne (A.D.E.T.)

MONTRÉAL-EST, REPENTIGNY
645-2231
Denise Ratthé

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur

FERNAND ROY
vice-président exécutif

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

Une inquiétante rumeur venue d'Ottawa

Les premiers ministres provinciaux qui se sont réunis cette semaine à Winnipeg pour y tenir leur 21e Conférence annuelle, avaient fait preuve, à l'issue de la première journée, de modération à l'égard du comportement du gouvernement fédéral dans les négociations constitutionnelles actuellement en cours.

Du moins dans leur communiqué officiel et leurs déclarations publiques, qui dissimulaient le mécontentement qu'ils manifestent volontiers entre eux. Une réserve, selon le ministre Claude Morin, fondée sur la crainte de tomber dans le piège fédéral de la confrontation.

Mais le deuxième jour de la conférence cette retenue est disparue, sinon dans le communiqué final, du moins dans les déclarations publiques, à la suite de la publication dans le journal *The Citizen*, d'Ottawa, d'une nouvelle faisant état d'une lettre du secrétaire du Conseil privé au premier ministre Trudeau, dans laquelle M. Pittfield propose la convocation du Parlement, le 24 septembre, pour déposer et faire adopter avant les Fêtes une loi sur le rapatriement de la constitution, advenant un échec sur ce sujet à la conférence de septembre.

Cette nouvelle, qui n'a été ni confirmée ni infirmée hier à Ottawa, a surpris et choqué la plupart des participants à la conférence de Winnipeg.

Le premier ministre Lévesque, pour un, a accueilli cette nouvelle avec humeur. Pour lui, si elle est fondée — et il n'a pas l'air d'en douter — le gouvernement fédéral trahit une évidente mauvaise foi puisqu'il préparerait ce coup de force alors même que les gouvernements provinciaux sont depuis plusieurs semaines engagés à fond dans une ronde de négociation mise en branle par M. Trudeau lui-même.

La colère de M. Lévesque et de ses homologues provinciaux est compréhensible. Car cela indiquerait que le gouvernement fédéral se prépare à agir comme s'il ne croyait pas à la réussite de la conférence constitutionnelle de septembre.

On peut même se demander s'il y a jamais cru, quand on considère tout ce que M. Trudeau et les siens ont dit et fait depuis la première rencontre des premiers ministres le 9 juin. Comment ne pas penser que M. Trudeau a relancé le processus de négociation en sachant qu'il n'aboutirait pas, mais juste pour en tirer une raison additionnelle, aux yeux de la population, de prendre les choses en main pour les débloquer.

Il peut s'agir que d'un canard mais il est vraisemblable qu'il y ait du feu à l'origine de cette fumée. Jeudi dernier je rappelais qu'en mai 1979 M. Trudeau avait expliqué en détail la stratégie qu'il utiliserait, une fois reporté au pouvoir, pour débloquer le processus révisionnel.

Il est donc vraisemblable que la rumeur soit fondée et que cette machine soit en marche. En ce cas les gouvernements provinciaux pourraient-ils faire obstacle à cette manoeuvre? Comment y parviendraient-ils, eux qui n'ont pas l'appui de leurs populations en cette matière, alors que les sondages montrent le contraire pour M. Trudeau?

Voilà à quoi s'expose une fédération qui n'a pas su se donner les moyens de réformer normalement un texte constitutionnel qui est source de graves conflits. Cette lacune appelle fatalement un coup de force de la part du gouvernement qui a la capacité politique de le faire en vertu de son mandat de préserver la fédération et de l'état de l'opinion publique. Il demeure que le procédé est cavalier, qu'il est en contradiction avec le véritable esprit fédéraliste et donc dangereux pour l'avenir de la fédération. Par ailleurs, les gouvernements provinciaux, étant plus près du peuple que ne l'est le gouvernement fédéral, il n'est pas sûr que dans une confrontation ouverte entre les deux ordres de gouvernement le Fédéral conserve toujours la faveur populaire.

Une démarche qui vise à court-circuiter les gouvernements provinciaux en faisant arbitrer le différend par la population risque de miner sérieusement la fédération canadienne, elle aura empoisonné le système en rendant perpétuellement méfiants les gouvernements provinciaux à l'égard du pouvoir central. Et si un tel coup de force réussissait, notre fédération serait en plus sur la voie du régime unitaire.

Le projet que paraît envisager sérieusement M. Trudeau illustre certes l'impasse dans laquelle se trouve la crise constitutionnelle, mais davantage l'impuissance des politiciens à résoudre seuls un problème de cette nature. Comme dit le professeur McWhinney, un constitutionnaliste averti, les politiciens ne peuvent se départir de préoccupations politiques dont l'intérêt national fait immanquablement les frais.

Aussi devrait-on peut-être suivre sa suggestion et songer à s'en remettre à une assemblée constituante, comme l'ont fait d'autres pays qui s'en sont bien portés.

MARCEL ADAM

Le dénouement de la grève des cols bleus

Le syndicat des cols bleus de Montréal se dit heureux de la sentence arbitrale qui vient d'être rendue dans son cas. Il se félicite du fait que l'arbitre a acquiescé à plusieurs de ses demandes que la Ville s'obstinait à lui refuser.

On s'en réjouit pour lui. Surtout quand on se souvient que cet arbitrage a été imposé par une loi d'exception qui, le 24 mars dernier, venait mettre fin à une grève de cinq semaines. Cette loi le privait provisoirement de son droit de négociation.

Par contre, même si cette sentence arbitrale peut plaire davantage à la partie syndicale qu'à la partie patronale, on voit mal la conclusion que tirent de ce fait le président du syndicat, M. Réjean Gauthier, et le président de la FTQ, M. Louis Laberge. Selon eux, «le gouvernement aurait mieux fait de dire carrément à la Ville de Montréal et à la CUM, qu'il n'y aurait pas de loi spéciale, ce qui les aurait forcées à négocier sérieusement un règlement au lieu de pénaliser des travailleurs qui exerçaient leur droit légitime de faire la grève.»

C'est un peu vite dit. Il n'est pas question ici d'exonérer la Ville de tout blâme dans cette affaire. S'il y a eu intransigeance, toutefois, elle n'a sûrement pas été le fait des seules autorités municipales. On se rappellera, en effet, que dans ce conflit un médiateur gouvernemental avait présenté un rapport après l'échec des négociations directes. La Ville avait accepté ce rapport, même si c'était à contrecoeur, alors que le syndicat l'avait rejeté.

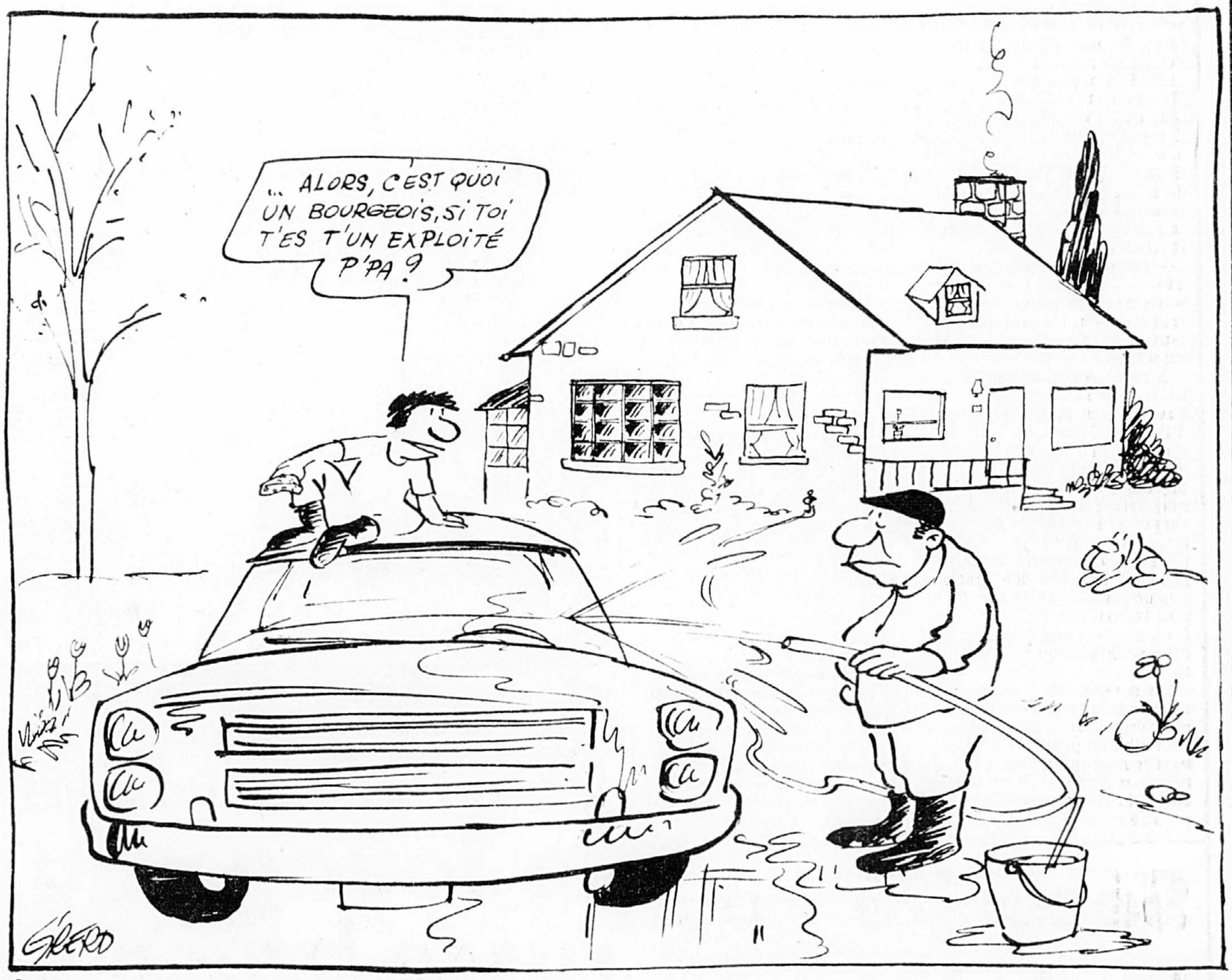
Dans le préambule à sa sentence, l'arbitre se contente d'ailleurs de dire que son intervention était nécessitée par l'échec des mécanismes normaux de la négociation. Il n'en impute le blâme à personne en particulier.

Le syndicat se plaît à souligner que l'arbitre lui a donné raison sur plusieurs points. Il insiste moins sur le fait qu'il lui a donné tort sur d'autres.

Dans ce contexte, peut-on honnêtement prétendre qu'on en serait arrivé à un règlement dans un délai raisonnable en laissant les parties continuer le dialogue direct? Peut-on prétendre que les parties auraient capitulé rapidement sur les points où l'arbitre aujourd'hui leur donne tort? Je ne le crois pas et le gouvernement ne le croyait sûrement pas à l'époque. Après 41 jours d'absence de services, souvent même de services essentiels, l'autorité provinciale se devait d'intervenir comme elle l'a fait dans l'intérêt de la population.

Cette loi d'exception, comme toutes les législations du genre, n'avait rien de plaisant. Elle était pourtant la moins choquante possible en ce qu'elle n'imposait rien aux parties qui gardaient toute latitude de faire valoir leurs arguments devant une tierce personne.

VINCENT PRINCE



Reprise

Droits réservés



Marie-Josée Drouin
collaboration spéciale

Hausse de l'épargne au pays

Les Canadiens épargnent beaucoup plus aujourd'hui qu'il y a dix ans. Ils épargnent aussi beaucoup plus que leurs voisins américains.

Une étude publiée récemment par le ministère fédéral des Finances indique que l'épargne personnelle des Canadiens est passée d'un niveau de 5,3% du revenu disponible en 1970 à 10,9% en 1975. On s'attend aussi à ce que le taux d'épargne se maintienne aux environs de 10% pour les prochaines années. Par ailleurs, le taux d'épargne personnelle aux États-Unis reste faible de sorte que le taux d'épargne au Canada est d'environ 5 à 6% supérieur à celui de nos voisins du Sud. Qu'est-ce qui stimule ainsi l'épargne chez les Canadiens?

D'abord les analystes du ministère des Finances ont pu constater une coïncidence assez étroite entre l'accélération de l'inflation au cours des dix dernières années et la croissance de l'épargne. Bien sûr, dans une situation d'inflation anticipée, les versements d'intérêt ont tendance à augmenter et procurent donc un certain encouragement à l'épargne. Les consommateurs y voient parfois un moyen de protéger leurs actifs contre l'érosion qu'impose l'inflation. Par ailleurs, le coût des emprunts augmente aussi, ce qui gruge l'épargne. Toutefois, même en tenant compte de ce facteur il semblerait que le fait que les Canadiens, anticipant des taux d'inflation toujours plus élevés, aient voulu accroître leurs revenus en intérêts, a contribué à élever d'environ 40% le taux d'épargne.

Il faut dire aussi que dans une période inflationniste, le secteur de l'habitation joue un rôle particulier pour influencer l'épargne. Certains consommateurs jugent que l'achat d'une maison dont la valeur augmente au moins aussi rapidement que le taux d'inflation offre une protection contre la diminution du pouvoir d'achat. Par ailleurs, les coûts des hypothèques ont aussi tendance à s'accroître et gonflent donc le niveau des épargnes.

Il faut dire encore que le régime fiscal canadien a joué un rôle important dans la stimulation de l'épargne. Depuis les années 70, les Canadiens bénéficient d'exemptions allant jusqu'à mille dollars sur les revenus en intérêts et dividendes. Les régimes d'épargne-retraite ainsi que d'épargne-logement procurent aussi des avantages fiscaux et incitent par le fait même à l'épargne. L'étude du ministère des Finances conclut que tous ces facteurs, dans un contexte d'inflation anticipée ou non anticipée, contribuent un autre 50% de l'augmentation du niveau de l'épargne.

Viennent s'ajouter à ces facteurs plus proprement économiques, des changements dans le comportement des consommateurs qui semblent avoir favorisé l'épargne depuis un certain temps. Il semblerait, par exemple, que l'incertitude entourant nos perspectives économiques ait incité certains Canadiens à épargner pour se protéger contre un avenir qui s'annonce plus difficile.

Les changements démographiques, plus particulièrement le veillissement de la population et la proportion accrue de la population entre les âges de 35 et 64 ans ont peut-être contribué également à hausser le taux d'épargne. Il est certain aussi que l'accroissement du taux de participation des femmes au marché du travail a accru la possibilité pour certains ménages d'augmenter leurs épargnes.

Mais, ces tendances sociopolitiques sont visibles aux États-Unis également et le taux de ce pays a plutôt chuté. Pourquoi?

D'abord, les Américains ne jouissent pas des incitations fiscales à l'épargne, tels le régime épargne-retraite et le régime épargne-logement.

Les Américains ne peuvent pas non plus déduire les exemptions pour les revenus en intérêts et dividendes. Par contre, le système fiscal américain permet aux contribuables de déduire de leurs revenus les coûts d'intérêt de leurs hypothèques, des prêts personnels et du crédit à la consommation. En réduisant par le fait même le coût des emprunts, le régime fiscal américain réduit les incitations à épargner.

Au cours des années 70, il faut se rappeler aussi que le taux de chômage augmentait plus rapidement au Canada qu'aux États-Unis. Il semble que les taux de chômage plus faibles aux États-Unis ont soutenu la confiance des Américains envers leur avenir économique et ainsi contribué à diminuer les épargnes. L'écart entre les taux d'épargne canadien et américain s'explique donc par divers facteurs cycliques et institutionnels.

Malheureusement, l'étude du ministère des Finances ne discute pas de l'impact que peut avoir l'augmentation de l'épargne sur l'économie canadienne. L'augmentation de l'épargne est survenue en même temps que l'accroissement des déficits budgétaires des gouvernements. Le gouvernement aurait-il consciemment incité les Canadiens à l'épargne afin d'accroître les sources de financement de ses déficits, une part de l'épargne étant détenue sous forme d'obligations du Trésor? En quoi ces tendances pourraient-elles influencer les investissements? Ce ne sont que deux des questions de fond sur lesquelles nous et, il faut l'espérer, le ministère des Finances, devrons nous pencher d'ici peu.

Controverse sur la stratégie nucléaire

Quoi que disent en cette saison les candidats Carter et Reagan ne peut revêtir qu'un sens: allécher l'électeur, l'inciter à maintenir M. Carter au pouvoir, si le propos est tenu par le président, ou à porter le candidat républicain à la présidence, quand c'est M. Reagan qui parle. Quoi de plus naturel, à moins de trois mois des élections? Les discours des deux rivaux servent forcément des fins électorales.

C'est à Boston, devant l'American Legion, que les deux protagonistes ont porté le débat oratoire. L'un et l'autre ont parlé de la défense des États-Unis. Le candidat républicain a plaidé pour le «muscle», M. Carter pour «l'expérience».

M. Reagan demande un renouvellement complet de la défense militaire de son pays, puisque «la faiblesse, l'incohérence, l'hésitation et le bluff» caractérisent la politique militaire de la présente administration. M. Reagan a même rappelé le Vietnam, où, selon lui, l'erreur des Américains n'a pas été d'engager le combat mais de perdre la guerre. Voilà qui devrait donner bonne conscience aux élites nationalistes. Mais qui ne répond pas à la question: les Américains pouvaient-ils gagner cette guerre?

Devant le même auditoire, le président s'est présenté comme la voix de la raison et de l'expérience. Même sur le plan des innovations en matière de défense, il prétend pouvoir défendre son dossier.

Le fait est que l'administration Carter a modifié récemment la stratégie nucléaire. Celle-ci donne la priorité à des attaques contre des objectifs militaires soviétiques, au lieu de viser la destruction des villes et des complexes industriels.

Comme le remarque le *Washington Post*, «l'idée de mettre moins l'accent sur les représailles massives à l'encontre des villes soviétiques en cas de conflit n'est pas nouvelle. L'ancien secrétaire à la Défense J. Schlesinger l'avait évoquée publiquement en 1974 et Harold Brown en parle depuis deux ans. Ce qui est nouveau, en revanche, c'est que le président l'ayant fait sienne, l'administration va aller de l'avant dans cette direction. Cette modification de la stratégie américaine vient au moment où les États-Unis commencent à se doter d'armes plus précises qu'ils pourront bientôt être en mesure de mieux contrôler et diriger.

«Elle vient aussi bien à propos, à la veille des élections, pour donner le change aux républicains qui se font les avocats d'un renforcement de la défense du pays.»

La question de savoir si l'électeur se retrouve au milieu de tant de subtilités reste naturellement sans réponse.

GUY CORMIER

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

LA PRESSE, MONTRÉAL, SAMEDI 23 AOÛT 1980

LES MILLIERS DE POLONAIS EN GRÈVE FACE À LEUR GOUVERNEMENT «OUVRIER»

Une démonstration de force et une contestation sans comparaison



LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
(collaboration spéciale)

Il y a douze ans et deux jours, l'URSS envahissait la Tchécoslovaquie pour mettre un terme brutal au «printemps de Prague». Il est d'autant plus tentant aujourd'hui de tracer un parallèle avec l'imposante grève générale qui se déroule dans les régions industrielles de la Baltique, au nord de la Pologne. Les Russes sont-ils sur le point d'arriver avec leurs «tanks fraternels»?

Pour l'instant, cette hypothèse brutale est à exclure:

— D'abord parce que l'URSS, qui n'a déjà pas intérêt à multiplier les aventures militaires, redoute la Pologne plus que tous les autres pays du Pacte de Varsovie. Avec 35 millions d'habitants, le pays d'Edward Gierek serait un morceau autrement difficile à avaler que la Tchécoslovaquie (14 millions). D'autant plus qu'on connaît son nationalisme et la combativité des Polonais — ils l'ont montré contre Hitler — quand ils sont poussés dans leurs derniers retranchements. Pour Moscou, ce serait une décision difficile à prendre et risquée.

— Ensuite parce qu'en Pologne — c'est aussi l'un des versants de cette union sacrée patriotique — ni les grévistes ni le pouvoir ne cherchent l'affrontement final.

D'un côté le pouvoir, qui, depuis les années 50, et surtout depuis l'avènement à la tête du parti d'Edward Gierek, en 1970, a lâché pas mal de concessions. Environ 85 p.c. de la propriété paysanne est restée (ou redevenue) privée, ce qui fait des paysans une force sociale autonome impressionnante face à l'Etat. L'Eglise de son côté a un pouvoir gigantesque, avec une pratique évaluée à plus de 90 p.c. de la population, des lieux de culte florissants et une audience qui dépasse largement celle du Parti.

Les ouvriers, de leur côté, ont eu une influence réelle sur le pouvoir: ce sont eux qui ont mis Gomulka en place en 1956. Ce sont leurs révoltes de Gdansk (déjà) en 1970 qui l'en ont chassé au profit de Gierek. Nouvelle révolte en 1976 à Ursus et Radom: le gouvernement recule et annule les augmentations prévues de denrées alimentaires.

Rien à voir avec la répression de Prague

Cette fois, fait inédit, ni l'armée ni même la police n'ont été lancées contre les quelque 250 entreprises occupées. L'arrestation mercredi de 20 dissidents les plus connus — les animateurs du Kor, mouvement d'auto-défense social — est loin de constituer une offensive brutale, d'autant plus qu'il est possible que ces dissidents soient relâchés au terme des délais de garde à vue de 48 heures.

Si le harcèlement policier — parfois les brutalités — n'a jamais cessé en Pologne, cela n'a rien à voir avec la répression à Prague ou, à fortiori, à Moscou. Il y a quelques mois, l'éditeur d'une revue interdite (tirée à plusieurs milliers d'exemplaires) s'est vu condamner à une peine avec sursis: il s'est présenté — ainsi que tous ses amis dans l'assistance — à son procès avec un T-shirt arborant le titre du journal. Au cours de ces derniers jours, l'un des animateurs du Kor était suivi de si près par la police qu'il utilisait parfois leur voiture pour se rendre plus rapidement à ses rendez-vous... Autant dire que, sans aucune mesure officielle de libéralisation, le pouvoir polonais tolère de facto une autonomie et un espace de manoeuvre à la vie dissidente.

Face au pouvoir, une opposition multiforme, qui va d'intellectuels libéraux à demi-officiels (journaux, universités, etc.) au mouvement officiellement oppositionnel qu'est le Kor, en passant aujourd'hui par le comité de grève inter-entreprises.

Jacek Kuron, principal porte-parole du Kor, arrêté mercredi pour la nième fois depuis 1960, m'avait reçu il y a trois ans dans son appartement, où l'on entrait comme dans un moulin, et où chacun s'activait à la fabrication de tracts ou de journaux «clandestins». «L'opposition organisée en ce pays compte des milliers de personnes», me disait-il avec cet aplomb un tant soit peu prétentieux fréquent en Pologne. «Ce que nous voulons? La démocratie... mais peut être sans toucher au cadre officiel.»

Cette déclaration sybilline, que je n'avais pas comprise à l'époque, est aujourd'hui en train de se réaliser partiellement.

Contre un gouvernement «ouvrier», des milliers de travailleurs se mettent en grève, occupent les usines et présentent un catalogue ambitieux de réformes — non seulement économiques mais surtout politiques: c'est déjà une démonstration de force et une contestation sans comparaison avec les autres pays de l'Est. Un mouvement d'autant plus solide et impressionnant qu'il est dirigé avec retenue et sens politique.

Obtenir le maximum sans brutalité

Un objectif pragmatique: obtenir le maximum de réformes possible, sans obliger le pouvoir polonais à une réaction brutale, ni provoquer une intervention soviétique.

On a ainsi vu, dans des assemblées de grévistes qui demandaient «tout et tout de suite» (élections libres, etc.), des représentants du Kor prêcher la prudence: «Demandons la liberté syndicale et la libération des détenus politiques, mais en donnant les noms précis. Ne faisons pas de maximalisme. Il faut laisser au gouvernement une porte de sortie», disait le porte-parole du Kor. «Surtout écrivez bien dans votre journal que pas un mot n'a été dit contre les Soviétiques ou le Pacte de Varsovie», disait un ouvrier à un journaliste.

Le printemps de Prague s'est fait dans l'euphorie — ou dans le brouillard, comme on voudra. J'ai entendu, il y a quelques années en Pologne, des opposants ou des libéraux ironiser sur la «naïveté» des Tchèques et leurs «grands principes».

Preuve de courage et de prudence

Les Polonais, eux, s'ils ont prouvé souvent leur courage, manient la prudence, pour ne pas dire la ruse. Il faut obtenir le maximum de Gierek — ancien mineur encore populaire — mais sans provoquer sa chute qui se ferait vraisemblablement au profit de «durs», disent les grévistes. Du côté du «pouvoir» on promet pour l'instant de ne pas utiliser la force contre les ouvriers. Cette semaine, j'ai entendu en direct un journaliste plutôt officiel de la télévision polonaise se féliciter du «réalisme» des deux côtés. «Un compromis pourrait se faire en intégrant des leaders de la grève aux syndicats officiels», disait-il. Faible concession pour les grévistes, mais déjà énorme pour l'Etat. A Paris, un membre du Kor parlait de son côté d'une «reconnaissance de facto des syndicats libres, parallèlement aux organisations officielles».

Les possibilités de discussions existent donc. D'autant plus que chez les grévistes, on admet au départ qu'il y a des sujets tabous: le Pacte de Varsovie, les structures politiques officielles, le Parti unique, etc. Quant à la situation économique, elle est pour le moins difficile, avec une dette «occidentale» de plus de 10 milliards de dollars. A Gdansk, on ne recherche ni la victoire totale ni la rupture: seulement, dans les faits, obtenir le maximum du gouvernement sans lui faire perdre la face (vis-à-vis des Russes, il va sans dire). Les victoires obtenues — dans le sang ou «seulement» la brutalité policière — en 1956, 1970, 1976, n'ont jamais été complètement effacées, malgré les tentatives ultérieures de reprise en main. A chaque étape, des libertés «de facto» ont été conquises et à peu près conservées.

La situation ne peut durer

Cela dit, et malgré le «réalisme» des deux parties en cause, la situation ne peut durer ainsi indéfiniment: pour des raisons économiques, et parce que Gierek risque bientôt d'y perdre la face... et le pouvoir.

A quand le point de rupture, le moment où il faudra choisir entre le compromis et l'affrontement? Quelques jours, une semaine, deux semaines? Toute la question est de savoir quelles concessions (politiques) Gierek peut consentir tout en préservant la façade et les principes «socialistes», c'est-à-dire en restant crédible vis-à-vis de Moscou. Sinon, il ne lui reste que l'usage de la force, ou un pari sur le pourrissement de la grève. Un pari dangereux, car elle pourrait aussi bien s'étendre.

De toutes manières, s'il y a «solution négociée» elle ne peut être que boiteuse et temporaire: les libertés, formelles et réelles, que réclament à terme les ouvriers de Gdansk et Stettin, le Parti et le gouvernement polonais n'ont pas les moyens de les octroyer. Les problèmes demeureront.



Les travailleurs en grève veulent obtenir le maximum de réformes possibles, sans obliger le pouvoir polonais à une réaction brutale.

Sécurité routière: la perpétuelle tentation de faire marche arrière



Marc Laurendeau
(collaboration spéciale)

Paradoxalement, aucun domaine législatif n'est aussi périlleux pour les dirigeants politiques que la sécurité routière. Là plus qu'ailleurs, une décision trop impulsive compromet une carrière en un rien de temps. Car la sécurité routière contient une embûche sournoise: chaque citoyen a sa petite idée de ce qui est juste et pratique ou de ce qui enfreint ses libertés. Chacun se croit, en somme, un «Jos connaissant».

Même un personnage aussi adulé et puissant que Jean Drapeau a dû capituler sur ce sujet. Devant la vague de mécontentement, il a renoncé à faire appliquer le règlement municipal qu'il avait fait adopter et qui obligeait le passager d'un taxi à s'asseoir sur le siège arrière, là où la probabilité d'accident est moins grande. Dans le même sens, l'ancien ministre péquiste des Transports, M. Lucien Lessard, à peine remis de la controverse sur le mot «arrêt» qu'il avait voulu substituer au terme «stop», vit les objections se dresser de toutes parts contre son avant-projet de nouveau Code comme un simple document de discussion. Peu après, à la faveur d'un remaniement ministériel, il était muté à un autre porte-feuille.

M. Lessard y laissa quelques plumes

A l'automne de l'an dernier, une large partie de l'opinion publique contestait, dans le projet Lessard, l'obligation faite aux médecins de rapporter les conducteurs inaptes, la permission de virer à droite sur un feu rouge, la possibilité de dépassement à droite et le droit accordé aux autobus sur les autoroutes de conduire plus rapidement (10 kilomètre/heure de surcroît) que les voitures privées. Devant la visible impopularité de ces mesures, le projet de Code de la route fut retiré et M. Lessard y laissa quelques plumes.

Aujourd'hui c'est le nouveau ministre, M. Denis De Belleval, qui revient sur certaines de ses propres décisions et qui remet en question des mesures annoncées par des organismes administratifs provinciaux.

Divers secteurs de l'opinion publique avaient protesté contre l'idée, lancée par M. De Belleval, d'imposer une amende de $100 à ceux qui ne porteraient pas la ceinture de sécurité. Ce mouvement a trouvé écho au caucus des députés péquistes, où plusieurs se sont déclarés opposés à cette mesure et ont demandé qu'on dissipe l'impression que la décision était prise. Le ministre De Belleval, tout en maintenant le principe de l'obligation de porter la ceinture, concède aujourd'hui que l'amende pourrait être abaissée à $50.



Denis De Belleval

Coïncidence troublante, la Régie de l'assurance-automobile du Québec (RAAQ) annonçait cette semaine que les primes ne seraient pas augmentées pour l'année 81. Pourtant, la présidente de la Régie, Mme Claudine Sotiau, avait déclaré le 16 juin dernier en conférence de presse qu'«à moins d'une diminution substantielle du nombre d'accidents mortels ou avec blessures, il faut prévoir une hausse des contributions». Le 6 août dernier, Mme Sotiau allait même jusqu'à suggérer des surprimes, c'est-à-dire des pénalités qui pourraient être imposées aux conducteurs pris en défaut. Ainsi, l'automobiliste ayant enfreint des normes de sécurité routière verserait $30 pour une infraction coûtant normalement $20 et le surplus serait versé au fond de la RAAQ.

Surprise: situation financière plus saine

Or voici que la Régie vient de découvrir que sa situation financière est plus saine qu'elle ne l'avait cru. Elle se refuse à augmenter les primes sauf pour les propriétaires de taxis et de motocyclettes. M. De Belleval a d'ailleurs l'intention de s'objecter, auprès de la Régie, à ce qu'on établisse de telles exceptions. Les reculs semblent se multiplier tout naturellement dans ce domaine. L'an dernier, à l'approche du référendum, ce n'est pas apparu au gouvernement une priorité de légiférer en matière de sécurité routière. Aujourd'hui, à l'aube d'un scrutin provincial, malgré les bonnes intentions, peut-être même la volonté politique, on fait très attention pour ne pas indisposer l'électorat.

Mais le problème reste très sérieux. En 1978, le Québec comptant 1,765 morts et 57,000 blessés sur les routes. Cette triste performance se maintenait en 1979 avec 1,789 morts et 62,954 blessés. Avec cette étonnante stabilité dans le record des catastophes routières, le Québec détient le 4e rang dans le monde pour les accidents mortels. Une intervention gouvernementale s'impose, de toute évidence. Certes, les dispositions coercitives n'apportent pas de dividendes électoraux à court terme, mais, à moyenne échéance, surtout si on les accompagne d'habiles mesures incitatives, elles peuvent constituer une manifestation de «bon gouvernement».

Certains changements d'abord envisagés par M. Denis De Belleval, lors du mini-sommet de Pointe - au - Pic sur la sécurité, étaient excellents. Hausser de $20 à $50 les amendes pour excès de vitesse. Rendre obligatoire les cours de conduite-automobile pour tous les aspirants à la détention d'un permis. Remettre le système de points de démérite en état de fonctionnement. Révoquer les permis au lieu de les suspendre et obliger les automobilistes sous le coup de cette disposition à se soumettre à un cours pour obtenir de nouveau leur permis.

L'amende de $100 pour avoir omis de porter la ceinture de sécurité paraît disproportionnée à côté de celle de ($50) envisagée pour les excès de vitesse. Le chauffard qui n'adapte pas sa vitesse à l'environnement met en danger la vie de ses concitoyens. Cela n'a aucune commune mesure avec celui qui ne prend pas la précaution d'amortir pour lui-même les conséquences d'un possible accident. De toute manière, le ministre De Belleval, dans sa détermination de passer à l'action, visait la mauvaise cible. Avant d'augmenter aussi radicalement la sanction pour l'omission de porter la ceinture, il faudrait voir à l'application de la règle déjà existante, ce qui est la véritable lacune chez nous.

Améliorer la situation de la sécurité routière au Québec, cela prendait tout un ensemble de mesures, dont certaines, plus raffinées, modifieraient nos valeurs culturelles. Il est significatif que les Québécois se situent parmi les plus importants consommateurs d'accessoires d'automobiles en Amérique du Nord. Nos stéréotypes font encore entrevoir la conduite brusque dans les virages et les dépassements téméraires à une vitesse folle comme une manifestation de décontraction. Il serait urgent d'en venir à valoriser le civisme et la conduite sécuritaire, exactement comme on a sensibilisé les jeunes générations à la protection de l'environnement et aux droits et avantages du non-fumeur.



Claudine Sotiau

Récompense au conducteur prudent

Au chapitre des mesures incitatives, il serait possible de récompenser financièrement le conducteur prudent par un renouvellement de son permis sans formalités ou par une baisse de sa prime d'assurances, s'il n'a pas eu d'accident au cours des dernières années et s'il a régulièrement fait effectuer des vérifications mécaniques de son véhicule. Au Symposium sur la sécurité routière tenu l'automne dernier à Montréal des experts venus de l'étranger suggéraient de diminuer les avantages d'un risque pris par le conducteur. Des horaires flexibles dans l'entreprise les (celui qui arrive plus tard termine sa journée plus tard) empêcheraient les employés de se précipiter au travail en faisant des doublages dangereux. De même, pour les camionneurs, on pourrait éviter les boni pour les voyages effectuées en supplément dans le temps prévu.

Une certaine éducation politique, aussi ne serait pas vaine. Cela mettrait en échec l'utilisation démagogique des droits individuels du chauffeur dans une situation où c'est vraiment toute la collectivité qui est concernée. Sur les routes publiques, chacun peut au contraire attendre de l'Etat qu'il le protège contre le dernier chauffard ou le premier ivrogne venu qui peut, en un instant, vous blesser pour la vie.

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

LA NOUVELLE CARTE ÉLECTORALE DU QUÉBEC

De nombreux électeurs vont se retrouver dans un nouveau comté

— 1 —

■ S'il y a des élections générales à l'automne au Québec, comme tout le laisse présager, saurez'vous dans quelle circonscription aller voter? Facile, direz-vous, mais dans le même comté qu'en 1976. Détrompez-vous! La carte électorale a été chambardée de nouveau cette année et de nombreux électeurs risquent de ne plus retrouver leur circonscription habituelle.



CLAUDE-V MARSOLAIS

de notre bureau de Québec

En effet, la nouvelle carte électorale compte maintenant 122 circonscriptions au lieu de 110 de sorte que de nombreux électeurs vont se retrouver dans un nouveau comté portant une appellation différente. Dans la seule région de Montréal, on retrouve neuf nouveaux comtés tandis que les régions de Québec, de l'Outaouais et du Nouveau-Québec s'enrichissent d'une nouvelle circonscription.

On pourrait penser que les nouvelles circonscriptions ont été taillées à l'intérieur des anciens comtés surpeuplés comme l'actuel comté du premier ministre Lévesque qui compte 70,000 électeurs. C'est en partie vrai mais il faut bien se mettre dasn la tête que tout nouveau découpage électoral au Québec produit inévitablement des réactions en chaîne dans presque toutes les circonscriptions électorales. La région de la Mauricie a été partiellement épargnée puisque les limites de trois de ses cinq circonscriptions n'ont pas été modifiées. C'est aussi vrai pour au moins cinq comtés du centre de l'Ile de Montréal ainsi que de la plupart des comtés de l'Estrie et du Saguenay-Lac-St-Jean.

Les raisons

Pour que le mot «démocratie» reflète tout son sens, il faut que le système électoral se rapproche le plus fidèlement possible de la norme: un homme un vote. Or, dans le passé, il existait des disparités énormes entre les nombres d'électeurs des différents comtés du Québec. En 1970, il fallait par exemple 10 fois plus d'électeurs pour élire un député dans le comté de Terrebonne qui comptait 80,000 électeurs que dans le comté de Brome qui en dénombrait un peu plus de 8,000.

La carte électorale de 1970 était devenue une véritable risée nationale. Le gouvernement Bourassa comprit qu'il fallait faire quelque chose, surtout que le climat social était plutôt agité en cette période (manifestations violentes, crise d'octobre, etc.). En 1971, il réussit à convaincre les représentants des 18 comtés protégés du Québec à abolir leur privilège et il créa aussitôt la Commission consultative de la refonte des districts électoraux qui produisit cinq rapports jusqu'à sa dissolution en décembre 1979.

Les deux premiers rapports de la Commission ont donné naissance à la carte électorale qui a servi aux élections générales de 1973 et de 1976. Dès la dernière élection, elle était déjà devenue désuète du fait que certaines circonscriptions accusaient des écarts considérables avec la moyenne de 32,000 électeurs par comté. On peut penser à Matapédia qui comptait 23,000 électeurs alors que Taillon dénombrait 66,000 personnes aptes à voter.

A son arrivée au pouvoir, le gouvernement Lévesque ordonna à la Commission de préparer un nouveau projet de carte. Les commissaires déposèrent le rapport l'automne dernier masi il souleva un tel tollé de protestations qu'il fût remisé sur les tablettes. Il avait le défaut de n'épargner pratiquement aucune circonscription électorale.

Devant un tel cul-de-sac et à moins d'un an des élections générales, le gouvernement décida d'agir à toute vitesse afin de respecter une promesse électorale. Il créa la Commission de la représentation électorale en décembre 1979 avec le mandat d'adopter une carte électorale définitive avant le 1er avril 1980 selon les critères suivants: une moyenne de 34,000 électeurs avec un maximum de 40,000 et un minimum de 24,000. De plus, pour la première fois au Québec, les commissaires se voyaient octroyer un pouvoir décisionnel avec l'obligation toutefois de consulter les députés, la population et les organismes intéressés.

Après des audiences publiques dans sept villes différentes, une Commission parlementaire ainsi que la réception de 500 lettres, pétitions et recommandations, les commissaires Jean-Luc Lemieux, François Drouin et Pierre-F. Côté déposaient, après un mois de délai, la nouvelle carte électorale qui entrera en vigueur après le recensement de septembre.

Si des élections étaient déclenchées avant le 8 septembre, la nouvelle carte ne serait pas utilisable. Cependant,! le premier ministre Lévesque s'est engagé à la faire servir au prochain scrutin de sorte que la date la plus rapprochée de l'élection se situerait le 14 octobre prochain.

13 exceptions

Malgré les critères imposés par la loi, la Commission a été dans l'obigation de faire treize exceptions. C'est ainsi que treize comtés dépassent la norme des 40,000 électeurs et l'on s'attend à ce que d'autres comtés dépassent ce nombre une fois le recensement compilé.

Evidemment, les commissaires avaient la possibilité de faire des exceptions à la condition qu'ils les justifient par écrit.

Le président de la Commission, M. Jean-Luc Lemieux, a expliqué que c'était pour répondre au sentiment d'appartenance des gens à une circonscription ou à un territoire donné que la Commission a prévu des exceptions.

Il existe également une autre exception, celle des Iles-de-la Madeleine avec un peu plus de 8,000 électeurs, mais elle avait été prévue par le législateur avec le consentement de tous les partis.

Atitre expérimental, la Commission a commençé à dresser les nouvelles circonscriptions sur al base des secteurs électoraux qui comptent 2,500 électeurs. Ce sont des paroisses ou des petites patries où l'on retrouve une certaine homogénéité dans la population. Sur l'Ile de Montréal on en compterait 360.

Le travai est loin d'être complété et il ne le sera pas avant la tenue du prochain scrutin. Cependant, dans l'avenir, il servira à dresser plus facilement les cartes électorales alors qu'on regroupera un certain nombre de secteurs pour former un comté, un peu comme un jeu de blocs.

Le Canada et le Québec à l'avant-garde

■ En confiant à des technocrates le pouvoir décisionnel de découper les circonscriptions électorales, le Canada et le Québec se situent à l'avant-garde des pays démocratiques puisqu'ailleurs cette responsabilité échoit aux élus.

Au Canada, ce système existe depuis 1961 mais au Québec cette procédure est tout à fait nouvelle puisqu'elle a été adoptée par la loi 10, le 4 décembre 1979. Il faut cependant souligner que le projet de loi n'a pas fait l'objet de l'unanimité des partis politiques.

Le Parti libéral, quoique favorable à son principe, a voté contre son adoption car il aurait voulu que la carte définitive préparée par la Commission de la représentation électorale soit approuvée par les deux tiers des députés de l'Assemblée nationale. L'Union nationale, de son côté, a toujours estimé que le pouvoir décisionnel dans la confection de la carte électorale devait être réservé aux parlementaires.

Malgré leur réticence, les partis d'opposition devaient voter à l'unanimité avec le Parti québécois pour la nomination de M. Jean-Luc Lemieux à la présidence de la Commission. Il faut signaler que le passé de M. Lemieux était une garantie d'impartialité puisqu'il était à l'emploi de la défunte Commission



François Drouin.

permanente de la réforme des districts électoraux depuis 1974.

Assisté du président-directeur général des élections, M. Pierre-F. Côté, et du commissaire François Drouin, M. Lemieux a pu relever le défi de préparer une carte électorale qui satisfasse en général tous les partis politiques. Donc, pour la première fois, on ne peut soupçonner que cette carte ait été tripotée par le parti politique au pouvoir.

La population sceptique

Mais la population demeure sceptique face à cet exploit. «Lorsque nous avons tenu des audiences publiques dans sept villes différentes en février dernier, les gens ne pouvaient pas se mettre dans la tête qu'une commission apolitique avait le pouvoir de confectionner une carte électorale au Québec. Beaucoup de personnes nous disaient que c'était un «scheme» (une combine) organisé par le gouvernement», confie M. Lemieux.

Malgré le doute exprimé par la population, le président de la Commission s'est dit enchanté par la consultation entreprise quoi qu'il regrette qu'un calendrier serré n'ait pas permis à l'organisme de se rendre dans toutes les régions du Québec. Ainsi, les gens de la Gaspésie n'ont pas eu l'occasion de faire des représentations. N'empêche que pour une première consultation, l'organisme a reçu 500 lettres, pétitions ou recommandations.

Lorsque les gens ont compris que les commissaires avaient été nommés pour cinq ans, ils ont promis de mieux se préparer la prochaine fois lors de la prochaine consultation qui pourrait se tenir un an et demi après les élections générales.



Jean-Luc Lemieux.

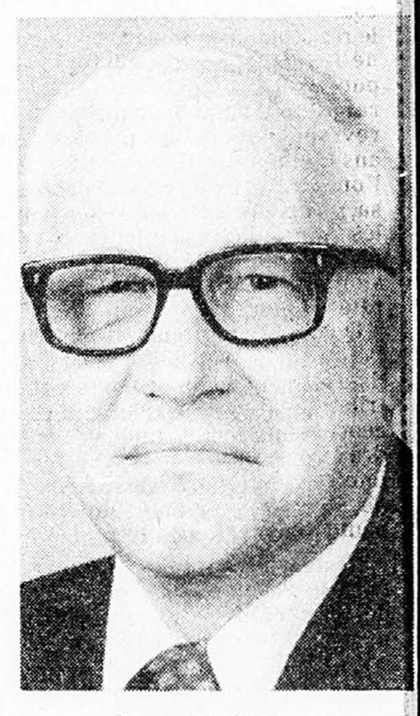
De telles remarques inquiètent un peu les commissaires qui se demandent dans quelle proportion les groupes qui se présenteront devant eux seront plus ou moins noyautés par des organisations politiques. «Lorsque les gens d'une région semblent tous d'accord sur certaines propositions, on peut se demander s'il s'agit d'une volonté populaire ou s'il n'y a pas eu tirage de ficelles. Quant à moi, je me dis qu'au moment où l'on retrouve l'unanimité au sein de la population d'un village ou d'une paroisse, il doit y avoir une volonté populaire», soutient M. Lemieux.

Préférence pour les députés

La loi 10 oblige la Commission de la représentation électorale à consulter les membres de l'Assemblée nationale, les citoyens et les organismes intéressés. Sans savoir s'il s'agissait d'un ordre de préséance intentionnel du législateur, les commissaires ont néanmoins accordé plus d'attentions aux recommandations des députés.

«Nous nous disions qu'ils connaissaient mieux leur circonscription. Nous devons leur rendre hommage car aucun d'entre eux n'a tenté de s'ingérer dans notre travail. Trois députés seulement nous ont contacté par téléphone pour demander la date des audiences publiques ou encore pour s'excuser de ne pas s'y être présentés», de dire le président.

M. Lemieux soutient que les commissaires avaient un avantage sur les députés du fait que la Commission avait consulté



Pierre-F. Côté.

d'abord les citoyens. Or, certaines recommandations embarrassaient fortement certains députés. Finalement la Commission s'est guidée, sur le bon sens élémentaire en rattachant généralement les électeurs dans leur zone d'appartenance.

LUNDI: les exceptions

LE CONSEIL D'INFORMATION SUR LES NÉGOCIATIONS

«Un bon travail mais pas le bon?»

■ Le Conseil d'information sur les négociations dans les secteurs public et para-public, organisme sans précédent en Amérique et peut-être même au monde et dont le rôle était d'informer le public sur «les enjeux de la négociation, les positions respectives des parties, les écarts séparant les parties et le déroulement de la négociation», sous l'autorité du juge en chef du Tribunal du travail, a-t-il été utile à quelque chose, ou une perte de temps?



PIERRE VENNAT

Un an après le début véritable de ses travaux, au moment de tirer sa révérence en publiant un «rapport final d'activités» qui contient plutôt des «réflexions» que des recommandations formelles, l'organisme n'en sait toujours rien.

En fait, il sait qu'il a servi à quelque chose, mais ne sait pas si cela est conforme à ce que les gesnattendaient de lui.

«Est-ce que le conseil aurait fait un bon travail mais pas le bon travail», se demande-t-on dans l'avant-propos du rapport de 75 pages servant de post-mortem à la présente ronde de négociations, si l'on excepte les négociations locales dasn l'enseignement.

Un rôle difficile

Le Conseil d'information est né dans l'ambiguité.

«Lorsque nous avons été nommés, nous n'avions pour définir notre orientation et baser nos décisions que peu de directives. Aucun antécédent sur lequel s'appuyer, aucun modèle canadien, américain ou autre pouvant servir de guide, aucune unanimité entre les parties permettant de poser des balises quant à notre action et pire encore, une acceptation fort mitigée de leur part».

Ppurtant, les membres du Conseil d'information, qui à la fin de leur mandat avaient réussi à développer des relations cordiales avec les spécialistes de la couverture journalistique des négociations du secteur public, au point de participer à une rencontre informelle de trois jours, en avril dernier, au lac Delage, au cours de laquelle sept journalistes, d'autant de médias, se sont interrogés sur la couverture qu'ils ont faite de 18 mois de négociation, présentent un rapport fort ambigu.

D'un côté, on se plaint à plusieurs endroits que les études et analyses du conseil ont été peu utilisés et on blâme en majeure partie le caractère «superficiel» des médias et la recherche effrénée de la nouvelle brute pour expliquer cet état de choses.

Les auteurs du rapport sont même très durs pour le genre de journalisme qui se fait au Québec affirmant que «le sensationnalisme plus que l'analyse semble encore faire la primeur».

Un conseil de «soutien à l'information»

Pourtant, les cinq membres du conseil qui termine ses activités, Mme Hélène Tanghe et MM. Léo Cormier, Rodrigue Blouin, Marcel Côté et Gilles Courtemanche, lancent l'idée que le conseil pourrait être fort utile s'il subsistait comme «conseil de soutien à l'information».

Cette idée avait d'ailleurs été lancée lors de a rencontre post-mortem des sept journalistes ayant couvert à plein temps la dernière négociation, au lac Delage, en discutant avec deux membres du conseil.

Assez curieusement, toutefois, le conseil démolit lui-même les arguments qui lui avaient été amenés pour jouer ce rôle de soutien.

Par exemple, on refuse de se lancer dans des études quantitatives des demandes syndicales concernant les salariés ou encore le coût ratio maître/élève, etc., même si c'est un souhait maintes fois formulé par les journalistes. Il faut comprendre en effet que les négociations du secteur public concernent la moitié du budget de l'État québécois. Or lorsque des demandes techniques de cet ordre se présentent, les journalistes se trouvent placés face à l'État, qui évalue la demande en millions et les syndicats, qui refusent de la chiffrer, sans avoir de moyens leur permettant de faire l'expertise eux-mêmes.

«Le Conseil, dit toutefois le rapport, s'est refusé à effectuer ce genre d'analyse. D'abord, compte tenu du retard à sa mise en place, il lui aurait été difficile de s'équiper pour se livrer à ce type d'étude. Ensuite, pour compléter de telles analyses, il faut connaître le nombre d'employés impliqués, leur classe et le salaire de chaque classe, pour trouver le coût d'un ratio/maître élève diminué, il faut avoir en main le nombre d'enseignants, le nombre d'élèves et l'état actuel de l situation. Or, de telles données ne sont disponibles que du côté patronal. En prenant ces données le Conseil se rendait donc dépendant et vulnérable.

Les récents événements nous montrent de plus que les chiffres sont loin d'être précis. Prétendre alors que le Conseil pourrait trouver le coût exact des demandes quand on sait qu'un trou de $500 millions est resté longtemps inaperçu, serait un peu présomptueux».

Quant au rôle de « commentateur» des positions et du comportement des parties, rôle sur lequel la plupart des journalistes dans leur ensemble ont leur réticence mais que certains éditorialistes auraient voulu voir jouer au conseil celui-ci écrit qu'«il est évident que pour jouer ce rôle, il faut en avoir les moyens. Or, le Conseil ne les avait pas. Comment, en effet, aurions-nous pu apporter le comportement des parties en négociation sans être présents aux tables? Comment décrire les efforts faits en vue d'un règlement sans en être témoin? Comment même analyser les contre-offres et les contre- demandes, si celles-ci, faites verbalement, ne sont pas transmises au Conseil? A un moment donné, nous avons demandé aux parties la possibilité d'être présents à la table centrale, ne serait-ce que dans le but d'obtenir plus d'information. Mais cette demande a été rejetée tant par la partie patronale que par les représentants des trois centrales impliquées dans le front commun.»

A partir de ce moment, privé de moyens pour faire l'analyse du coût des demandes et des offres, pas plus capable (et souvent moins) que les journalistes de savoir ce qui se passe exactement aux tables de négociation au jour le jour, le rôle de «soutien à l'information» que voudrait se voir donner le conseil suite à certaines demandes en ce sens, semble bien illusoire.

Ce qui ne veut pas dire que l'organisme n'a pas une certaine utilité. Mais il ne devient plus alors, comme ce fut d'ailleurs le cas cette fois-çi, qu'un centre de documentation et de référence où l'on peut trouver tous les documents patronaux et syndicaux officiels et des études valables, mais fort techniques, sur les conventions qui viennent d'être signées et des comparaisons par rapport aux conventions passées.

Ces données, sans aucun doute, sont utiles aux spécialistes. Elles sont bien loin, cependant, des buts recherchés, à savoir «infrmer le public sur les enjeux de la négociation».

Ce rôle là, le conseil s'est trouvé loin derrière les médias et complètement incapable de l'assumer lui-même.

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

LA PRESSE, MONTRÉAL, SAMEDI 23 AOÛT 1980

Une majorité de députés péquistes favorise des élections à l'automne

■ Les journalistes qui ont assisté à la conférence de presse du premier ministre, mardi à l'issue du caucus des députés du Parti québécois, ont eu l'impression que la députation péquiste était divisée à part égale quant à l'opportunité de tenir une élection générale à l'automne.

Or, il n'en est rien. Une nette majorité de députés du parti ministériel, ont confié après coup plusieurs députés, favorisent l'automne.



CLAUDE-V MARSOLAIS

de notre bureau de Québec

Parmi les raisons avancées pour reporter au printemps le scrutin général, certains députés ont signalé l'écoeurement général de la population après une élection fédérale et le référendum tandis que d'autres constatent que leurs militants ne se sont pas encore remis de la défaite référendaire du 20 mai dernier. Enfin, une minorité prévoit un automne difficile sur le plan économique à cause des répercussions de la récession américaine sur l'économie du Québec.

Tout le monde sait que le second sport favori des Québécois après le hockey a toujours été les élections, surtout provinciales. D'ailleurs, si l'on se fie au tirage des journaux pendant la campagne du «oui» et du «non», le référendum n'a guère passionné les gens. On voit donc mal pourquoi les Québécois renieraient tout à coup un match qui revient une fois tous les quatre ans (et même tous les trois ans si l'on se réfère au règne Bourassa,) sous prétexte qu'ils sont allés voter à l'élection fédérale de février et qu'ils ne se soient passionnés que tièdement pour le référendum.

Quant aux militants, ils ont eu l'été pour panser leurs plaies et ils sont actuellement mis à contribution afin de préparer le recencement électoral qui se tiendra la première semaine de septembre. Pourquoi ne pas profiter de ce léger «réchauffement» pour continuer le combat...

Reste maintenant la hantise de la récession mais tous les mages de l'économie prédisent qu'elle ne nous atteindra que du bout de l'aile (croissance zéro) cet automne.

Des motifs autres

Si l'on exclut les ministres, au moins 26 des 42 députés péquistes qui forment l'arrière-banc à l'Assemblée nationale ont de bonnes raisons de vouloir des élections hâtives. Vingt d'entre eux ont amélioré leur performance lors du référendum tandis que six autres obtenaient au-delà de 50 pour cent de «oui». Les autres (16) ont vu fondre leur pourcentage d'adhésions par rapport à celui de l'élection générale de 1976. Cette situation se retrouve notamment dans les régions de Montréal et de l'Outaouais.

Quelques députés expliqueront ce revirement par le fait que leur électorat recèle un fort pourcentage d'allophones ou d'anglophones favorables au lien fédéral. D'autres soutiennent que leur comté compte jusqu'à 30 pour cent de personnes âgées qui, bien que fortement attachées aux valeurs canadiennes, n'en ont pas moins un profond respect pour le «bon» gouvernement. Dans l'Outaouais, on attribuera le piètre rendement référendaire aux nombreux fonctionnaires fédéraux qui ont craint les effets de la souveraineté-association sur l'évolution de leur carrière.

Tous ces raisonnements ont une valeur bien volatile par rapport aux obstacles qui se dresseront sur la route du Parti québécois s'il retarde l'échéance électorale. Tous les gouvernements (fédéral et provincial) qui ont prolongé de plus de quatre ans leur mandat ont inévitablement mordu la poussière.

À défaut d'élections générales, le gouvernement Lévesque devra tenir des partielles dans quatre comtés vacants (Johnson, Brôme-Missisquoi, Mégantic-Compton et Outremont) qu'il est à peu près sûr de perdre. Une telle situation après la défaite des sept partielles en 1978-1979 serait démoralisante pour les troupes et engendrerait la démobilisation.

Au plan législatif, le PQ a pratiquement épuisé son programme électoral de 1976 si bien qu'une session parlementaire à l'automne n'aurait d'autres fins que de permettre à l'Opposition de tenter de percer la cuirasse parfois fragile de certains ministres. Quelques députés vous diront que l'échéance des pourparlers constitutionnels de septembre va jouer un grand rôle sur la date probable des élections. Ces propos étonnent lorsque le premier ministre Lévesque indique lui-même que l'issue constitutionnelle ne saurait faire l'objet du thème de sa prochaine campagne électorale. Fin stratège, M. Lévesque sait d'instinct que les problèmes constitutionnels n'ont jamais galvanisé, à moins d'un danger imminent pour la survivance culturelle des Québécois, qu'une poignée d'intellectuels si bien qu'il veut axer sa campagne sur l'économique.

Presque tous sur les rangs

Si l'on excepte les députés de Rivière-du-Loup, M. Jules Boucher et d'Arthabaska, M. Jacques Baril, qui réfléchissent sur leur avenir politique, tous les «back-benchers» péquistes ont confié à LA PRESSE leur volonté de poursuivre leur carrière politique. Toutefois, avant d'affronter les électeurs de leur comté, les députés actuels devront subir le test des militants.

Pour la plupart, il s'agira d'une affaire de routine. L'un d'eux risque cependant d'y perdre son comté pour avoir prêché trop fort ses sentiments d'extrême-droite. Il s'agit du député Jean Alfred qui compte se présenter à la convention de Chapleau (nouveau comté que forme la ville de Gatineau) et qui vient d'être sommé par l'Association régionale du Parti québécois de l'Outaouais de démissionner pour avoir défendu les idées de Jean-Claude Duvalier, président à vie d'Haïti, contre celles du ministre de l'Immigration Jacques Couture.

Des 42 députés péquistes d'arrière-banc, 32 ont été élus en 1976 grâce à la présence d'un candidat d'un tiers parti qui a fait bonne figure. Or, les créditistes sont disparus de la carte politique du Québec et l'Union nationale, à moins de trouver un chef prestigieux, risque fort de sombrer dans la marginalité politique avec moins de cinq pour cent des suffrages. Dans une lutte à deux, beaucoup de péquistes risqueraient d'aller tout droit vers la défaite.

C'est le cas des députés qui ont obtenu moins de 40 pour cent des voix à l'élection de 1976 et au référendum. Jacques Beauséjour, d'Iberville (35.7 en '76 et 38.4 au référendum), Louise Cuerrier, de Vaudreuil-Soulanges (35.8 pour cent à l'élection et au référendum), Jean-Marc Lacoste, de Sainte-Anne (38.0 en 76 et 32 au référendum), Jean-Guy Mercier, de Berthier (34.2 et 39.1), et Gilles Michaud, de Laprairie (38 et 35.4). Dans le cas de Sainte-Anne et Laprairie les limites du comté ont été passablement modifiées si bien que ces chiffres sont sans doute dépassés. Pour sa part, Mme Cuerrier dit espérer pouvoir garder le comté même si on lui braque un candidat aussi prestigieux que Daniel Johnson Jr.

Plusieurs autres députés sont dans la fourchette 40 - 45 pour cent. D'autres ont obtenu ce résultat en 76 mais l'ont perdu au référendum. C'est le cas des comtés où on compte une forte minorité d'allophones ou d'anglophones. Dans Bourassa, Patrice Laplante est passé de 44.9 en 1976 à 36 pour cent au référendum; Roland Dussault de Châteauguay est passé de 42.9 à 40.1 pour cent; dans Jeanne-Mance on constate une chute de 13 points entre 1976 et le référendum (de 45.5 à 32.5) ainsi que dans le comté voisin de Viau où on enregistre un écart de presque 10 points (de 43.4 à 34. Le député de Saint-Jean, Jérôme Proulx, a aussi fait mauvaise figure au référendum perdant six points par rapport à 1976 (de 45.5 à 39).

Dans les comtés montréalais précités, ces résultats n'ont plus aucune signification puisque les limites de comté ont été largement modifiées et que l'on a créé à partir de Jeanne-Mance deux circonscriptions. (Viger et Jeanne-Mance) séparant Ville Saint-Léonard en deux parties. Ces trois comtés de Viau, Viger et Jeanne-Mance deviendront de plus en plus difficiles à prendre pour le Parti québécois en raison des fortes concentrations d'Italiens qu'on y dénombre.

Pour une douzaine de députés du parti ministériel qui ont obtenu un résultat échelonné entre 45 et 50 pour cent des suffrages, la venue de l'Union nationale (même affaiblie) sur les rangs jouera un très grand rôle quant à leur succès électoral.

Certes, les députés péquistes se plaisent à dire qu'il faut dissocier les résultats du référendum de ceux de la prochaine élection générale. Ils ajoutent que la satisfaction de la population envers le gouvernement est encore très bonne et en conséquence, ils ne voient pas pourquoi les électeurs leur tourneraient le dos tout à coup. Mais... si M. Ryan réussissait à convaincre les Québécois que les péquistes sont restés de méchants séparatistes sous des allures angéliques.

On s'en sert quand ça peut servir...

■ Voilà que le gouvernement Trudeau se réconcilie avec le rapport Pépin-Robarts sur l'unité canadienne maintenant que s'ouvre le deuxième front, celui des pouvoirs économiques, entre Ottawa et les provinces.

Quand il s'est agi de combattre le projet souverainiste du gouvernement Lévesque, lors du référendum du 20 mai, les mêmes stratèges fédéraux se gardaient bien de faire allusion à l'analyse que la même commission d'enquête a faite du



PAUL LONGPRÉ

de notre bureau d'Ottawa

«cas québécois»: reconnaissance de facto de la thèse des deux nations (sans le terme); reconnaissance généreuse de la spécificité québécoise et des conséquences qui en découlent pour l'existence d'un Canada «viable»; identification des phénomènes de dualité et de régionalismes au Canada, comme étant le fondement d'une fédération renouvelée et non «les ennemis de l'intérieur», selon la thèse défendue par le premier ministre Trudeau.

Il est tout aussi évident que le ministre Claude Morin se gardera bien de faire allusion au même rapport Pépin-Robarts maintenant qu'il s'agit de discuter des aménagements possibles entre les deux ordres de gouvernement en ce qui concerne la gestion de l'économie canadienne. A cet égard, le rapport Pépin-Robarts se révèle des plus centralisateurs. Un peu comme le ministre Jacques Parizeau, il y a quelques années, lorsqu'il philosophait sur la nécessité d'un gouvernement central fort au sein de tout véritable régime fédéral, constatation qui l'aurait d'ailleurs poussé, en tant que Québécois, vers l'indépendantisme. Autrement dit: tant qu'à avoir un gouvernement fort, autant que ce soit le nôtre.

Intégration obligée

Dans le chapitre de son rapport qui porte sur «L'unité et la santé de l'économie», la commission Pépin-Robarts soutient que la réforme de la constitution et des institutions politiques canadiennes serait justifiée même si elle n'avait que pour seul objectif «d'améliorer l'aptitude des secteurs public et privé du Canada à faire face aux besoins de demain en matière de politique économique».

Ce chapitre est dû à la plume de nul autre que Jean-Luc Pépin, ex-commis voyageur du gouvernement canadien (Industrie et Commerce) et ex-agent privé dans le champ de l'exportation de biens et de technologie (Interimco). Il a été endossé sans réticence par le coprésident John Robarts, ex-premier ministre de l'Ontario, cette province qui a toujours été le pivot de la politique économique des gouvernants d'Ottawa.

Après une analyse des rapports de force entre le Canada et les géants de l'économie mondiale qu'il doit affronter, la Commission conclut que seule une fédération à l'économie intégrée peut permettre la survie et l'épanouissement de l'économie canadienne. Les avantages économiques, pour les partenaires d'une telle fédération, sont directement proportionnels au degré d'intégration atteint.

Des sacrifices... raisonnables

Un tel objectif, souligne toutefois la Commission, entraîne des sacrifices. «Dans le cas du Québec, la situation est aggravée par des problèmes particuliers, comme la domination qu'exercent les anglophones sur le monde des affaires, l'attachement à un patrimoine distinctif, la perte sociale et culturelle que doit subir tout citoyen francophone forcé de déménager vers des régions anglophones pour améliorer sa condition économique.» Ailleurs au Canada, l'intégration vient souvent en conflit avec les intérêts régionaux.

«Une des principales conclusions à tirer de cet examen de l'intégration économique, c'est que le bien-être de tous les Canadiens dépend, d'une manière toute particulière, de leur aptitude à tirer les plus grands avantages possibles de l'intégration économique, «le surplus maximum». Il ne faut pas cependant perdre de vue que la plupart des bénéfices économiques résultant de l'intégration peuvent nécessiter, de la part des régions ou des provinces, des sacrifices qu'on doit garder à un niveau raisonnable et acceptable par rapport aux bénéfices.»

Sur cette lancée, la commission recommande que l'on fasse disparaître les obstacles au commerce entre les provinces que la rédaction ambiguë de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique a laissé proliférer: politiques d'achat, contingentements, fixation des prix à des niveaux préférentiels et création des offices provinciaux de mise en marché.

C'est sur ce constat que s'appuie présentement le ministre Jean Chrétien pour réclamer de ses homologues provinciaux l'élimination des quasi-barrières qui restreignent l'efficacité du «marché commun canadien», dans une nouvelle rédaction beaucoup plus restrictive de l'article 121 de l'AANB Les propositions de M. Chrétien empêcheraient toute entrave à la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux à travers le pays. Il ne serait plus possible au gouvernement de Colombie-Britannique d'empêcher la vente de MacMillan-Bloedel ou au gouvernement québécois d'empêcher la vente du Crédit foncier à des intérêts «étrangers» canadiens.

Le marché commun canadien version Pépin-Robarts forcerait les provinces à harmoniser leurs exigences concernant les professions, les métiers, la normalisation des produits et les politiques fiscales. Tout en reconnaissant le bien-fondé d'exceptions justifiées par la poursuite d'objectifs sociaux et économiques limités et clairement énoncés, la commission juge primordiale la «coordination des politiques fiscales des provinces en vue d'empêcher une concurrence interprovinciale indue qui infléchirait considérablement les préférences des entreprises et des particuliers pour leur localisation».

Mais dans l'esprit général du rapport Pépin-Robarts, il ne faut pas oublier que ces objectifs de concertation économique ne sauraient être atteints que dans le respect mutuel des réalités régionales et de la «dualité» canadienne qui sont les assises du rapport.

Fort de sa victoire référendaire, de sa dernière victoire électorale et de sa remontée dans l'opinion publique, le gouvernement d'Ottawa, du moins dans le ton de ses interventions (menace d'action unilatérale, campagne publicitaire avant même que ne se tiennent les négociations au sommet, prétention arrogante à être les seuls définisseurs de l'intérêt national «bien compris»), aurait cependant avantage à relire ce chapitre du rapport Pepin-Robarts qui parle du difficile compromis entre l'intérêt canadien et les intérêts régionaux et dualistes.

«En général, note la Commission, la reconnaissance de la dualité et du régionalisme devrait s'accompagner de l'acceptation du rôle essentiel que peut jouer le gouvernement central dans les questions économiques et financières. (...) Cela exige, d'après nous, un plus grand degré de respect mutuel et, particulièrement, une acceptation plus enthousiaste de la part d'Ottawa, de la maturité des gouvernements provinciaux.»

Les femmes en pénitence?



Lysiane Gagnon

■ Avez-vous vu mardi, à la télévision, cette émission spéciale que Radio-Canada avait annoncée à grand renfort de publicité? C'était du gros spécial en effet: pour une fois la société d'Etat mettait à l'affiche, et en soirée, une émission d'une heure entièrement consacrée à la condition féminine! Avec un titre prometteur: «Réflexion à partir du phénomène des Yvette».

Réflexion, mon oeil! Cette émission — fort bien menée au demeurant sur le plan technique — n'a pu que renforcer les pires préjugés.

Tant par le choix des thèmes que la sélection pratiquée au montage à partir de longs interviews, on a abouti au message suivant: le féminisme est un mouvement très radical, dont le discours s'est coupé de la base. La logique de l'engagement féministe mène au lesbianisme, il y a même des féministes qui, emportées par la haine des hommes, souhaitent la généralisation de... l'insémination artificielle! Les féministes sont des femmes au travail, qui méprisent les femmes au foyer. En pénétrant sur le marché du travail, elles ont fait accroître le chômage, et en même temps fait baisser le niveau de la natalité.

Ces clichés-là sont très, très gros. Ils sont d'autant plus ravageurs, qu'ils sont insérés dans une belle émission très professionnelle, à une bonne heure d'écoute, une émission qui risque de passer pour la «somme» de l'information à ce sujet. Ces clichés-là sont pires, aussi, du fait que l'information élémentaire au sujet des aspirations féministes est si peu et si mal donnée par les mass media, et que la moyenne des téléspectateurs reste encore nourrie de préjugés.

Le lesbianisme: il y a probablement ni plus ni moins de lesbiennes que d'homosexuels mâles, et parmi elles il y a des féministes militantes. Chose certaine cependant, il y a moins de «gaies» que de «gais» à détenir des postes de commande dans la société! Chose certaine aussi, les lesbiennes et les féministes radicales sont infiniment minoritaires et marginales.

Une vieille tactique

Insister sur cet aspect dans le contexte d'une émission comme celle-là, ça n'a rien à voir avec le souci du détail, c'est de l'acharnement. On la connaît, cette tactique qui est aussi vieille que la politique elle-même: on assimile le groupe qu'on veut détruire à ses franges les plus extrémistes, de la même façon qu'on a tenté pendant dix ans de briser la crédibilité des indépendantistes en les associant aux terroristes.

Quant aux thème de l'insémination artificielle, mentionné en passant par une interviewée et ensuite complaisamment véhiculé d'une interview à l'autre par le reporter, hé bien, c'est à mourir de rire. Même ceux qui en connaissant très long sur les diverses composantes de l'idéologie féministe se demandent encore d'où ça vient.

On le sait, d'où ça vient: d'un désir, conscient ou non, de discréditer les féministes et de les faire passer pour des femmes désincarnées, des viragos haineuses. Nulle part on ne mentionne que loin d'être un appel à la lutte contre les hommes, le courant majoritaire du féminisme propose au contraire un nouvel humanisme dont les hommes aussi peuvent tirer très grand profit.

L'abolition des rôles stéréotypés, le partage des tâches (mais des responsabilités financières aussi), la revalorisation de l'instinct paternel, l'idée d'une société plus égalitaire, moins axée sur les valeurs de compétition et de productivité à tout prix, sont-ce là des propos de viragos? (Incidemment, la même tactique a été utilisée contre les premières féministes du début du siècle, qui demandait le droit de vote et le droit à l'instruction.)

Revenons au courant majoritaire et représentatif du féminisme, étrangement laissé dans l'ombre au cours de cette émission: la Fédération des femmes du Québec, par exemple, qui s'inscrit dans la tendance du réformisme modéré. qui a des ramifications partout et dont la majorité desmembressont précisément des femmes au foyer, le Conseil du statut de la femme et son équivalent à Ottawa, qui n'ont toujours été présidés que par des mères de famille qui connaissent tout, pour l'avoir longtemps vécue à plein temps de la condition de femme au foyer! Allez donc leur demander, à Laurette Robillard, à Claire Bonenfant, à Yvette Rousseau, si elles «méprisent» les femmes au foyer!

Et les minces victoires arrachées de peine et de misère aux gouvernements, à qui sont-elles dues sinon aux groupes féministes, et à qui profitent-elles sinon, pour une bonne part, aux femmes au foyer? Le projet de réforme du code civil, le système de perception des pensions alimentaires, le droit pour une femme travaillant dans l'entreprise du mari de recevoir un salaire, les possibilités de recyclage ou de retour aux études... L'unique avantage récemment consenti aux femmes au travail, c'est le droit de ne pas perdre son emploi si on est enceinte!

Ah oui, j'oubliais, c'est aux femmes au travail surtout que profite la nouvelle loi du salaire minimum... le fait étant que ces «voleuses d'emploi» sont le plus souvent forcées de travailler, et qu'elles sont comme par hasard concentrées dans les secteurs sous-payés.

Enfin, le gros drame, la natalité qui baisse... On se garde bien de préciser que c'est avant l'émergence du mouvement féministe au Québec qu'elle avait commencé à baisser, la natalité: c'est plutôt venu de l'urbanisation et de l'élévation de la scolarité.

En pénitence...

Cette émission s'inscrit dans un courant de pensée assez populaire ces temps-ci, surtout parmi les partisans déçus du «oui»: l'affaire des Yvette, dit-on serait la réaction spontanée des femmes «ordinaires» irritées par le «mépris» des féministes à leur endroit... lesquelles féministes devraient ravaler leurs revendications, comprendre qu'elles ont été trop radicales, marquer un temps d'arrêt, bref s'en aller en pénitence pour avoir été cause de la défaite du projet péquiste au référendum.

Voilà une interprétation très contestable de l'affaire des Yvette... qui fut plutôt une opération politique génialement menée à partir d'une maheureuse gaffe.

Les assemblées des Yvette étaient toutes organisées par le Parti libéral. Les auditoires étaient formés de femmes libérales ou de sympathisantes du parti. Ces auditoires étaient extrêmement hétérogènes, il y avait là toutes sortes de perceptions quant à la condition féminine, et la seule chose que ces femmes avaient en commun c'est qu'elles étaient fédéralistes.

Les oratrices, enfin, loin d'attaquer Mme Payette, se concentraient sur la politique référendaire, et n'abordaient pas les thèmes des femmes... d'autant plus que la majorité était féministe (Yvette Rousseau, Thérèse Casgrain, Monique Bégin, Sheila Finestone, etc.) ou sympathique aux revendications féministes.

Qu'il y ait dans notre société une réaction contre le féminisme, c'est évident. Mais que tant de gens s'empressent de profiter de l'affaire des Yvette pour se lancer au secours de femmes que le féminisme n'a jamais menacées et qu'il a même aidées, voilà un zèle suspect. Avant d'informer sentencieusement les gens sur la soi-disant ampleur de la réaction — et par le fait même de l'activer —, encore faudrait-il qu'on les informe sur la cause de ladite réaction, sur le mouvement féministe et sur les modestes revendications que véhiculent ses courants majoritaires.

Heureusement, l'affaire des Yvette a eu d'autres conséquences: l'opération, malgré son aspect cynique, a amené des femmes qui jusque-là s'en désintéressaient à s'engager en politique. Le succès de l'opération a renforcé la position des femmes à l'intérieur du Parti libéral, qui a procédé cet été à un sondage parmi ses membres féminins sur des sujets touchant la condition féminine et la famille, en vue de son programme électoral. Voilà un phénomène très sain, qui est en soi facteur de progrès, et qui donne raison à Mme Payette quand elle disait, en réponse aux reproches dont on l'inondait de toutes parts, qu'au moins sa gaffe aura amené davantage de femmes à s'intéresser à la politique.

RAPATRIEMENT DE LA CONSTITUTION

Trudeau veut procéder avant Noël



PIERRE VINCENT
envoyé spécial de LA PRESSE

■ WINNIPEG — Convocation des députés fédéraux dans le courant de la semaine du 24 au 29 septembre pour entamer immédiatement le débat sur un projet de loi sur le rapatriement de la constitution, afin d'être en mesure d'en faire la demande à Londres avant Noël.

Telle est l'essence d'une note de service de M. Michael Pitfield, le plus haut fonctionnaire fédéral et principal conseiller du premier ministre Trudeau, dont un quotidien d'Ottawa a obtenu copie hier, à la suite d'une fuite apparemment non calculée.

M. Pitfield y précise qu'il prévoit des débats houleux à la Chambre des communes dès la reprise des travaux à l'automne, à cause «du débat sur le rapatriement unilatéral de la constitution, qui prendra, croit-il, au mieux entre huit et dix jours, mais plus probablement deux mois». Mais aussi à cause des débats suivants, qui porteront sur le budget («possible qu'on ne puisse le déposer avant décembre, reconnaît-il, mais les impératifs des discussions sur la constitution le justifieraient»), sur la révision de la loi des banques (qui doit être complétée avant le 30 novembre) et sur la fixation des prix du pétrole.

Durcissement?

La nouvelle du scénario fédéral a eu un assez bel effet ici à Winnipeg, à la 21e conférence des premiers ministres provinciaux, notamment parce que, dans la pire des hypothèses, un peu tout le monde prenait pour acquis que la véritable échéance avant un geste unilatéral d'Ottawa se situait quelque part au milieu de l'année 81. M. Chrétien parlait encore mercredi de cette semaine «d'un délai de douze mois».

Cette information a été qualifiée par les premiers ministres provinciaux de «regrettable si c'est vrai»» (M. John Buchanan, de Nouvelle-Ecosse) «d'embarrassante» (M. William Bennett de la Colombie-Britannique), «de façon étrange de concevoir la bonne foi» (M. Peter Lougheed de l'Alberta), de «geste incroyable» (M. Sterling Lyon du Manitoba), «de passage» (M. Allan Blakeney de la Saskatchewan), «d'incroyable et d'inadmissible» (M. Brian Peckford de Terre-Neuve), «d'étonnante mais normale» (M. William Davis d'Ontario) et de «ça veut pas dire grand-chose» (M. Richard Hatfield du Nouveau-Brunswick).

Quant à M. René Lévesque il a souhaité que «M. Trudeau infirme ou confirme la nouvelle. Si c'est vrai, ça démontre le mépris profond du fédéral envers les provinces, leur arrogance inqualifiable. Et ça pourrait affecter drôlement le climat des négociations de septembre». Le premier ministre québécois a aussi souligné que «ça signifierait de reporter à plus tard le dépôt d'un budget pour un pays qui se trouve dans un contexte de décomposition économique».

Mais, alors que tous (même Thomas Wells, ministre des Affaires intergouvernementales de l'Ontario, le reconnaît) sont unanimes à reconnaître que «si ces intentions fédérales sont fondées le climat des négociations constitutionnelles sera sérieusement affecté et cela durcira sans doute les positions de plusieurs provinces», les premiers ministres provinciaux se sont abstenus de faire toute déclaration commune sur le sujet.

Ottawa confirme mais atténue l'impact de l'aide-mémoire

■ OTTAWA — Le cabinet du premier ministre Trudeau a confirmé hier l'existence d'un aide-mémoire sur le rapatriement unilatéral de la constitution, mais a tenté d'en atténuer l'importance tant au niveau de son contenu que sur l'échéancier proposé.

«Cette note ne représente nullement les orientations gouvernementales», affirme un communiqué émis par le bureau du premier ministre hier soir. On y explique qu'elle s'inscrit dans le processus normal de préparation de la prochaine session du Parlement, qu'elle cherche à tenir compte de diverses éventualités et qu'elle ne traduit en rien la réaction du gouvernement ni celle de M. Trudeau à son contenu.

MARIO FONTAINE
de notre bureau d'Ottawa

Mais, du même souffle, on rappelle que le document est conforme aux déclarationa antérieures du premier ministre et de son responsable des affaires constitutionnelles, Jean Chrétien, annonçant des modifications à l'Acte de l'Amérique britannique du Nord pour cet automne.



Michael Pitfield

La divulgation du mémorandum préparé par le greffier du Conseil privé, Michael Pitfield, semble avoir semé un certain émoi dans l'entourage du premier ministre. Ni celui-ci ni M. Pitfield n'ont émis le moindre commentaire, la seule réaction officielle consistant en un bref communiqué de presse d'une page.

Celui-ci ne nie pas qu'Ottawa pourrait rapatrier unilatéralement la constitution, disant même qu'il faut parer à toute éventualité. Mais il insiste plutôt sur la possibilité d'un consensus entre les gouvernements fédéral et provinciaux:

«Le gouvernement a affirmé à maintes reprises qu'il espère rallier les opinions à la conférence des premiers ministres, prévue pour septembre prochain (du 8 au 12), et donc, qu'il se prépare à recommander une ligne de conduite au Parlement, dès le début de l'automne», lit-on dans le texte.

Lorsqu'on mentionne Noël comme date provisoire aux fins de la planification, il ne s'agit pas là d'un délai impératif, déclare-t-il en outre. Selon le bureau du premier ministre, le mémorandum n'est en fait qu'une proposition de planification rédigée par les fonctionnaires du Conseil privé chargés de prévoir l'emploi du temps des députés et d'établir le programme législatif du Parlement.

L'auteur du mémoire, Michael Pitfield, l'un des plus proche collaborateur de M. Trudeau, n'a cependant pas l'habitude de préparer des pléthores de documents de travail dans le vide, surtout dans le domaine constitutionnel, une question clé aux yeux du premier ministre fédéral.

M. Trudeau avait déjà menacé de rapatrier unilatéralement la constitution, notamment lors du congrès national de son parti à Winnipeg, le mois dernier. Il précisait alors qu'il n'attendrait pas des progrès dans les négociations constitutionnelles pour le faire.



(téléphoto PC)
Le premier ministre Lévesque avait pris la place du co-pilote, hier, à bord de l'hélicoptère qui l'a conduit de Winnipeg à l'île Hecla, un endroit de villégiature appartenant au gouvernement du Manitoba. L'appareil avait été réservé pour les fumeurs, et M. Lévesque en était le seul passager...

EN ACCEPTANT LA TAXE À L'EXPORTATION

L'Ontario rompt l'apparent front commun des provinces

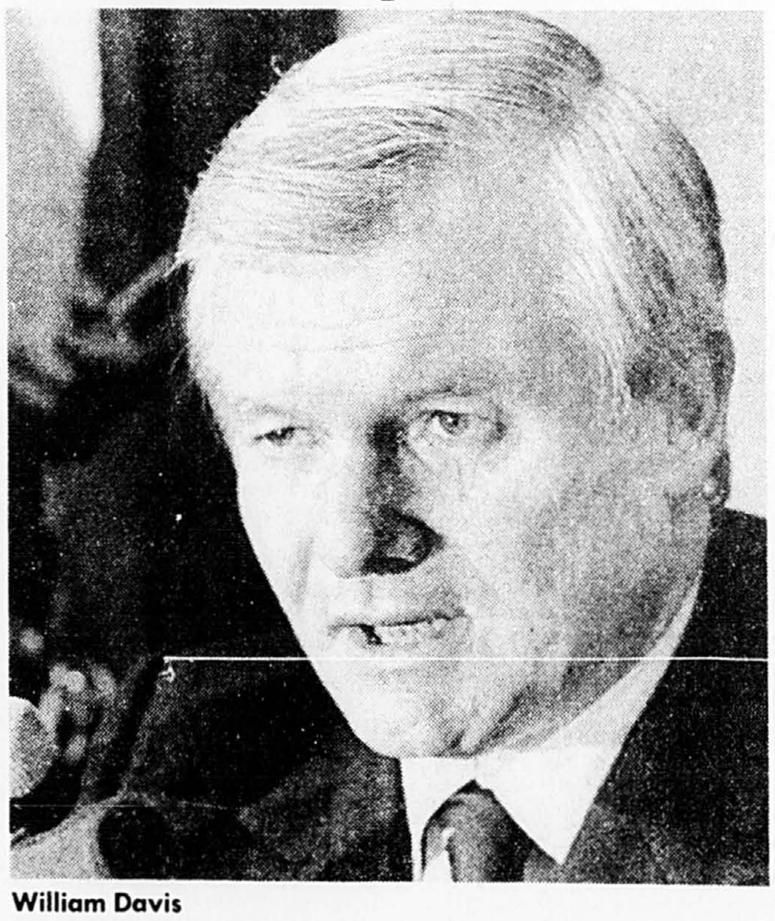
de notre envoyé spécial

■ WINNIPEG — L'Ontario est venue rompre l'apparent front commun des provinces en refusant de s'opposer à la taxe que le fédéral envisage d'imposer sur les exportations d'énergie. Si cette taxe voyait le jour, elle toucherait les ventes d'électricité que le Québec effectue auprès de certains Etats américains de la Nouvelle-Angleterre. De plus, l'Ontario a refusé d'approuver la position des neuf autres provinces sur le coût du pétrole. Selon cette proposition, le prix du pétrole canadien devra atteindre le niveau internationale d'ici quelques années, mais cette hausse de prix devra être graduelle.

M. William Davis s'est cependant rangé derrière la position commune en faveur d'une plus grande autosuffisance canadienne en matière d'énergie. C'est aussi à l'unanimité que les dix chefs des provinces ont mis l'accent sur la nécessité de développer au maximum les nouvelles formes d'énergie, notamment le gaz naturel, le charbon, l'énergie marémotrice, éolienne et les sables bitumineux.

Ils ont également adopté un certain nombre d'autres résolutions: faire renaître le processus de consultation fédérale-provinciale sur les affaires fiscales et économiques; convoquer une conférence des ministres des Finances avant la publication du budget fédéral et convoquer une autre conférence des premiers ministres de tout le Canada sur l'économie avant la fin de l'année. Et, en conférence de presse, M. Sterling Lyon, président de la conférence, a confirmé que lui et ses homologues proposeront le retrait pur et simple de l'article sur les pouvoirs sur l'économie faisant partie des douze priorités de M. Trudeau.

Enfin, et c'est ce qui a particulièrement satisfait le Québec, les premiers ministres provinciaux reconnaissent «le besoin de respecter les engagements pris envers les Québécois d'apporter des changements constitutionnels qui répondent à leurs aspirations».



William Davis

Détente

Ce soir et demain les premiers ministres provinciaux passeront le reste de leur séjour au Manitoba en s'adonnant à des activités moins protocolaires et moins formelles (mais peut-être plus productives!) dans un lieu de villégiature au nord de Winnipeg. La conférence redeviendra alors ce qu'elle fut au moment de sa création en 1960, quand le premier ministre québécois du temps, M. Jean Lesage, avait eu cette initiative dans le but de permettre à ses collègues des autres provinces de se connaître et de fraterniser au moins une fois par année.

Et, mardi prochain, à Ottawa, en compagnie du ministre fédéral M. Jean Chrétien, les ministres provinciaux chargés du dossier constitutionnel se rencontreront pour une dernière fois avant la ronde finale du 8 au 12 septembre à Ottawa également.

«A part les trois points qui font déjà l'objet d'une quasi-entente certaine, explique le ministre des Affaires intergouvernementales du Québec M. Claude Morin, il nous reste neuf sujets à aborder sur lesquels nous ne nous entendons pas vraiment encore. Et il y a tout lieu de croire, selon moi, que nous n'aurons pas suffisamment des trois ou quatre jours de la semaine prochaine pour passer au travers de ces derniers sujets.»

La rencontre de septembre risque d'être perturbée

■ OTTAWA (PC) — La conférence fédérale-provinciale sur la constitution, le mois prochain, pourrait être perturbée par une grève de 1,100 traducteurs et interprètes.

M. Henri Fricxx a déclaré hier, en conférence de presse, que ce groupe de fonctionnaires qu'il préside fera la grève la semaine prochaine à la suite du rejet par le gouvernement du rapport des conciliateurs qui ont recommandé des congés de maternité, pour les traducteurs-interprètes — des femmes en majorité.

M. Fricxx a dit que le groupe se réunirait lundi pour décider du moyen le plus efficace de perturber le fonctionnement du gouvernement.

Les traducteurs ont voté la grève, en juin, et la réunion de lundi aura pour but de décider «comment nous allons faire la grève, pas si...», dit M. Fricxx.

Ils pourraient bien désorganiser en quelque sorte la conférence de septembre, «mais en ce moment nous ne voulons pas dévoiler notre stratégie», dit-il.

Le gouvernement pourrait essayer de tenir la conférence en recourant à des pigistes traducteurs et interprètes, mais ceux-ci respecteraient probablement les lignes de piquetage.

Le Conseil du Trésor, négociant au nom du gouvernement, a rejeté cette semaine une recommandation de congés de maternité payés de 17 semaines et de hausses de salaires égales à celle du coût de la vie depuis mars 1979, date de l'expiration du dernier contrat de travail, jusqu'à mars 1981. Cela équivaudrait à 10 p. cent par année.

Les traducteurs veulent une autre hausse de deux p. cent en plus de celle du coût de la vie ou, en tout, environ 12 p. cent pour chacune des deux années.

M. Fricxx dit que cela compenserait pour les pertes encourues lors du contrôle des prix et salaires.

Le gouvernement a offert 7 p. cent pour chaque année aux traducteurs qui gagnent en moyenne $21,000 par an.

Plus de la moitié du groupe se compose de femmes dont l'âge moyen est de 29 ans.

La question est devenue plus importante, dit M. Fricxx, quand le gouvernement du Québec a récemment décidé d'accorder un congé de maternité payé de 20 semaines à ses employées.

Une nouvelle fédération exige une «assemblée constituante»

■ HALIFAX (CNW) — Une étude publiée récemment par l'Institut de recherches politiques conclut que la création d'une nouvelle fédération canadienne exige une «assemblée constituante» plus nombreuse et plus représentative.

Cette analyse économique a été effectuée par les professeurs Albert Breton, de l'Université de Toronto et Anthony Scott, de l'Université de la Colombie-Britannique.

A la différence de l'organisme canadien qui s'apparente actuellement le plus à une assemblée constituante — les conférences des premiers ministres — la participation à l'assemblée proposée serait considérablement accrue, afin de comprendre des députés du gouvernement et de l'opposition tant à l'échelon fédéral que provincial, ainsi qu'un certain nombre de citoyens intéressés mais actuellement absents de la scène politique. Elle pourrait ainsi atteindre une taille quelque peu inférieure à celles des délégations qui élisent les chefs lors des congrès des partis politiques fédéraux et provinciaux.

«Les membres élus à l'assemblée constituante accepteraient d'y siéger de façon permanente et pourraient être réélus. En d'autres mots, ce ne serait pas des citoyens «désintéressés» se forçant noblement à rédiger la constitution idéale, mais des hommes politiques agissant normalement en fonction de leurs propres intérêts», précisent les auteurs du document.

Cette suggestion s'inspire d'une théorie économique qui remonte à Adam Smith: une foule d'agents économiques agissant en fonction de leurs propres intérêts prendront, sans le savoir, les décisions économiques les plus bénéfiques pour la société.

Ainsi, conclut le rapport, plutôt que de tenter de modifier les individus qui seront élus à l'assemblée constituante, celle-ci devrait être conçue de façon à tirer profit de ce principe fondamental.

Les communications: élément vital à l'unité nationale

■ OTTAWA. (PC) — M. Charles Dalfen, vice-président du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, a déclaré hier que les communications devaient rester sous juridiction fédérale parce qu'elles sont un élément vital de l'unité du pays. M. Dalfen, qui quitte le conseil à la fin du mois pour pratiquer le droit, a dit en conférence de presse que l'on n'avait pas justifié jusqu'à présent, au cours des pourparlers constitutionnels, le partage des pouvoirs en ce domaine.

Ceux qui veulent des changements, dit-il encore, devraient démontrer comment ils serviraient mieux le Canada. M. Dalfen ne pense pas que le conseil détienne trop de pouvoirs, encore qu'il favorise l'élimination de ses ingérences inutiles.

En ce qui a trait à la télévision à péage et à la concurrence entre les sociétés de câble et de téléphone, il serait porté à laisser les gens faire ce qu'ils veulent. Le concurrence, dit-il, a beaucoup stimulé l'économie nord-américaine.

$2,4 MILLIARDS DE DÉFICIT EN 2 MOIS

■ OTTAWA — Le déficit fédéral a atteint $2,4 milliards pour les deux premiers mois de l'année fiscale en cours, en grande partie à cause d'un bond de 468,6 p. cent des paiements de compensation sur l'importation du pétrole.

MARIO FONTAINE
(de notre bureau de d'Ottawa)

C'est ce qu'a révélé hier le ministère canadien des Finances, qui se dit toutefois confiant de ne pas dépasser le déficit prévu de $14,1 milliards pour 80-81. Entammée le premier avril, l'année fiscale a déjà permis certaines économies dans des secteurs bien déterminés.

La hausse des cours mondiaux de pétrole a cependant réduit à néant les efforts de restriction: Ottawa défraie en effet la différence entre le prix international du brut — environ $35 le baril — et celui vendu sur le marché canadien — $16,75 — afin de permettre aux provinces de l'est de s'approvisionner au même taux que celles de l'ouest.

La dette publique représente elle aussi un gouffre financier pour Ottawa. Le gouvernement central a en effet accru ses opérations de $828 millions à ce chapitre au cours des deux premiers mois de son année financière, par rapport à $463 millions au cours de la période correspondante l'an dernier.

Cette augmentation vient de ce que le gouvernement utilise une quantité sans cesse grandissante de bons du Trésor pour financer ses opérations, plutôt que d'émettre les traditionnelles obligations d'épargne du Canada, devenues incertaines suite aux fluctuations à la hausse des taux d'intérêts.

Certains postes de dépenses érodant enfin la capacité financière d'Ottawa, bien qu'ils se situent à des niveaux nettement moindres. Le budget du Centre d'information sur l'unité canadienne a par exemple plus que doublé par rapport à l'an dernier, frôlant maintenant le million pour 60 jours d'opérations. Ceci sans compter les $5 millions investis par divers ministères lors de la campagne référendaire du printemps dernier, ni les $6 millions qu'Ottawa consacre actuellement à sa campagne de propagande sur la constitution.

UN SEUL NOUVEAU SIÈGE SOCIAL EN UN AN ET DEMI

■ Après un an et demi de travail acharné et des dépenses de l'ordre de $300,000, le Commissariat aux sièges sociaux et centre de recherche n'a pu permettre, à l'intérieur de la Communauté urbaine de Montréal, que l'établissement d'un nouveau siège social de petite envergure ($1 million) et l'expansion de deux centres de recherche d'ici.

MICHEL GIRARD



Photo Réal St-Jean, LA PRESSE

M. Marcel Marion, directeur de l'Office d'expansion économique de la CUM et responsable du Commissariat aux sièges sociaux et centres de recherche.

Mais la performance de ce nouvel organisme, mis sur pied conjointement par le gouvernement du Québec et la CUM en avril 1979, se serait surtout fait sentir au niveau des sièges sociaux établis ici. Depuis la création du Commissariat, seule la CIL a annoncé son départ alors que durant les années précédentes plusieurs entreprises importantes avaient décidé de déménager leurs pénates à l'extérieur du Québec.

Avoir réussi à enrayer l'exode des sièges sociaux représente, aux yeux du responsable de l'organisme, M. Marcel Marion, également directeur de l'Office d'expansion économique de la CUM, l'atteinte d'un objectif majeur.

Quant à l'implantation d'un seul nouveau siège social et l'expansion de deux centres de recherche, cela apparaît satisfaisant dans le contexte actuel parce que, selon M. Marion, le travail de promotion et de prospection réalisé depuis un an et demi à des fins d'implantation ou d'expansion de sièges sociaux et de centres de centres de recherche ne peut donner logiquement des effets concrets qu'à moyen et long termes.

«Ce n'est pas du jour au lendemain qu'une entreprise canadienne, américaine ou européenne décide de s'établir ou de transférer son siège social d'une ville à une autre. Cela prend normalement plusieurs années d'analyse», d'expliquer M. Marcel Marion, au cours d'une entrevue accordée à LA PRESSE.

«La moyenne au bâton, a-t-il ajouté, est environ de un pour cent dans ce genre de promotion et de prospection: c'est-à-dire que sur 100 entreprises avec qui on peut avoir des pourparlers sérieux, on ne peut escompter en convaincre qu'à peine une seule.»

Mis à part sa participation à des colloques et congrès s'adressant tant aux hommes d'affaires du Québec, du reste du Canada que des États-Unis, le Commissariat lancera à la mi-septembre une brochure de promotion qui sera disponible dans tous les consulats canadiens (à travers le monde) et dans toutes les maisons du Québec.

Cette brochure sophistiquée renferme exclusivement le témoignage de 25 présidents de multinationales, établies sur le territoire de la CUM. MM Paul Desmarais de Power Corporation, Charles Bronfman de Seagram, Patrick Rich de l'Alcan, Jean de Grandpré de Bell Canada, Louis Jalabert de la Banque nationale de Paris... ce sont là quelques-uns des grands noms du monde des affaires qui ont accepté de dire pourquoi il est avantageux d'établir son siège social dans la métropole canadienne, et ce en dépit des changements politiques, économiques et sociaux que vit le Québec depuis ces dernières années avec la venue au pouvoir du Parti québécois.

«Ces témoignages représentent pour le Commissariat aux sièges sociaux et centres de recherche une mine d'or parce que les hommes d'affaires du monde entier ont toujours beaucoup plus confiance à la parole d'un des leurs qu'à celle d'un fonctionnaire», de mentionner M. Marion.

Image rassurante

Pour revenir à la rétention des sièges sociaux des multinationales localisées sur le territoire de la CUM, le Commissariat y a consacré sa première priorité depuis sa création.

Les présidents des 100 plus grosses multinationales établies dans la métropole ont reçu la visite du commissaire aux sièges sociaux.

«Le but de ces rencontres visait essentiellement à rassurer les présidents face aux changements sociaux, économiques et politiques que l'on vit au Québec. On leur a rappelé aussi combien il était avantageux pour eux de rester ici. De plus, on leur a expliqué que l'application de la loi 101 n'était vraiment pas aussi dramatique que ce que plusieurs d'entre eux croyaient», d'expliquer le responsable du Commissariat.

Il faut croire, de dire M. Marion, que ces rencontres ont eu des effets extrêmement bénéfiques puisque aucune de ces grandes entreprises n'a plié bagages et ce, même si 1980 était une année référendaire.

Même si les résultats immédiats sont difficilement mesurables, M. Marion est d'avis que la grande campagne de publicité ($125,000) entreprise l'an dernier dans les médias anglophones a probablement permis de rassurer également la communauté anglophone du monde des affaires. «On leur a dit à peu près ceci: pensez-y deux fois avant de vouloir nous quitter. Il fait bon de vivre au Québec et particulièrement à l'intérieur de la CUM, même pour un anglophone», a-t-il indiqué.

«Je crois, a-t-il conclu, qu'on a réussi à calmer le monde des affaires. C'est déjà un énorme travail d'abattu pour le Commissariat qui pourra maintenant consacrer davantage de temps à la venue éventuelle de nouveaux sièges sociaux et centre de recherche de même qu'à l'expansion de ceux d'ici.»

VU DE TORONTO

Le marché anglophone montréalais oublié des publicitaires torontois

■ Depuis l'élection du 15 novembre 1976 au Québec, le milieu de la publicité au Canada, concentrée à 80 pour cent à Toronto, semble avoir oublié qu'il existe un marché anglophone à Montréal.

RHÉAL BERCIER

En effet, devant les nombreux départs de Montréal, dont les media ont fait largement écho, il s'est créé une attitude dans l'esprit du monde publicitaire à l'effet que le marché anglais de Montréal perdait de son importance, disparaissait et, conséquemment, faisait peu pour y vendre leurs produits à cette clientèle spécifique.

Les media de langue anglaise au Québec étaient alors négligés au profit de ceux qui réalisent leurs activités dans d'autres provinces.

Et c'est spécifiquement pour contrer cet «état d'esprit» que la firme Vickers and Benson, de Montréal, a proposé une campagne de publicité et d'information de l'ordre de $100,000 dans la Ville reine, qui a été acceptée et financée par les plus importants media anglophones du Québec: CFCF-TV, les postes de radio CFCF, CFQR-FM, CJAD, CJSM-FM, CKGM, CHOM-FM et le journal The Gazette.

L'offensive a surtout été centrée sur les panneaux d'affichage situés en plein centre de Toronto. L'on posait des questions à l'éventuel automobiliste ou piéton afin de les amener à réfléchir sur l'importance du marché anglais à Montréal, le troisième au Canada, avec 733,700 personnes.

«Si Toronto est numéro un, Vancouver numéro deux, qui est le numéro trois? Qui est-ce qui est plus petit que Toronto mais plus gros que vous ne le pensez? lançait la promotion suggestive.

La population de langue anglaise à Toronto s'élève à 2,891,300 personnes et celle de Vancouver à 1,185,400.

Pour le vice-président de Vickers and Benson, Frank Collins, l'objectif de la campagne a été atteint.

«Il était important de remettre en question cette attitude, spécialement chez les annonceurs et les agences de publicité», a-t-il confié à LA PRESSE.

«Dans certains milieux à Toronto, suite à l'adoption de la loi 101, l'on a conclu que Montréal c'était fini comme marché pour les consommateurs de langue anglaise et l'on a commencé à attacher plus d'importance aux villes d'Edmonton ou de Calgary par exemple.»

La campagne a commencé le 2 juin pour se terminer le 25 juillet dernier, mais les panneaux publicitaires sont toujours en place.

«C'est probablement parce que l'industrie des affiches éprouve des problèmes à récolter une nouvelle clientèle», a rétorqué en guise d'explication M. Collins.

Celui-ci se dit satisfait des résultats de cette promotion même s'il ne peut la comptabiliser pour le moment.

«Nous avons certainement participé à un réveil, à une remise en question d'affirmations gratuites qui ne tiennent pas compte que le marché anglophone de Montréal existe bien et se porte bien.»

Selon les dernières données émises par Statistique Canada sur les migrations interprovinciales, au cours de l'exercice terminé en mars, quelque 16,569 Québécois ont déménagé en Ontario. «Ce n'est vraiment pas beaucoup», a résumé M. Collins. Non, ce n'est pas beaucoup, si l'on tient compte du mouvement naturel de migration vers l'Ouest alors que l'Ontario, au cours de ces mêmes douze mois, a perdu 18,146 de ses habitants au profit de l'Alberta spécialement.

LES PERTES FINANCIÈRES D'ASBESTOS

Mauvaise gestion selon le Québec

■ L'excuse d'Asbestos Limitée pour expliquer son déficit de $3.8 millions causée par la défection d'un de ses gros clients, la firme belgo-suisse Etermite, est farfelue, a déclaré à LA PRESSE Donald Roy, porte-parole du ministre Bérubé, retenu à la Conférence de Winnipeg.

MICHEL ROESLER

«La cause essentielle de ce déficit est une mauvaise gestion, a-t-il ajouté».

Au ministère québécois des Mines et Ressources, on accuse Asbestos Limitée d'aller à la limite des possibilités du marché pour essayer de maximiser ses profits. Malheureusement cette politique a pris un sérieux coup lorsque Etermite, dont les achats s'élevaient à 20 pour cent du chiffre d'affaires d'Asbestos, a décidé de changer de fournisseur pour aller vers celui qui lui offrait un produit identique à de meilleures conditions.

Etermite le plus gros utilisateur européen d'amiante, se fournirait, selon les observateurs, chez Turner Newell une firme britannique qui exploite une mine d'amiante au Zimbabwe-Rhodésie.

Turner Newell a vendu au début de l'année, à la Société nationale de l'amiante du Québec, sa filiale Bell-Asbestos.

Interrogé sur le fait que Turner Newell, tout en faisant un coup d'argent au Québec, détournait de surcroit un client de taille, le porte-parole du ministre a répondu qu'il s'agissait ni plus ni moins du jeu normal des lois du marché et que le Québec n'aura pas de difficultés à récupérer des clients, après la nationalisation de l'amiante, ne serait ce que par une gestion rationnelle.

Il a ajouté que la leçon que vient de prendre Asbestos Corp. allait rendre ses dirigeants plus souples.

La SID achète 22 p. cent de Corporation Provost

■ La Société d'investissement Desjardins, la SID, s'est portée acquéreur de 22 pour cent du capital-actions de la compagnie de transport Corporation Provost, hier. Le montant de la transaction n'a toutefois pas été dévoilé.

«Il s'agit cependant d'un investissement qui répond bien aux objectifs de la SID puisque nous injectons du nouveau capital dans cette entreprise qui va ainsi pouvoir poursuivre plus rapidement ses projets de diversification devait toutefois expliquer le président de la SID, Guy Bernier.

Corporation Provost Ltée contrôle un ensemble de compagnies qui oeuvrent principalement dans le transport de produits chimiques et pétroliers par camions citernes. Cette entreprise transporte également des matériaux et de l'équipement reliés au domaine de la construction. Les activités de Corporation Provost Ltée s'étendent aussi à la fabrication, l'entretien et le lavage spécialisé des camions citernes pour une clientèle extérieure. Les organismes de protection de l'environnement font aussi appel à son expertise dans le cas de renversement de produits chimiques ou pétroliers. Plus récemment, cette compagnie s'est diversifiée dans le domaine du transport aérien en prenant contrôle de deux compagnies d'hélicoptères et en faisant des investissements importants dans Québécair.

Corporation Provost Ltée a été fondée il y a plus de cinquante ans par Paul Provost. Au cours des années, les cinq fils du fondateur se sont intégrés à l'entreprise et ont grandement contribué à son développement. Aujourd'hui, la compagnie est sous la présidence de M. Robert Provost qui travaille en étroite collaboration avec ses frères Jean-Paul, Claude, Gilles et Michel ainsi qu'avec une équipe spécialisée dans diverses disciplines. L'entreprise compte environ 1,500 employés qui sont principalement au Québec, mais également en Ontario, en Alberta et dans toutes les provinces maritimes. Ses opérations l'amènent aussi dans toutes les autres provinces canadiennes ainsi que dans une vingtaine d'Etats américains. Corporation Provost opère au-delà de 1,600 unités dans le domaine du transport routier ainsi que plus de 50 hélicoptères.

GM prévoit investir $2,3 milliards en deux ans au Canada

■ General Motors, leader mondial de l'industrie de l'automobile, va investir $2.3 milliards en 1981 et 1982 au Canada pour la reconversion de ses usines. La multinationale avait annoncé en juillet des investissements globaux de $41 milliards au cours des cinq prochaines années pour reconvertir ses usines des États-Unis.

FRANÇOIS BERGER

Au Canada, la reconversion va toucher notamment une usine de transmissions automatiques et une autre de moteurs en Ontario (rien de particulier n'a été précisé au sujet de l'usine de Sainte-Thérèse).

La haute direction de GM-Canada a révélé ces chiffres hier, à Montréal, à l'occasion du lancement d'une campagne de promotion visant à vendre, la semaine prochaine, un millier de voitures (cinq concessionnaires de Laval font partie de cette campagne, qui a été menée ailleurs au Québec).

Les investissements prévus par la compagnie sont rendus nécessaires par l'évolution du marché, a indiqué Alan Smith, président de l'entreprise au Canada.

Le développement de nouveaux produits concerne surtout la taille des voitures et leur consommation d'essence.

«Contrairement à ce que croient les gens, GM est le plus gros fabricant et vendeur de petites voitures en Amérique du nord», a dit Richard Colcomb, vice-président et directeur général des ventes de GM-Canada.

Le tiers des automobiles fabriquées par la compagnie en Amérique sont de petits modèles (tous fabriqués aux USA), a-t-il précisé.

Malgré cette affirmation (plus gros fabricant de petites autos), la direction de l'entreprise craint les importateurs de petites automobiles, surtout les Japonais.

Les fabricants japonais devraient s'imposer des «restrictions volontaires» à l'exportation de leurs produits, a dit le président Smith.

D'autre part, la relance de l'industrie nord-américaine de l'automobile devrait en partie être stimulée par les gouvernements, à travers des aménagements fiscaux, dans le but premier d'augmenter la productivité, a ajouté le président.

Contrairement à ses concurrents locaux (Ford et Chrysler), GM se tire assez bien des difficultés actuels, de l'industrie. Au Canada, la compagnie a augmenté sa part du marché à 48.8 pour cent cette année, par rapport à 46.9 pour cent en 1979.

Les voitures étrangères ont accaparé 18.5 pour cent du marché, comparativement à 12.8 pour cent l'année dernière.

Depuis 1974, GM a vu sa part du marché canadien augmenter sans cesse. Il y a six ans, les automobiles GM accaparaient 37.1 pour cent du marché (au total, il se vend un million de véhicules neufs au Canada).

La pénétration des voitures importées au Canada et aux Etats-Unis ne s'est pas faite au détriment de GM mais plutôt à celui des autres manufacturiers nord-américains, d'ajouter M. Smith.

Même si elle est parvenue à augmenter sa part du marché au Canada, General Motors a enregistré une baisse de 2.4 p.c. de ses ventes des modèles 1980, par rapport aux ventes des modèles 1979. (9,585 de moins en 1980).

La compagnie a mis à pied 1,313 employés au Canada, soit 3.2 pour cent de son effectif. L'usine de Sainte-Thérèse, où seulement 89 travailleurs ont été mis à pied, a fermé uniquement pendant 12 jours, ont rappelé les dirigeants de la compagnie.

$ CANADIEN
+28/100
.8633

TORONTO

INDICES À LA BOURSE DE TORONTO

	Ferm.	Var.
300/COMPOSÉ	2271.67	+0.99
SERV. FINANCIER	1431.25	+5.81
MINES ET MÉTAUX	2223.08	+16.11
PÉTROLES ET GAZ	4902.72	−28.26
INDUSTRIELLES	1429.97	+5.98

A-B

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	1980 Haut	Bas
A.G.F.M	5137	$6	6	6	− ¼	6¾	335
Aby Gln w	9850	$14	13	14	+ ½	14	6
Abti Prce	120465	$21½	19⅝	21⅛	+ ¼	24¾	17½
Abitbi 7½p	150	$41	41	41	+1	44	39½
Abitbi 10	2003	$50½	50	50	−1	52½	49½
Acklands	1769	$13½	13⅜	13½		17	13⅜
Acklnd 2p	225	$12¾	12¾	12¾		16	12¾
Adanac M	101200	$5½	440	5⅛	− ⅛	7¾	300
Advocate	1200	150	150	150	− 25	290	110
Affon Min	7500	$39	35	38½	+2⅜	39	22
Agnico E	72735	$16	13⅞	15⅝	+1½	16¼	9⅞
Agra Ind A	10970	$5¾	5¼	5¾	+ ¼	6¼	450
Ahed C	2200	112	100	110		195	100
Akaitcho	11700	220	200	200	− 20	250	140
Albany	51540	251	240	244	− 6	380	143
Alt Energy	147559	$23½	21½	22	− ½	24⅜	12½
Alta Gas A	108627	$34⅜	32¾	33¾	− ½	35⅜	24
Alta G C p	175	$64¾	64¾	64¾	+ ¼	67	62
Alta G D p	25	$65	64½	64½		328	267
Alta G E p	900	$21¾	21½	21¾		24	19¾
Alta G F	900	$24⅝	24½	24½	−1	28	23¼
Alta G 9.76	6480	$25¼	24¾	25	− ¾	27¼	23¾
Alta G 7.60	1600	$20½	20	20	− ¼	24⅞	18⅝
Alta G 6¾	9150	$47½	45½	46½	−1	49¼	35½
Alta G 6½	39650	$30	28⅞	29¼	− ¾	31¾	24⅛
Alta Nat	6765	$23½	22½	22⅞	−1⅝	25½	13½
Alcan	197857	$40⅛	37½	39¼	−1	41¼	26¾
Algo Cent	1120	$25¾	25½	25½	− ¼	26	22
Algoma St	56795	$41¾	39½	41¾	+ ¼	41¾	28
Algoma St p	8400	$25	24½	25	+ ¼	26¼	20¾
Allarco Dv	2025	$132	130	132		140	50
Alum 3rd p	2400	$25¼	25	25		26½	21½
Am Larder	98100	85	78	80	− 4	130	37
Am Eagle	58900	$5½	5	5⅝		7⅞	340
Am Leduc	77933	87	81	82	− 5	185	56
Andres W A	15620	$11½	10⅞	11	+ ⅛	13½	9¼
Andres W B	660	$11	11	11	+ ½	13⅜	9½
Ang Am 6¼	285	$60½	60½	60½		65	58
Ang CT 4½	225	$22¼	22	22	− ¾	27	22
Ang CT 265	220	$26¾	26¾	26¾		28¾	24½
Ang CT 290	145	$30	30	30	−1	33½	27½
Ang CT 315	700	$31½	31	31½	+ ½	36	30¾
Ang D Gld	11475	410	385	390	+ 10	460	210
Ang U Dev	1300	310	300	310		475	225
Aquitaine	75288	$64¼	60½	63⅛	− ⅜	70	37½
Arbor C	20400	380	325	380	+ 35	380	97
Argosy	32900	80	73	76	+ 5	99	43
Argus	185	$15½	15½	15½	− ½	23½	13
Args 250 p	370	$24⅝	24⅜	24⅝	− ⅜	32	24¼
Args 260 p	274	$25	25	25		30¼	25⅜
Argus B pr	1470	$26¼	26	26		30	24½
Argus C pr	60186	$7	6½	6¾	− ¼	8	5½
Asamera	83000	$23⅜	21⅞	22¾	+ ½	31½	17
Asbestos	12817	$35⅛	30	31	− 4⅛	38½	30
Asoc Porc	8356	445	410	435	− 10	460	200
Astral	3361	325	305	305	− 15	325	210
Atco A	59948	$29	27⅜	28⅝	+ 1¼	29	18¼
Atl C Cop	13111	98	95	97	− 8	150	75
Atlas Yk	36136	82	75	78		140	65
Ato Hard A	3500	$11	10½	11	+ ¾	14¾	10
BC Sugar A	2949	$42½	39¾	42½	+2	43⅛	33
BC Sugar P	440	$12¼	12¼	12¼	− ½	13¼	12¼
BP Can	92559	$45¼	44⅛	44½	− ⅜	57	36
Bachelor	111000	$5⅞	5¼	5⅝	+ ⅛	5⅞	450
Bakertalc	127315	130	100	130	+ 25	135	100
Banister C	3550	$20⅜	19½	19½	− 1⅛	21¼	11¾
Bank BC	5896	$36	35¼	35½		36	27¼
Bank Mtl	110368	$29¾	28¾	29⅜	+ 1⅛	30⅝	22½
Bank N S	80720	$34	31¾	32¾	− 1¼	34⅞	22¼
Bankeno	14000	$7⅞	7¾	7⅜	− ⅜	10½	415
Barbecon	350	$19	19	19		21	8⅝
Barex	35300	34	29	31	−1	45	20
Barv Expl	16150	200	180	180	− 20	275	140
Basic Res	72351	$17¾	16	17⅛	+ ½	21½	9¼
Baton B	4500	$14¾	14¾	14¾	+ ¼	15⅜	12
Bay Mills	2200	$6⅜	6	6	− ⅛	6⅞	5
Belding	210	215	215	215		310	225
Bell Canad	327873	$20	19⅜	19⅜	− ⅜	21⅛	17⅜
Bell A pr	179	$58¼	58¼	58¼	−1	61½	53⅜
Bell B pr	225	$58¾	58¾	58¾		62½	54
Bell C pr	345	$26¼	26¼	26¾		28	22
Bell D pr	400	$58½	58½	58½		63¼	52¾
Bell 2.28	2250	$30	29¾	29⅞	+ ¼	32	26¼
Bell 1.80	2700	$19⅞	19⅝	19⅝	− ⅛	21¾	17
Bell 1.96	5433	$23⅞	23⅜	23⅜	− ½	25¼	20⅞
Bell 2.05	54685	$23¼	22¼	22¼	−1	24¼	21⅜
Beth Cop	1800	$24	22½	23	−1	30	18¾
Bighart O G	8900	$8½	8¼	8½		9⅝	6⅛
Biltmo A p	100	$6	6	6	+ ½	6	475
Bl Hawk	10000	56	51	56		105	35
Black Phot	1355	$16	15½	16		17¾	12
Blakwod A	7000	480	450	450	− 50	7½	450
Bombdr Inc	8421	$17	15⅝	17	+1¼	17	10
Bonanza Oil	61575	$11	10¼	10¼	− ½	15	8
Bonanza W	24210	485	455	480	− 5	7⅞	305
Boots A pr	100	$27	27	27	−1	28	20
Border C	100	380	380	380	− 5	450	350
Bow Valy	583207	$25¼	23⅛	23⅞	− ⅛	27	11
Bow Vly 7	10925	$88	81	86¼	+ ¾	96	71½
Bow-m pr	242	$47⅝	45	47⅝		45	43
Bralor Res	102960	$16¾	14⅜	16¼	+ ¾	16¾	6
Bramalea	2930	$11	10½	11		12⅛	7⅜
Brascan A	210447	$30⅞	28⅜	30⅝	+ ⅞	32	21½
Brscn B½	2650	$25½	24½	25		27	22
Brenda M	101200	$37½	35	36	− 1¼	41⅝	18
Bright A	550	$13	12⅞	13	− ⅛	15¼	12½
Brinco	42307	$8⅝	8¼	8⅜	− ⅛	12	6⅞
Brinco p	5370	$6	5⅝	5⅝	− ⅛	7	450
Br Am Bnk	200	$58	58	58	+ ½	58	43
BCFP	37580	$17	16	16¼	− ¾	18¼	11
BCFP pr	120	$32½	32½	32½	− 1¼	39	30½
BC Peck B	8425	$45	43½	45	+1	56	43
BCRIC	168710	$7¼	6¾	6⅞	− ⅛	9	6
BC Phone	18275	$17	16¼	16¾	− ¾	17⅜	13¾
BCPh 4½ p	260	$47	46	46		52½	43¼
BCPh 4¾ p	214	$51	51	51		54¾	44¼
BCPh 1956	240	$48¾	48¼	48¾		57	44¼
BCPh 4.84	1040	$13¾	12⅝	12⅝	− ⅛	15	11½
BCPh 5.15	250	$55¾	55¾	55¾		62	52
BCPh 5¾ p	210	$57¾	57¾	57¾		68	56½
BCPh 6 pr	170	$61	61	61	− 4	69	57
BCPh 6.80	100	$18¾	18¾	18¾	+ ¼	20½	15
BCP 7.04 p	965	$18¾	18¼	18¼	− ½	21½	16¾
BCP 10.16 p	1574	$25¼	24⅝	24⅝	− ⅜	28	23¼
BCP 2.32 p	200	$34	32¼	34		34	28⅜
Broul Reef	40250	198	185	185	− 15	237	78
Brunswk	52900	$15⅛	14½	14⅝	− ⅛	17	9⅜
Budd Can	2955	$8	7⅝	7⅝	− ⅜	9¼	6¼

C

CC Yachts	154200	360	325	360	+ 35	430	300
CAE	25288	$23½	22	23½	+1½	23½	12½
CCL Ind	42550	$7⅛	6⅝	7	+ ⅛	7⅛	6
CIL	2650	$28	27½	27¾	− ½	30	24⅝
CIL pr	215	$40	40	40		43	38
CME Res	5400	300	285	290	− 10	405	220
CMS Mines	15000	116	95	105	− 7	160	70
Cad Frv	85263	$25½	24¾	25	− ¼	27⅜	17
Cad Frv A	70756	$8½	8⅜	8⅜	+ ⅛	9¾	7½
Cal Pow A	261729	$10¼	18⅜	18½	− ¾	19¾	13¾
Cal P 4 p	230	$48½	48½	48½		48½	48½
Cal P 5 p	230	$61	60½	60½		60½	55½
Cal P 7½ p	250	$87	87	87		92	79
Cal P 10 p	94	$104½	103	104½	+1½	110	93
Cal P 9.80	295	$100	100	100		108	95½
Cal P 9.75	75	$101	100	101	+1	103	95½
Cal P 2.36	2070	$25	24¼	24¾	− 1¼	27½	23
Cal P 8¾	275	$97½	97½	97½		101½	89
Calvert	112950	310	276	290		385	175
Camel O G	122831	$10¾	9½	10¼	− ⅛	10¾	9½
Camflo	66710	$33¾	30¼	32¾	+ 1	33¾	15¼
C Chib A	2000	$15	14½	15	+ ¼	16¾	7¼
Camp RL	56019	$70⅜	63	68¼	+ 3¼	70⅜	32
Can Cem	7597	$12⅜	11½	11½	− ⅞	15	10⅜
C Cem 6½	2681	$15	13½	14	+ ½	16¼	11½
CCem 2 p	15900	$14⅝	13⅜	13¾	− ⅜	15⅛	13⅜
CDC	36955	$14½	13⅜	14¼	− ⅛	15⅞	9⅜
CDC pr B	5204	$157	149½	155	−1	170	122
Can Malt	2225	$34	33¼	34	+ ¼	34	28
C Nor West	57800	$29¼	26¼	28⅞	+1⅝	29¼	16⅛
CanP Ent	596301	$31¼	26⅜	30⅝	+3¼	31¼	17⅞
C Packrs	4230	$32¼	31¼	31¼	− ¾	36	28½
Can Perm	143465	$19	18	19	+ ⅝	20	15½
CPerm 6¾	4700	$22½	22	22½	+ ½	24¼	18⅛
C Safwey p	220	$85	85	85		85	85
CS Pete	102340	$22	19½	20⅜	+ ⅞	30½	9⅜
Can Trust	22946	$26¾	26	26¼	− ¼	27½	18
C Trust 7¼	2388	$21⅝	19½	19½	− 2	22½	15
C Tung	6040	$33	31½	32	− 2	34	22
Cdn Arrow	32625	210	190	196	− 5	215	90
CCablesy A	67753	$9⅝	8½	9	− ⅜	10	5⅜
CCablesy B	74657	$8⅞	8¼	8½	− ½	9¾	5½
CC Man X	1050	$11¼	11	11	− ¼	13	11
CC Man Y	1000	$11¼	11	11	− ¼	12¾	11
C Curtis	14400	118	92	111	+ 15	145	65
C Formst	7120	$13	12½	12½	− ½	15½	5½
C Found pr	225	$10⅜	10⅜	10⅜		12	8¾
CGE	380	$30	29½	30	+ ½	34	26¼
CG Invest	2198	$23½	23¼	23¼		24¾	19¼
C Hydro pr	250	$11	11	11		12¾	9¾
CI Bk Com	184718	$29⅝	27⅞	29⅛	+1⅜	29⅝	22
C Lencour	30875	125	115	115	− 8	300	39
C Menoir	520	56	57⅜	57⅜	− ⅛	61⅜	475
C Marconi	12000	$23¾	21½	23⅜	+1¼	25	15¾
Cdn Nat Res	122110	$21½	19⅞	20	− 1¼	22¼	8½
C Nat 8.50	5747	$45¼	42½	42½	− 2½	47½	27
C Occental	18886	$14¾	13⅞	14⅛	− ¼	17	11½
C Ocdntl p	100	$25½	25½	25½	− ½	27	23¾
CP Ltd	522705	$50½	45¼	50	+3¾	50½	34½
CPL A p	780	$8½	8½	8½		9½	8½
CPL J p	200	$7	7	7		8¾	6⅜
C Reserve	18391	$23	22¼	22¾	+ ¼	24½	17¾
CRenol A p	210	$20	20	20		27⅜	24
Cdn Tire	2533	$25½	25	25½	− ½	28¾	23
Cdn Tire A	35135	$28½	27	28½		30	23½
C Utilties	6937	$23¼	22½	23	+ ¼	27	18¼
CUtil 4¼ p	210	$50	50	50		50	42
C Util 5 pr	210	$53	53	53		57	52
CUtil 6 pr	100	$61	61	61	− 10	76	55
C Util 10¼ p	3813	$25⅞	25⅝	25⅝	− ⅜	27⅞	23⅛
C Util 9.24	1405	$24	23	23½	− ½	26⅝	21
C Util 7.30	100	$20	20	20	+1	23½	18
CUtil 2nd	4300	$27½	26¼	27	− ⅛	27¾	26¼
CWN G 4 pr	800	$8¾	8⅝	8⅝		9¾	8
CWN 5½ p	345	$12	12	12		12½	10
Canbra	3675	$7½	7	7	− ⅛	7½	430
Candel Oil	10829	$32⅛	31	31¾	− 1¾	36	16¼
Canray Res	22250	310	290	300	+1	430	260
Canron A	26605	$18	16	17		20½	12⅝
Cara	10100	$8¾	8¼	8¾	+ ⅛	10⅛	7⅜
Cara A	7850	$7⅞	7½	7¾	+ ¼	8¼	6⅞
Carl OK	56038	$10⅛	9¼	10		10⅝	5¾
Carl A p	1835	$23½	22¾	23½	+ ¼	25¼	20⅛
Carl B p	470	$28	27½	27½	− ½	30⅛	24½
Carma A	30160	$26	25⅛	26	+1	26¾	12
Carolin M	23125	$25	22⅛	23½	+1	28¾	11⅝
Car	500	390	390	390		450	265
Cassiar	9850	$14⅜	14⅛	14¼		14½	10½
Cassidy L	970	410	400	410	+ 10	420	350
Celanese	38910	$7⅜	7	7	− ¼	8½	5
Celanes 1 p	250	$9¾	9¾	9¾		11	9¼
Celan 175 p	890	$18	17½	17¾	+ ⅛	19	16
Ctl Est A	802	$11½	11⅛	11⅛	− ⅜	13	10
Ctl Fund A	2150	56	6	6		7	5
Cent Pat	13400	480	440	440	− 10	5¼	275
Chancellor	30129	$5⅜	5	5¼		7¾	425
Chancellor	30129	$5⅜	5	5¼		7¾	425
Charter Oil	3605	290	276	285	+4	450	240
Cherokee	21200	$11¾	11	11¾	+ ¼	16	9¼
Chib Kav	63500	44	41	44	−1	68	24
Chieftan D	30825	$27	22¼	26	+3	29¾	13¼
Chieftain p	660	$295	260	295		325	175
Chimo	1000	250	245	250		250	200
Chimo	1000	250	245	250		250	200
Chromaco	4500	275	250	250	+ 30	450	205
Chrysler	27580	$11	9¾	10½	+ ¼	13½	6⅝
CHUM	285	$12	12	12		13⅜	10¼
CHUM B	41200	$11¾	11	11¾	+1	11¾	10
Cockfield	200	450	450	450		6½	390
Coin Lake	151800	107	87	95	+3	120	34
Color Y W	900	480	475	480	+5	6½	475
Comaplex	77768	390	300	345	+ 40	440	225
Cominco	67351	$68½	59¾	67	+2	81	47½
Cominco A	4700	$24⅝	24	24⅝	+1⅛	26¾	21½
ComCap Tr	1825	$8	7½	7½	− ⅜	10½	7½
ComCap T p	300	$10	9¾	9¾	− ¼	11	9
Comrcl O G	14900	360	345	360	+ 20	5½	315
Compr Ap	700	$15	15	15		15	13¼
Comtech	200	320	320	320	+ 20	330	260
Conduit A	300	400	400	400	− 5	5¼	400
Conienas	45300	270	230	255	+ 15	330	155
Con Bath A	66668	$17¼	16⅛	16¾	− 1	18¾	13½
Con Bath B	110	$16	16	16	− 1	17⅝	16
Con Bath p	1201	$15⅝	15¼	15½		17¾	15
Con Fardy	14475	310	280	305	+ 15	420	260
C Durham	50600	265	253	255	− 5	350	176
C Marben	14200	210	190	191	− 19	430	156
C Morisn	16000	400	375	395	+ 20	6⅛	295
Cons Pipe	701	$7¼	7¼	7¼		7⅞	5¾
Cons Prof	53381	209	190	195	− 10	425	145
C Rambler	171700	$5	430	465	− 35	7½	360
C Rexspar	7000	83	70	71	− 5	115	50
Consoltex	6300	$7¼	7	7	− ⅛	10	6⅛
Con Distrb	43280	$10¼	9¾	10⅛	+ ¼	10⅞	7⅛
Con Glass	292	$18¾	18½	18½		20	16¼
Control F	700	310	310	310	− 10	365	300
Conventrs	25250	$17¾	17	17½	+ ⅛	21	12¾
Conwest A	4000	$5½	485	5⅛	− ⅜	6¼	330
Conwest B	7300	$5	455	455	− 5	5⅞	425
Cooper C	1950	$5½	5	5¼	− ¼	7	450
Cop Fields	900	$18¼	17¾	18	− ½	21⅜	11⅛
Corby vt	2200	$19¾	19¼	19¾	+ ¼	20¼	14
Corby B	150	$19⅜	19⅜	19⅜	+ ⅜	16⅜	14
Corp Food	1350	$30	30	30	− 2	32	22
C Falcon C	133079	$12¾	12⅛	12½	+ ⅛	15⅞	8¾
Coseka R	82250	$21⅝	20	20⅜	− 1¼	31½	11
Costain Ltd	25635	$10½	9¼	10⅜	+ ⅞	10½	6½
Costn wt 3	2273	$6¾	5⅞	6¾	+ ¾	6¾	375
Courvan	59200	235	200	210	− 30	335	103
Craigmt	21125	$6⅜	5¾	6¼		7¼	5¼
Crain R L	1850	$13⅝	13⅛	13¼	− ¼	13⅞	10
Crestbrk	1060	$26⅝	25	26½	+1½	33	17
Crwn Life	471	$78½	77	77	−1	78½	62
Crwn Trst	300	$20	20	20		27½	18½
C Zelrba A	11671	$24¼	24	24	− ¼	26½	20
Crush Intl	17270	$13¼	13	13		15	11¾
Cuvier M	21822	85	81	81	− 1	134	60
Cyprus	68025	$23½	21¾	21⅞	− 1⅞	34	15¼
Czar Res	130590	$17¾	16¼	17⅝	+ ⅜	21⅞	13¼

D-G

DRG Ltd A	7700	$7¼	6⅝	7¼	+ ⅜	7½	5⅛
Dalco Pet	26300	$9⅛	8⅝	9		10⅜	7⅜
Dalmys	1400	$7½	7¼	7½	+ ½	8	6¾
Dalmy C	400	$7¼	7	7¼	+ ¼	7½	5½
Daon Dev	211554	$10½	10⅛	10¼	− ¼	11	480
Daon A	400	$6¾	6½	6¾	+ ¼	7¾	534
Daon 8⅝ p	5900	$8	7⅞	8		9	7
Daon 9½ p	6100	$8⅞	8¾	8¾	− ⅛	10	8
Delour Mn	435010	154	142	144	− 6	163	63
D Eldona	92358	212	200	206	− 9	315	151
Delhi Pac	41500	90	85	86	− 2	159	75
Denison	112166	$53¾	51⅛	52	− 1¾	56¾	35½
Dicknsn	109560	$20½	18¾	20½	+1⅞	20½	10¼
Digtech	17077	$9⅞	9¾	9⅞	− ⅜	11	5¼
Discovry	154407	244	210	240	+ 24	300	160
Dist Tr A	1000	$7¾	7¾	7¾	+ ⅜	8½	6½
Doman I	61220	$11¾	10⅛	11⅛	+ ⅝	12¼	6¾
Dome Mine	42426	$129½	119	129	+5½	133	59
Dome Pete	268368	$90	82¼	86¾	+1¾	93¼	52¼
DPete A p	10272	$20⅜	20¼	20⅜	− ⅜	22	17
DPete B p	4092	$20⅛	20	20⅜	− ⅜	22	17
D Bridge	58220	$19⅜	18⅜	19⅛	+ ⅛	20	14⅜
D Citrs A	42209	485	440	485	+ 45	534	435
DExplor	119000	95	83	92	+7	145	58
Dofasco A	77168	$42	40¾	41⅜	− ⅜	42½	30¾
Dofasco p	320	$53¼	53⅛	53⅛	− ⅜	57⅛	52¾
D Scotish p	2145	$26½	25	26½		27	24
Dom Store	43528	$18⅝	18¼	18¼	− ½	20½	16¾
D Textile	50330	$15¾	14½	14⅞	− ⅜	16½	12⅛
D Textile p	29	$104	104	104		104	100
Domtim A	100	$28	28	28	−1	29	14¾
Domtar	82100	$26⅝	25⅛	25⅞	− ⅝	30¾	21¾
Domtar pr	1250	$10¾	10½	10½	− ¼	12	10
Dover Ind	100	$15	15	15		18	15
Dover pr	272	$6¼	6¼	6¼		7	6
Dr Mc C A	11710	$11	11	11	− ⅛	12¼	10
Dunde Pal	29646	125	112	115	− 10	204	70
Dunrale	40560	180	165	175	− 10	225	69
Du Pont A	5410	$28½	27½	28	− ½	34½	24½
Dustbane	1100	$8¼	8	8¼		8⅝	7
Dylex Ltd	214	$11⅛	11⅛	11⅛		13	9
Dylex L A	7954	$11¾	11⅜	11⅝	+ ⅜	11¾	8¾
Dynamar	33995	$5⅜	5⅛	5¼		6¼	315
E-L Fin	800	$12	11¾	11¾	− ½	14¼	11
Est Mirtic	7221	435	420	425	− 10	450	243
East Sul	20280	400	350	380	− 10	450	250
Estn Prov	11450	$12¾	11¾	12½	− ½	13	6
Ego Res	108138	231	205	217	− 3	335	160
Electro K	2200	67	67	67		150	60
Electhome	105755	$9¼	8⅛	9⅛	+ ⅞	9¼	425
Electhom p	200	$71	71	71		71	53¾
Elks Stors	5100	450	415	425	− 25	6	300
Emco	20045	$13¾	12¾	13¾	+ ⅞	13¾	10⅛
Enrgy Res	9381	211	175	196	− 24	305	155
EquiTrust	2479	$7½	6⅜	6⅜	− ⅜	7½	340
Exquisite	200	280	280	280		380	252
Extndcar	4427	$9¾	9⅛	9¾	+ ⅜	10⅞	8¼
Extndcar A	4300	$9¾	9⅛	9¾		10½	8¼
Fibrg Nik	46564	$139	130	135	− 4	161	79
Fathm Ocn	52400	290	260	260	− 7	290	255
Fed Ind A	19750	$9⅜	8	9¼	+1	9⅜	6⅜
Fed Pion	2200	$40⅞	40	40⅞	+3⅞	40⅞	33½
Fed Trust A	900	325	300	325	+ 25	400	240
Fidelity Tr	500	400	400	400	+ 20	5	380
Fidelty Tr p	200	$15	15	15		17¼	11¾
Finning T	1325	$30½	30	30		34⅞	17
Firan Gndl	3525	70	63	70	+5	80	55
Fireco SA	700	340	310	340	− 10	360	175
F Calgary	22740	275	250	275	+5	425	227
F City Fin	600	$17	17	17	+ ¼	17	11
F City wf2	2000	$8	8	8	−1	9	5
F Ctv Tr A	100	$10¾	10¾	10¾		11⅞	9¾
F Ctv Tr B	200	$8⅛	8⅛	8⅛	+ ⅜	9¾	7¼
F Cty Tr C	175	$7	7	7		8	6½
F Mer	9710	233	220	230	− 8

NEW YORK

INDICES À LA BOURSE DE NEW YORK

	Ferm.	Var.
COMPOSÉ	72.47	+0.40
INDUSTRIELLES	84.13	+0.49
TRANSPORTS	64.49	+0.45
SERVICES PUBLICS	38.84	+0.20
FINANCE	67.97	+0.21

Valeurs	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
ACF In	7	62	39¾	39⅛	39¾	+ ⅜
AMF Inc	7	1151	18⅜	18	18¼	+ ¼
AM Intl	134	756	u22	21	21⅜	+ ⅛
APL Cp	13	47	9⅝	9½	9⅝	- ⅛
ARA Sv	7	541	35⅜	34⅝	35⅛	+ ⅜
ASA Ltd		630	55½	54¼	55⅜	+ ¾
ATO Inc	5	201	u15½	15⅛	15⅛	
Abbt Lb	15	727	50¼	49	50	+2
Acme Cl	6	34	28½	28⅛	28¼	- ⅛
Aetna L	5	832	35½	35⅛	35¼	+ ⅛
Aileen		454	5⅛	4⅞	5⅛	+ ¼
Air Prd	12	756	u48¾	48	48¾	+ ¾
Aairb Ft	12	36	22⅜	22	22¼	
Akzona	8	96	12½	11¾	12	- ½
Alask In	5	1461	u27⅞	26¼	27	+ ⅞
Alberto	6	41	15	14½	14½	- ¼
Alcan	5	708	34⅜	33⅛	34	+ ⅜
Alco Std	6	8	31⅞	31½	31⅞	+ ½
Alexdr	11	33	7⅛	7	7⅛	+ ⅛
Alleg Cp	6	171	27¾	26⅜	27⅜	+ ⅜
Allg Lud	4	195	35⅛	34½	34⅞	+ ¾
Allg Pw	7	202	15½	15⅛	15⅜	
Allen Gp	8	117	19⅜	19⅛	19⅛	+ ⅛
Alld Ch	7	963	54	52¾	53⅜	+ 1⅛
Alld St	6	251	24⅞	24⅜	24⅝	+ ⅛
Allis Ch	7	819	32⅞	32⅜	32½	+ ⅛
Allr Au	11	3	14½	14¼	14¼	
AlphPr	7	13	16⅞	16⅝	16¾	+ ⅛
Alcoa	6	439	69¼	68¼	68¾	+ ½
Am Sug	14	185	u44	42⅛	43	+ ⅞
Amax	6	2063	52	51⅜	51⅞	+ ⅜
A Hess	5	1694	u65⅜	64⅜	65	+ ¼
AmAir		1820	9⅝	8⅞	9⅜	+ ¾
A Brnd	7	133	83⅞	82⅜	83¾	+ 1⅞
ABC	6	1654	33¼	32⅞	33¼	+ ⅛
Am Can	6	152	32¾	32¼	32½	+ ⅛
A Cyan	9	2735	28¾	28⅛	28⅜	+ ¾
A DisTel	8	142	23⅜	23	23	+ ⅛
Am EIP	7	842	17¾	17½	17⅝	
Am Exp	7	1605	u38⅜	37⅛	37⅛	
A Gnlns	5	280	36⅛	35¾	36⅛	+ ⅜
Am Holst	6	76	19½	19⅛	19⅛	+ ⅛
A Home	12	1116	31	30⅜	30⅜	+ ⅛
Am Hosp	14	663	u42¼	41¼	42	+ ¼
AMI	15	103	u51½	50½	50⅞	
Am Mot		948	6⅛	5⅞	6	
ANat R	8	261	42⅞	42⅜	42⅝	+ ⅛
A Stand	6	75	67½	67	67¼	
A Sterll	10	377	9¼	9	9¼	+ ⅛
Am TT	7	5358	54¼	54	54¼	+ ½
Amfac	8	473	u34	33	33¼	+ 1¼
Amp In	12	375	45¼	44¾	45	+ ½
Ampco	5	10	25⅜	25⅛	25⅜	+ ½
Ampex	12	599	26¾	25¾	26⅛	- ¼
Amrep C	9	325	u 9½	9¼	9⅜	+ ⅛
Am Star	8	250	27¼	26⅞	26⅞	- ⅜
Analog	27	258	u33⅞	32¾	33¼	+ 1
Angelica	8	131	10⅛	10	10⅛	
Anheus B	8	725	29	28⅝	28⅞	+ ⅜
Anixter	10	242	u41	38⅝	41	+2⅝
Apache	21	594	26	25⅜	25¾	+ ⅜
Apld Dl	14	695	11	10⅜	10¾	- ⅛
Arcat C	6	41	26¾	26¼	26½	+ ½
Arch D	11	1994	35¾	35	35	
Arct ent		50	4	3⅞	4	
Ariz PS	6	310	17⅞	17⅜	17¾	- ⅛
Arlen RI		1180	4¼	4⅛	4¼	+ ⅛
Armco St	7	914	u33¾	33	33½	+ ½
Arm R	13	29	17⅜	17¼	17⅜	+ ⅛
Arm Wln	8	171	18½	18	18⅜	
Asarco	4	664	40¼	39⅝	39⅞	
Ashld O	5	184	37¼	35⅝	36⅞	+ 1
Asd Drg	7	49	25	u24½	25	+ ⅜
Atl Rich	8	2737	48⅜	47½	47½	+ ⅜
Atlas C		86	16¼	15⅞	16⅛	+ ⅛
Auto Dat	20	231	u50½	48¾	50⅜	+ 2⅛
Avco Cp	4	547	27⅞	27⅛	27¼	- ¼
Avco Pf		1	69	69	69	+ 1
Avery In	9	29	23	22½	23	+ ¾
Avnet	9	361	u39⅞	38½	39	+ ¾
Avon	9	963	37⅝	36⅝	37	- ½
Bache	5	682	15⅜	15¼	15½	+ ¼
Bakr Int	19	654	36⅜	35⅝	35⅝	- ½
Bald U	7	67	42½	42	42¼	- ⅜
Ball Cp	5	64	26¾	26⅜	26½	
Bally	15	899	27¼	26¾	26⅞	- ⅛
Bandag	9	84	19½	19	19⅜	+ ⅜
Bangr P	4	60	26⅝	26⅛	26⅛	- ⅛
Bk of Va	5	45	13⅜	13⅛	13⅜	+ ⅛
Bnk Am	6	806	26½	26¼	26¼	
Bank Tr	4	518	56¼	55½	55⅝	+ ¼
Bard C	12	388	19	18½	18½	- ⅜
Bausch L	15	362	u58½	56	58	+ 1¾
Baxt Tr	14	571	50	49½	49½	-
Beat Fd	8	453	23¾	23½	23⅝	+ ⅛
Beckmn	17	149	31¾	31	31¼	+ ⅛
Bect Dic	12	192	39¼	39	39¼	
Belco Pt	7	438	48½	46¾	48¼	+ 1¾
Belden	8	85	30⅛	29¾	29¾	
Bel How	9	265	28⅞	28¼	28⅝	+ ⅜
Bell Ind	7	266	13⅜	12⅝	13⅛	+ ⅛
Bell Can	7	26	17	16⅞	16⅞	- ⅛
Bendix	7	421	50¼	48¾	50	+ 1⅜
Benfi Cp	7	151	22¾	22⅜	22⅝	
Benguet	12	849	12⅜	11⅝	11⅞	- ⅜
Berk P	9	347	5⅞	5⅝	5¾	+ ⅛
Beth Sll	5	1242	26⅜	25⅞	25⅞	+ ⅛
Black D	9	601	21⅞	21⅛	21¼	- ¾
Blair Jhn	7	25	22¾	22½	22½	
Bliss L	6	24	16¼	16	16	- ⅜
Block H	10	43	28¾	28½	28¾	+ ¼
Blue Bel	6	197	29¾	29½	29½	
Bob Brk		58	4	3⅞	4	+ ⅛
Boeing	7	3048	39¾	39⅛	39⅛	
Bois Cas	6	619	37½	36⅛	37¼	+ 1⅛
Borden	6	438	26¼	25⅞	26	+ ¼
Borg W	6	231	42¼	41½	42	+ ½
Bos Edis	8	69	22⅛	21⅝	21⅞	- ⅛
Braniff		334	7	6¾	6⅞	
Brist My	12	951	46¼	45¾	45⅝	+ ¼
Brit Pet	6	69	33⅛	32⅞	32⅞	- ⅛
Brkwy Gl	7	3	16⅝	16⅛	16⅛	
Bwn Shp	7	20	32½	32	32⅜	+ ⅜
Brwn C	8	23	32⅛	32⅛	32⅛	+ ⅛
Brwn Fr	12	213	22⅛	21⅝	22	+ ⅛
Brnswk	13	476	13⅞	13⅝	13⅝	- ¼
BrushW	11	178	34⅛	33¾	33¾	- ½
Bucy Er	8	1644	23¼	22⅞	22¼	- ⅜
Buf For		15	16½	16¼	16½	+ ¼
Bunkr H		7	16⅞	16⅜	16⅞	- ⅛
Bunk Ra	9	71	33⅜	33¼	33¼	
Burl Ind	7	1165	22⅛	21¾	21⅞	
Burl No	6	795	43	41⅝	41¾	- ⅛
Burndy	10	36	39¼	38¾	38¾	- ½
BrnsRL		639	6⅝	6¼	6⅜	+ ⅛
Burrghs	9	1300	70⅛	69⅛	69¾	+ ⅜
Butte	17	589	25⅞	24¾	25	- ¾
CBI Ind	15	96	50¾	48¾	50⅜	+2⅛
CBS	8	179	52	51⅜	52	+ ⅞
CCI	5	824	8¾	8¼	8⅜	
CLC	10	38	12⅝	12¼	12¼	- ¼
CNA Fi	5	54	15⅞	15¾	15¾	+ ⅛
CPC Int	9	327	72⅛	71	71¼	- ⅛
CTS Cp	9	277	21⅝	20⅝	21¼	+ ⅞
Cabt C	8	116	83½	82¼	82⅜	- ⅝
Cadence	6	25	11¾	11¼	11¼	- ¼
Caesars	15	817	16⅝	16	16	- ⅛
Callahn	7	121	24⅛	24½	24½	- ⅛
Camp RL		149	59¾	58⅞	59½	+ ½
Cam Sp	7	266	31⅞	31⅜	31½	+ ¼
Cdn Pac		185	43⅜	43	43	
CanPEnt		1803	u27¼	26½	26¾	+ ⅜
Cap Cit	12	26	63⅜	63¼	63½	+ ⅛
Cap Hold	6	84	18¼	18	18⅛	+ ¼
Carling O	14	1023	8⅞	8⅜	8⅝	
Carnat	8	264	30⅜	29⅞	29⅞	- ⅛
Carr Cp		5	13	13	13	+ ¼
Cart Hw	8	51	20¾	20¼	20⅝	+ ⅛
Cart W	9	360	u11¼	10⅝	10¾	- ⅛
Castl Ck	14	676	14½	13⅞	14	
Catrp T	10	1337	57¼	56½	56⅝	- ¼
Celanse	7	119	56	55½	55½	- ½
Cenco	10	269	8⅛	7⅞	7⅞	- ⅛
Centex	8	122	43¼	42⅜	42½	- ⅛
Cen SW	6	1289	13⅜	13⅛	13⅛	- ⅛
Cen TUt	8	279	27⅞	27	27¾	+ ¾
Cessna	14	589	20⅝	20	20⅛	- ⅜
Chmp I	7	653	28⅜	27⅝	28	+ ⅜
Chmp S	9	822	47⅝	46¾	47⅛	+ ⅜
Chart Co	2	2747	22¾	20	20⅜	- 1¼
Chase M	5	797	46	45⅝	46	+ ½
Chelsea	6	45	9	8¾	8⅞	
Chm NY	4	68	41½	41¼	41½	+ ⅛
Ches P	11	584	30⅛	29⅞	30⅛	+ ¼
Chessie	5	336	u38⅞	38	38¾	+ ⅜
Choc FN	7	130	5¾	5⅝	5¾	
ChrisCft	10	45	24⅝	24¼	24¼	- ⅛
Chroma	7	286	21¾	20⅝	21	
Chrysler		1608	9⅜	9	9⅛	- ⅛
Cin Mil	13	141	51½	50	50½	- ⅛
Citicrp	5	2487	22¾	22⅜	22½	- ⅛
CitiesSv1.60	3	5287	u44¼	42¾	43	+ ⅛
Clark Eq	7	98	36⅜	35½	36	+ ⅜
Clark Oil	4	381	44	43½	43⅝	+ ⅛
Clev Clf	8	31	31⅝	30¾	31⅜	+ ⅛
Clev E	7	271	16⅜	16	16	- ⅛
Clorox	7	683	10⅝	10⅜	10½	-
Cluet P	6	108	10⅜	10¼	10⅜	+ ⅛
Coast Cp	6	2435	28⅞	27¾	28	
Coca Btl		271	6⅝	6⅜	6⅜	
Coca Col	10	607	37⅛	36⅝	36¾	
Cldw Bk	9	14	23¼	22¾	23¼	
Cole Nt	8	89	u17	16	16¾	+ 1½
Coleco	7	342	12	11½	11¾	+ ⅜
Colg Pal	8	2948	16	14⅞	16	
Col Alk	8	699	8⅞	8⅝	8⅞	+ ⅛
Col Penn	4	220	20⅛	20	20	- ⅛
Colt In	6	329	46¼	45½	46¼	+ ⅞
Col Gas	8	308	39¾	39	39	- ⅛
Col Pic	8	333	32½	32	32	+ ⅛
Col SoH	7	2	23	23	23	+ ½
Cmb En	11	926	72¼	70⅞	72	+ 1½
Cmb Eg		1593	9⅞	9¼	9⅝	+ ⅛
Com Ed	8	597	20⅜	20⅛	20¼	+ ⅛
Comsat	8	222	39⅜	38⅞	38⅞	- ⅛
Cmpugrp	11	801	25¼	23¼	25	+ 2⅛
Comp Sc	14	259	25¾	25⅛	25⅛	+ ⅛
Conoco	6	1222	54⅜	53¾	53¾	- ¼
Con Ed	5	153	23⅞	23⅜	23⅝	- ¼
Con Fds	7	216	26	25⅝	25¾	- ¼
Con Frt	6	144	26¼	26	26	
Con NGs	8	159	47¼	46⅝	46⅝	- ⅜
Con Pow	7	505	18⅝	18⅜	18½	
Cont Air		406	8⅝	8⅜	8⅜	- ⅛
Cont Corp	6	330	u30	29½	29⅝	+ ⅛
Cont Gp	6	145	32⅜	32	32¼	+ ⅛
Cont Tel	7	348	14¾	14⅜	14⅜	
Con Dat	10	1626	u72½	68¾	71½	+ 2¾
Cook Un	6	102	5⅝	5⅜	5½	- ⅛
Coop In	12	591	46¾	44⅞	46¾	+ 1⅞
Coop Lb	11	156	23	22⅜	22⅞	
Coow Cp	6	17	19½	18⅝	19½	+ 1⅛
Cordura	19	863	u 9	8⅜	8¾	+ ⅛
Core In	10	37	u19⅛	18½	18½	
Corn Gl	10	202	u65¼	64	64	+ ⅛
Cowles	17	50	28⅛	27⅞	27⅞	- ⅜
Cox Bcst	15	764	u53	51	51½	+2⅛
Crane	8	51	39	38⅝	38⅝	
Crock N	5	229	34⅞	34⅛	34⅛	- ⅜
Crom K	6	5	23	22¾	23	+ ⅛
Crou H	13	164	31⅛	29¾	29¾	- ⅞
Cr Crk	6	67	30	29	30	+1¼
Cr Zell	11	1026	53½	52½	53¼	
Cum En	17	44	34⅝	34¼	34⅜	
Curt W	5	107	25¼	16¾	25	- ⅛
Curt WA		1	31¼	31¼	31¼	- ⅛
DPF	6	101	8¾	8½	8⅝	
DamnCp	30	210	10	9¾	9¾	- ⅛
Dan Riv	4	202	18	17¾	17½	- ⅛
Dana Cp	7	121	24⅛	24¼	24⅜	+ ⅛
Dart In	6	485	44	43¼	43⅞	+ ⅞
Data Gn	18	263	u67¾	65¾	66¾	+ 1⅜
Data Ter	21	252	33⅜	32⅞	33¼	+ 1⅜
Dayco	4	58	12½	12	12½	+ ⅛
Dayt Hud	9	1329	50⅝	50	50½	
Dayt PL	7	111	14	13⅞	13⅝	- ⅛
Deere	10	1761	37	31½	36⅞	+ ⅝
Del Monte	7	66	12½	12¼	12½	
Delta A	10	588	48½	47¾	48	+ ⅛
Delton		78	13⅞	13¾	13⅝	+ ⅜
Den Mf	7	27	18	17¾	17⅝	+ ⅛
Deny Inc	10	158	20¼	19¾	20¼	+ ⅛
Dentsply	14	85	18⅛	17⅞	18	- ⅛
De Soto	7	20	13⅜	13⅜	13⅜	+ ¼
Det Ed	8	258	12⅝	12⅝	12½	- ⅛
Dexter	10	68	29½	26	28¾	- ⅛
Di Gior	8	189	9⅞	9½	9⅝	+ ⅛
Diam Int	10	34	36¾	36	36¾	
Diam S	8	1058	32⅛	32⅛	32⅛	+ ¼
Diebold	9	234	38½	37¾	37½	+ ⅛
Digital E	17	1187	u91⅜	89⅜	90⅜	+ 1¼
Dillingm	6	859	u17⅛	16½	16⅝	+ ⅛
Disney	12	386	52¼	51⅜	51⅜	+ ⅜
Diver In	9	533	7¾	7⅜	7⅜	
Div Mtg		278	4½	4¼	4¼	- ⅛
Dr Peppr	12	1140	14	13⅜	14	+ ½
Dome		132	11½	11⅛	11⅛	- ⅛
Donnely	10	198	35¼	34⅜	35	+ ⅛
Dorsey	5	46	15½	15	15	+ ⅛
Dover	13	x167	47	46¼	47	+ 1⅛
Dow Ch	9	1624	38¼	37¼	38	+ ¼
Dravo	14	91	u39¾	35	39¾	+ ⅞
Dress I	12	1148	u74¼	72¾	73⅞	+ ⅛
duPont	8	822	47⅜	46¾	46¾	- ⅛
Dun Brd	16	234	u55	53	53¾	+ 1
Dug Lt	7	321	14⅝	14⅜	14⅜	- ⅛
Dutch B	13	99	14⅜	14	14⅜	
EGG	19	165	35⅝	35	35¼	+ ⅛
E Sys	17	166	46	44	45½	+2
Eastn A	152	885	10⅞	10⅝	10⅝	
East GF	9	1339	23⅛	22⅝	22¾	+ ¼
Eas Kod	10	1832	65¼	64⅝	64⅝	- ⅜
Eaton		574	u31⅞	31⅜	31¾	+ 1
Echlin	16	1497	17⅛	16⅞	17⅛	+ ⅛
Eckr J	11	356	30⅞	30	30¼	+ ⅛
ElPaso	8	4912	24⅞	23⅞	23⅝	+ ⅛
Elec As	17	503	u13	12⅞	12⅞	- ⅛
ElMeMg	16	577	7¾	7¼	7⅜	- ⅜
Emer E	11	329	39¾	39¼	39½	+ ⅜
Emery	14	365	17⅝	17	17⅛	+ ⅛
Emhart	8	297	35½	34¼	35¼	+ 1¾
Engl MC	6	2071	u47⅞	46⅝	47	+ ⅜
En Busn	6	28	17	16¾	16¾	+ ⅛
Envrtec		1047	12¾	12	12¼	+ ⅜
Equifx	8	5	22⅝	22⅜	22⅜	+ ½
Equitmk	6	28	9¾	9⅝	9¾	+ ⅛
Esmark	13	4284	u57⅛	56⅜	56½	+ 1½
Ethyl	7	154	33	32⅜	33	+ ⅛
Evans P	7	174	25½	25	25¼	+ ¼
ExCelO	7	67	40⅞	40⅛	40¾	+ ⅝
Exxon	6	2625	72¾	71⅞	72⅛	+ ⅜
FMC Cp	6	272	27	26¾	27	+ ⅜
Fabrge	10	157	11¾	11¼	11⅝	+ ¼
Fairch Ind	7	777	26½	25⅞	26	+ ⅝
Far WFin	5	4	15	15	15	+ ⅛
FarahMf	13	244	u 4⅝	4⅜	4⅝	+ ⅛
Fedders		642	4¾	4⅛	4⅜	- ⅛
Fed NM	10	969	16⅛	15⅞	16	+ ⅛
Fed Signl	8	61	17⅝	17	17⅛	
Fed DStr	8	1492	34⅛	31⅞	34	+2⅜
Ferro	6	86	22¼	21¾	22¼	+ ⅛
Fieldcst	5	32	29⅜	29	29¼	+ ⅛
Fin Fed	8	78	39½	39	39	- ¼
Fireston		2451	8⅛	7½	8⅛	+ ⅜
Fst Chrt	8	639	17⅛	16¾	16⅞	
Fst Pa		229	6	5⅞	5⅞	- ⅛
Fisher Sc	9	558	33	32¼	32⅞	+ ⅜
Fleet Ent		131	9½	9¼	9¼	
Fla Pw	7	351	14⅞	14¾	14¾	
Flu C	20	626	50	49	49½	+ ¼
Ford		895	28⅜	27⅞	27¾	- ¼
For McK	8	288	u31¼	30½	31¼	+ ½
Fos Wh	13	451	41	39¾	40¼	+ 1¼
Four Ph	11	278	25⅞	25⅜	25½	
Foxbro	14	116	49⅜	49	49⅜	+ ¾
Frank M	5	504	12⅞	12⅜	12⅝	+ ⅜
Frep Mi	11	17	1056	u60	58¼	58½
Fruehf	6	110	27⅞	27¼	27½	+ ⅜
Fuqua	4	672	16⅞	16¼	16⅜	+ ⅛
GAF Cp	7	171	11⅝	11⅜	11⅜	+ ⅛
GCA Cp	22	245	64	63	63¾	+ 2¼
GDV		5	285	12⅝	12¼	12½	+ ⅛
GF Eqp	24	407	4½	4¼	4¼	- ⅛
GK Tec	7	183	40⅜	40½	40¾	
Gannett	13	518	51¾	50½	51½	+ 1½
Gearhrt	29	352	u39	35⅞	39	+ 2¾
GA Oil	21	937	u79	74½	77¾	+ 4¼
Gn Dyn	10	993	72⅝	71¾	72	+ 1⅛
Gen Elec	9	1777	57⅛	56⅝	56⅝	- ⅜
Gn Food	6	373	32	31½	31⅞	+ ⅜
Gn Host	2	41	18¾	18⅜	18½	+ ⅛
Gn Inst	11	496	72⅜	71¾	71¾	- ¼
Gen Mills	9	801	29½	29	29⅛	+ ⅜
Gn Mot	91	2703	57⅛	54¾	55⅜	- ¾
Gn Port	5	166	22¼	21¾	22	
GP	7	776	5⅝	5½	5⅝	+ ⅛
Gen Sig	11	512	40½	40¼	40½	+ ⅛
Gn Stl	8	43	9½	9⅛	9¼	
GTel El	8	1992	27⅜	26¾	27	+ ⅜
Gn Tire	17	580	20½	20⅛	20⅛	- ⅛
Genesco	21	154	4½	4¼	4¼	- ¼
Genstr	8	762	u34½	33½	33⅞	+ ⅜
Gen Pts	11	235	26	25⅜	25⅜	- ⅛
Ga Pac	11	1157	28½	27½	28⅜	+ ⅛
Gerber	7	98	24	23¾	23¾	+ ½
Getty	8	346	83¾	82¾	82¾	
Gib Fin	25	230	10⅛	9⅞	10⅛	+ ⅛
Gld Lew	6	310	u34½	33½	34½	+ 1
Gillette	8	902	u31	30¼	30⅝	+ ⅛
Ginos Inc		65	10	9¾	10	+ ⅛
Glob Mar	16	510	u46¾	45½	46⅜	+ ⅞
Goodrch	6	345	23⅛	22¼	23⅛	+ ⅞
Goodyr	7	1161	16¼	16	16⅛	+ ⅛
Gould	8	215	26⅜	26⅛	26½	- ⅛
Grace	8	522	45⅞	45	45½	+ ⅛
Granitv	6	144	u14⅜	14	14⅜	+ ⅜
Gt AP		1413	6½	5¾	6⅛	+ ⅜
GtW Fin	7	617	20¾	20½	20¾	
Greyhd	6	487	16⅛	15¾	15⅞	+ ⅛
Gruman	11	113	26	25	25⅞	+ ⅜
Gulf Wn	4	1900	u19⅝	19⅛	19⅛	+ ⅛
Gulf Oil	5	3871	u44¼	42¾	42¾	- ⅜
Gulf Res	10	154	23	22⅜	22⅞	- ⅛
Gf SU	5	495	11½	11¼	11¼	- ⅛
Gulton	8	90	17¼	16⅞	17⅛	+ ⅛
Halbrtn	17	522	u13⅜	12¾	12⅞	+ 2⅛
Hem P	6	178	30⅞	30⅜	30⅜	- ⅜
Hndlmn	7	306	13	12¾	13	+ ⅜
Handy H	16	145	58½	58	58	
Hana M	5	172	35	34¼	34¾	
Hardee	6	354	18¼	17½	18	+ ⅝
Harnisf	19	290	16¾	16⅜	16½	+ ⅛
Harris C	17	1382	44⅜	42½	43½	- ⅜
Hart SM	6	65	14⅞	14⅝	14¾	+ ⅛
Hazltn	10	67	27⅜	27¼	27½	
Hecks	7	60	16	15⅞	15⅞	
Hecla	7	232	36½	35⅜	35½	- ½
Heinz HJ	7	379	44⅞	43¾	44⅞	+ 1⅝
Hei Cu	6	10	7⅞	7⅞	7⅞	
Heller In	6	210	21½	20⅝	21	+ ⅜
Helm P	21	323	71½	69⅛	71½	+ 2⅞
Hercules	6	349	21½	21	21	- ⅛
Hershy	7	70	25½	25⅛	25½	+ ⅜
Heublin	9	1284	32½	31¾	31¾	- ⅛
Hew Pck	18	998	74⅞	73½	73½	- ⅜
High Vlt	18	442	16¼	15⅞	15⅞	- ⅜
Hilton	10	745	u39¾	39⅜	39¾	+ ⅜
Hobart	7	41	18⅞	18⅝	18⅝	+ ⅛
Hildy In	10	3498	25¾	25⅜	25⅜	+ ⅛
Hornestk	8	431	u69⅜	67⅝	69½	+ 2⅛
Honywl	9

Procan lance une émission d'actions

La Société d'hypothèque Procan, filiale de la Banque Nationale, a lancé hier sur le marché une émission d'actions privilégiées au montant de $49.6 millions. Les réactions initiales de la part des investisseurs institutionnels et individuels, partout au Canada, sont positives et semblent indiquer que l'émission serait rapidement souscrite en entier.

Cette émission d'actions privilégiées de Société d'hypothèque Procan se compose de 1,600,000 actions au prix unitaire de $31 avec un taux de rendement de 9.48%.

Ces actions privilégiées devront être échangées sur la base d'une action privilégiée de Société d'hypothèque Procan contre une action privilégiée de la Banque Nationale lorsque la loi sur les banques le permettra. De plus, cette action privilégiée de la banque sera elle-même convertible, au gré du détenteur, en deux actions ordinaires de la banque.

Cette possibilité de conversion en actions ordinaires de la banque constitue une innovation de la part d'une banque à charte canadienne.

AMÉRICAINE

Valeurs	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
Aeronca	49	342	7½	7	7⅜	+ ⅜
Alask A	11	29	4	3⅞	3⅞	
Amdhl	71	898	25⅛	24⅜	25	+ ⅞
Anglo C	12	374	u28⅛	26¾	27⅞	+ 1
Anthony	4	14	9¼	9¼	9¼	+ ⅛
Apld Dv		82	4⅛	4	4	
Aquit Ca	25	102	55½	53⅛	54⅛	+ 2⅞
Asamer		452	20⅜	19¾	19¾	+ ⅛
Atco Ind		4	15-16	¾	15-16	+ 3-16
Avemc	9	62	11¾	11¾	11¾	- ¼
Banistr		41	17⅛	16⅝	16⅝	- ¼
Barnwl		14	16½	16⅛	16½	+ ⅛
Bartons		9	3¼	3	3¼	+ ⅜
Baruch	19	131	21	20	20⅞	+ 1
Beverly	16	985	u16⅜	15⅞	16⅜	+ ⅞
Bic Pen	10	69	16⅜	15¾	15¾	- ¼
Bink Mf	5	15	18½	18⅛	18⅛	+ ⅛
Bow Vall		943	21⅜	20½	20½	- ¾
Bradf Cm	8	581	11⅜	10⅞	11⅜	+ ½
Brascan	14	99	26⅜	26¼	26⅜	+ ⅜
Breeze Cp	5	2	10	9⅞	10	
Camco In	13	33	36	35⅞	35¾	+ ⅜
Cdn Oc		32	12½	12⅛	12⅛	- 1/16
Castletn	4	2	15	15	15	+ 1/16
Chmp Ho		458	1⅜	1¼	1⅜	
Colemn	9	88	16½	15¾	16	
Cominc	5	142	58¾	57½	57¾	- ¾
Comdint	14	1220	u68	65	66	+ 3½
Condec	12	166	17⅞	17¼	17⅞	+ ⅝
Con OG	7	189	14⅛	13	14	
Cont Ma		7	6	5¾	5¾	- ⅛
Cook In	9	5	8¼	8⅛	8⅛	- ⅛
DWG	4	73	2⅞	2⅞	2⅞	- ⅛
Data Pd	25	642	30½	29½	30	+ ¾
Delhi Oil	99	521	u71⅛	68½	68½	- 2
Dev Am	4	39	u20¼	19½	19½	- 1½
Dome P		493	77¾	74¾	74¾	- ⅝
Domtar		73	22¼	21¾	22¼	+ ¼
Dur Tst	13	40	13⅜	13	13	- ¼
Dynalec	19	309	13⅛	12⅝	12⅞	+ ⅛
Edmos		3	13⅜	13⅜	13⅜	
ElAudD		127	5⅜	4⅞	5⅛	- 1/16
Fed Re	24	523	8⅜	8	8¼	- ⅛
Fin Gen	10	6	22½	22⅜	22⅜	- ⅛
Ford Cn	35	z300	41¾	41½	41¾	+ ¼
Forest L	17	23	22½	22	22	- ⅛
Front A	7	51	15	14⅝	15	+ ¼
Gnt Yel	7	221	24	23	24	+ ⅜
Goldfld		185	2	1⅞	2	+ 1/16
Great Am	8	29	12	11¾	12	+ ⅜
GtLk Ch	16	104	46¼	45½	46¼	+ ⅜
Gulf Cn		3594	28¾	26⅝	26⅞	- 1⅛
Hasbro	3	65	9	8¾	9	+ ⅜
Holly C	11	329	12¼	11½	12	+ ⅜
HouOM	17	3276	u35⅜	34¼	34½	+ ⅜
HBay O	18	879	u33¾	32	32⅝	+ ½
Imp Oil	9	771	37⅞	36¾	37¼	+ 1
Instr Sy		211	⅞	13-16	13-16	- 1-16
IntCty G		1935	16¾	16	16⅜	+ ⅜
Int Bnkn	10	227	3⅛	3	3	- ⅛
Int Str		14	3	1	1	
Jetronic	11	1	2⅞	2⅞	2⅞	+ ⅛
Jupiter	7	5	11⅜	11¼	11⅜	+ ⅜
Kin Ar	12	336	3¼	3	3¼	+ ¼
Lake Sh		388	15¾	15⅛	15⅝	+ ⅝
Landmk	26	94	14⅞	14⅜	14¾	+ ¼
Lloyd E		35	1½	1½	1½	
Lodge S	11	188	6¼	5⅞	5¾	- ½
Loews wt		56	52	51⅛	51⅜	- ⅛
MCO Hldg	5	187	12¼	12	12	- ¼
Marnda	6	423	1½	1 7-16	1½	
Mego Int	14	46	5⅜	5	5⅜	+ ⅜
Mife Cp	6	8	19¼	19	19¼	+ ½
Nat Hlt	10	16	27¼	27⅛	27⅛	+ ⅛
Nt Pat		1174	9¾	9	9¼	- ⅛
N Idria	11	43	13⅜	11½	11½	- ⅛
Newb En	20	58	12⅛	12	12⅛	+ ⅛
Nortek	7	32	6¾	6⅝	6⅝	
NCdn Oil	26	200	18	17⅝	17⅜	
Numac O		369	30¾	28¼	30¾	+ 2½
OOkiep	7	z200	52½	52½	52½	
Phoenix		74	3⅜	3⅛	3¼	
Pionr S	8	65	6	5⅞	5⅞	+ ⅛
Plant In		128	9⅛	8⅞	9	- ⅛
Poloron		41	1¾	1¾	1¾	+ 1/16
Prairie		25	26¼	25½	26⅛	+ ⅞
Ranger O		587	37⅜	36¼	36⅞	- ¼
Rath	5	32	4¼	4⅛	4⅛	
Redlaw		2	11⅛	11⅛	11⅛	- 1/16
Res Ctl	15	488	18½	17⅞	18¼	+ ⅛
Resrt A	5	554	33	31½	31½	- ¾
Rest Asc	6	57	3⅞	3⅝	3⅞	+ ¼
Rexnor	14	14	7½	7⅜	7½	
Rio Alg		9	28¼	28	28	- ¼
Roblin		65	5⅞	5½	5¾	+ ⅛
Salem C	10	13	17	16⅝	16⅝	
Scur Rain	17	z6050	95½	93	95	+ 1
Sheltr		16	3½	3⅜	3⅜	
Solitron	15	503	7⅝	7⅛	7⅛	- ¼
Sundnc		509	56¼	54¼	56¼	+ 2¾
Susqhan		58	3⅜	3½	3⅜	+ ⅛
Synalov	8	18	8⅞	8w5	8⅞	+ ¼
Syntex	12	2270	u48⅜	47½	48	+ 1¼
Syst En	17	547	u31¼	30½	30⅝	+ 1
Tech T	67	103	2	1⅞	2	
Teleflx	13	81	u36⅛	34⅝	35¾	+ 1⅜
Terra C	10	197	u11½	10⅝	11⅛	+ ⅛
Tran Lux	8	656	u 8⅞	8	8¾	+ ⅞
Twin Fr	133	62	4¼	4	4	
UnAsbst		49	5¼	5⅛	5¼	
UNat C	14	14	7¾	7⅜	7½	+ ¼
US Filt	9	616	u22⅞	22½	22½	+ ⅛
Vernit	9	495	u13½	13⅛	13⅜	+ 1/16
Vulcn Cp	5	7	9¼	9⅛	9⅛	- ¼
Wackht	9	48	10⅜	10⅜	10½	
Wainoco	52	3075	u43⅜	36	38⅜	- 2½
Wang	25	67	51¾	49⅞	49⅞	+ 1½
Work W	8	21	13	12¾	12⅞	
WwEngy	30	822	21½	20⅛	20⅝	- ¼
Wr Harg		679	5½	5	5⅛	- ⅜
ElAudD	12	z99	13	69¼	69¼	69¼

Total sales: 9,570,000.

LES FAITS SAILLANTS DE LA BOURSE

MONTRÉAL

Volume:

Vendredi	1,382,000
Jeudi	1,411,000

Faits saillants:

	Vendredi	Jeudi
Actions trans.	163	164
Gains	66	82
Pertes	57	43
Inchangées	40	39
Hauts 80	16	14
Bas 80	1	1

Valeurs les plus actives

Volume	Valeurs	Ferm.	Var.
124,175	Cons Imp Res	2.40	+.20
115,800	Lynx Cda Expl	1.35	inch.
93,760	Muscocho	2.90	+.15
49,600	Jannock Wts	7	+¾
48,730	Gulf Cda	31	—1⅛
36,000	Dynamic Mtn Wts	19	+.04
35,200	Weightbar	1.55	+.05
33,800	Universal Mineral	1.50	+.15
30,573	Noranda	28¼	—⅜
30,300	Talisman	2.25	+.30

TORONTO

Volume:

Vendredi	7,727,000
Jeudi	7,092,000

Faits saillants:

	Vendredi	Jeudi
Actions trans.	730	708
Gains	270	309
Pertes	253	173
Inchangées	207	226
Hauts 80	46	35
Bas 80	4	7

Valeurs les plus actives

Volume	Valeurs	Ferm.	Var.
366,696	Gulf Cda	31⅜	+1¼
192,868	Cda Pacific Ltd	50	—⅛
136,908	Imperial Oil A	43⅛	+⅞
133,127	Bow Valley	23⅞	—¼
131,228	Hiram Walker	31	inch.

Mines et pétroles

Volume	en cents	Ferm.	Var.
418,400	Newnorth	.50	+.08
164,300	Dejour	1.44	—.06
158,400	New Senator	1.45	inch.
99,250	Rayrock	4.75	+.45
80,950	Brenda	36	inch.

NEW YORK

Volume:

Vendredi	58,530,000
Jeudi	50,930,000

Faits saillants:

	Vendredi	Jeudi
Actions trans.	1,912	1,902
Gains	999	1,185
Pertes	539	377
Inchangées	374	340
Hauts 80	206	125
Bas 80	2	—

Indices Dow Jones:

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.	Var.
30Ind	960.49	969.45	952.73	958.19	+3.16
20Tp	326.41	331.73	324.44	327.73	+2.80
15Svp	111.87	112.56	110.65	111.29	—0.32
65Cp	348.79	352.59	346.13	348.47	+1.36

LES DEVISES

(PC) — Voici les taux des devises étrangères tels que fournis par la **Banque de Montréal.** Les cotes sont en monnaie canadienne.

Ces taux sont qualifiés de minimaux parce qu'ils fluctuent durant la journée et qu'ils varient d'une banque à l'autre. x-Taux mensuel fixe:

Afrique du S.Rand	$1.5300
Allemagne O.Mark	$0.6475
Ar. Saoudite Rial	$0.3510
Australie Dollar	$1.3475
Autriche Schilling	$0.0912
Bahamas Dollar	$1.1606
Barbade Dollar	$0.5840
Belgique Franc	$0.040500
Bermudes Dollar	$1.1675
Brézil Cruzeiro	$0.0218
x-Bulgarie Lev	$1.3939
Caraibes Dollar	$0.4340
Chine Renminbi	$0.8145
x-Colombie Peso	$0.0231
Danemark Couronne	$0.2095
Espagne Peseta	$0.01605
Etats-Unis Dollar	$1.1601
France Franc	$0.2800
Grèce Drachme	$0.0285
Hong Kong Dollar	$0.2350
x-Hongrie Forint	$0.0368
Inde Roupie	$0.1520
Irlande Livre	$2.4400
Italie Lire	$0.001355
Jamaique Dollar	$0.6560
Japon Yen	$0.005180
Koweit Dinar	$4.3385
Mexique Peso	$0.0510
Norvège Couronne	$0.2395
N.-Zélande Dollar	$1.1350
Pays-Bas Florin	$0.5940
x-Pologne Zloty	$0.0389
Portugal Escudo	$0.0240
x-Roumanie Leu	$0.2572
Royaume U. Livre	$2.7471
Singapour Dollar	$0.5465
Suède Couronne	$0.2780
Suisse Franc	$0.7025
Tchécosl. Couronne	$0.2350
Trinidad-T. Dollar	$0.4850
x-URSS Rouble	$1.8149
Venezuela Bolivar	$0.2782

Les cotes sont en devises canadiennes.

FONDS MUTUELS

Institute Members

AGF Group
Amer Grwth 8.76
Cdn Gs Eqy 10.38
Cdn Sec Gth 11.57
Cdn Trusteed 4.05
Corp Invest 8.18
Corp Inv stk 14.91
Growth Eqty 6.22
Japan 15.96
nMMF 10.23p 10.00
Option Equity 5.19
Special 10.35
Bolton Tremblay G
Cda Cumul 12.36
Income Fund 9.79
Internatnl 11.53
Pfd Resrcs 12.15
Taurus 14.68
Calvin Bullock G
Acrofund 2.70
vBanner Fund 6.28
CIF 6.56
CIF Incm Fd 9.87
Central Group
vCem Grwth 8.10
vCompound 8.52
vDividend 9.02
vFund 4000 5.92
vIntl Energy 3.16
vIntl Grwth 6.09
vIntl Income 3.93
vNat Res gth 6.50
vNorthrn Eqy 5.86
vRevenue Gth 4.34
vUnivest 7.78
CSA Mgmt. Gr.
Goldfund 5.78
Goldtrust 6.71
Confed Group
Dolphin Eqty 7.33
vDolphn mtg 4.93
Cundill Group
vSecurity 9.07
Value 7.85
Dynamic Group
vnDyn Amer 6.16
vnDyn Fnd 16.36
vnDyn Incm 5.74
Eaton Bay Group
Commwlth 22.18
Dividend 5.40
Growth 7.64
Income 3.71
Internatnl 7.37
Viking 9.72
Guaranty Trust Gr
vninv Eqty 12.67
vninv Incm 3.98
vnMortgage 9.84
Guardian Group
Enterprise 1.74
GIS Income 5.77
vGrwth Fund 22.83
North Amer 8.66
Mutual Acum 7.85
Sec Income 9.73
World Equity 7.46
Investors Group
vBond 4.23
vDividend 8.27
vGrowth 18.54
vInternatnl 10.19
vJapan 10.43
vMortgage 4.71
vMutual 7.81
vProvdnt stk 10.30
vRetirmnt 11.72
vnJones Hwd 4.92
Montreal Trust Gr
vEquity 24.30
vIncome 7.36
vInternantl 11.56
vMortgage 9.39
Principal Gr.
vCollective 13.63
vGrowth 7.31
vVenture 7.06
vBond 2.87
Prudential Gr.
Growth 11.04
Income 4.72
vSask Dv Fd 4.74
Scotiafund Gr.
Scotiafund 1.78
Scotiafd mtg 95
Templeton Gth 8.50
United Bond Share
vRevFund 13.86
vRevFund Inc 4.77
Universal Group
Equity 15.57
Income 4.20
Internatnl 5.35
Resource 8.88
Non-Members
nAltmrs Fund 6.30
Assoc Inv 9.93
vBeaucnqx 6.84
Canagex Gr.
vHypothqs 9.89
vObligatns 8.60
xcCapital Gth 6.11
vnComCap mtg 9.64
vnCo-op Fd 14.73
vnLandmrk 18.70
Desjardins Gr
vActions 13.37
vHypothqs 4.16
vInternatnl 10.85
vObligatns 4.38
vQuebec 6.50
nvSpec 9.22
Dixon Krog Gr.
Dixon, Krog 17.76
Heritage 4.94
Vanguard 13.18
vDomin Cmp 14.23
Dreyfus Group
vINC 15.49
vInternatnl 22.87
nExectv Intl 1.23
xFld Trend 29.55
nFst Cdn mtg 9.92
Fiscon Fund 6.19
Harvard 13.65
Industrial Gr.
Indust Amer 3.66
Indust Div 7.45
Indust Eq 11.77
Indust Gth 7.48
Indust Income 8.61
Indust Pens 33.03
Keystone Gr.
xCus K-2 6.68
xCus S-1 20.33
xCus S-4 8.76
xLex Rsrch 19.34
xManhatn 4.06
vMaritm Eqy 4.09
Mariboro 10.40
nNatrusco 23.31
NW Group
Canadian 8.91
Equity 13.13
xOne Wm St 18.96
xOppenhmr 10.07
Pemberton Gr.
nPacific Div 8.24
nPacific Ret 5.74
nPacific US 7.28
PHN Group
vBond 8.99
vCanadian 14.64
vDiv Incm 11.29
vFund 21.68
vPooled 48.42
nvRRSP 23.73
PMF Managmnt
nPension mut 12.59
nXanadu Fd 8.21
nPutnam 13.40
Pret et Revenu
American 14.07
Canadian 9.76
vFonds H 4.82
Retraite 10.13
Sterling Group
Equity 9.13
vMortgage 4.79
vSynchrvst 7.49
xTech 12.53
vTradex 5.85
Trans Canada Gr.
A 6.47
B 67.35
C 11.95
United Group
Accumltv 7.94
Accumltv R 8.38
American 2.43
vCont Mrge 5.03
Horizon 5.29
Security 4.17
Venture 6.39
Venture Ret 10.44
nyWaltaine 34.40
Western Gwth 7.32

OPTIONS TRANS-CANADA (transigées)

suite de la page A 12

Total P	Ja	27½	26	93	$4⅜ $29½
Total P	Ja	27½p	5	39	150 $29½
Total P	Ja	30	52	406	$3¼ $29½
Total P	Ja	30 p	3	16	$23¼ $29½
Total P	Ja	32½	10	71	$2⅛ $29½
Total P	Ap	25	2	2	$7½ $29½
Total P	Ap	30	6	38	$4⅜ $29½
Total P	Oc	25	49	320	$5¼ $29½
Total P	Oc	27½	56	715	$3¼ $29½
Total P	Oc	30	129	1865	150 $29½
Total P	Oc	32½	72	680	100 $29½
Total P	Oc	35 p	7	11	$6 $29½
TrC PL	Nv	20	6	31	$4⅝ $24⅛
TrC PL	Nv	22½	10	298	$2¼ $24⅛
TrC PL	Nv	25	12	278	55 $24⅛
Wcoast	Mr	12½	3	315	$2⅝ $13½
Wcoast	Mr	15	100	173	100 $13½
Wcoast	Sp	12½	24	511	165 $13½
Wcoast	Sp	15	81	2980	20 $13½
Wcoast	Dc	12½	5	250	$2⅛ $13½
Wcoast	Dc	15	57	1172	65 $13½
Wlkr C	Mr	30	34	474	$4 $31
Wlkr C	Mr	32½	10	10	$3¼ $31
Wlkr C	Sp	22½	1	33	$8¼ $31
Wlkr C	Sp	25	6	1012	$6⅛ $31
Wlkr C	Sp	27½	31	566	$3¼ $31
Wlkr C	Sp	30	128	1565	135 $31
Wlkr C	Sp	32½	140	304	60 $31
Wlkr C	Dc	22½	17	211	$8½ $31
Wlkr C	Dc	25	14	1671	$6½ $31
Wlkr C	Dc	27½	118	922	$4¼ $31
Wlkr C	Dc	30	30	1183	$2¼ $31
Wlkr C	Dc	32½	10	10	190 $31

Total volume 8816.
Total open interest 179042.

Open interest : Total des contrats achetés mais non levés ou liquidés.

LES MÉTAUX

MARCHÉ DE LONDRES, PRIX EN STERLING PAR TONNE MÉTRIQUE

FERMETURE

CUIVRE (fils et barres)
comptant 844.50-845.50
à terme 861.50-862
ventes 10,175 tonnes

ETAIN (qualité ordinaire)
comptant 7125-7130
à terme 7125-7130
ventes 505 tonnes

ETAIN (qualité supérieure)
comptant 7125-7130
à terme 7125-7130
ventes aucune vente

PLOMB
comptant 364-365
à terme 377-378
ventes 3,100 tonnes

ZINC
comptant 329-330.50
à terme 340-340.50
ventes 2,125 tonnes

ALUMINIUM
comptant 746-747
à terme 732.50-733
ventes 3,950 tonnes

NICKEL
comptant 2670-2770
à terme 2794-2795
ventes 702 tonnes

L'OR À TERME

MARCHÉ DE WINNIPEG

Cotes des contrats à terme de l'or, en dollars américains, à la bourse des denrées de Winnipeg:

CONTRATS DE 400 ONCES:
AucunCONTRATS DE 100 ONCES.

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
JJuin 80	641.00	637.00	637.00	
Déc. 80			656.00	
Mars 81			681.00	
Juin 81			703.50	
Sept. 81			726.00	

Volume de jeudi: 2 contrats.

L'ARGENT

Les courtiers londoniens ont baissé le prix de l'argent de 00.039 cents américains par rapport à l'ouverture de la veille.

VENDREDI: $16.189

MONTREAL — Handy & Harman's évaluait le prix de l'argent canadien à $18.849 l'once de Troyes.

NEW YORK — Handy & Harman's évaluait le prix de l'argent américain à $16.25 l'once de Troyes.

Plus de un million d'aubaines par année:
LES ANNONCES CLASSÉES
285 7111

L'OR

Le prix de l'once d'or hier à Londres était coté en dollars américains à $636.75 — à Paris à $637.89 — à Francfort à $646.00 — à Zurich à $638.50 9 2 Hong Kong à $643.95.

LES RESTIAUX

RAPPORT HEBDOMADAIRE

(PC) — Les arrivages au marché de Montréal cette semaine comprenaient 916 bovins, 1,219 veaux, 81 moutons et 61 porcs.

Les prix s'établissaient ainsi:

Bouvillons: B: $70.50-76 les 112 lb.

Génisses: B: $67.50-70; commercial: $60-65.25.

Vaches: D1, D2: $58-62.50, avec un max de $64.50; D3: $52-59.25; D5: $44-53.

Taureaux: $55-72.50.

Bouvillons d'embouche: bons: 500-600 lb: $90-95; 400-500 lb: $102-113; moins de 400 lb: $95-111.

Veaux: de choix: $93-121, avec un max. de $133; moyens: $80-90; communs: $50-75.

Veaux de remplacement: bons: $140-199,, avec un max. de $202; communs et moyens: $85-135.

Bons agneaux de moins de 80 lb: $80-89.

Bons moutons: $42-55.

Truies: $48.75-55.75.

Prix moyen du porc ontarien, jeudi: $78.12.

LES AURIFÈRES

Fermeture

Afrique du Sud (Adr's $U.S.)

	Offre	Dem.
Anglo. Amer. Gold	93½	94¾
Blyvooruitzicht	16¾	16⅞
Bracken	4⅝	4¾
Buffelsfontein	42¼	42⅝
Doornfontein	17⅛	18¼
Durban Deep	33½	35
East Dagga	1.90	2.10
East Drietontein	26	26⅝
E.R.P.M.	31½	33
Elsburg	5½	5¾
Free State Geduld	67¼	68¼
Grootvlei	9¾	9¾
Harmony	23¼	24½
Hartebeesfontein	73½	75
Kinross	15½	16
Kloof	33¼	34
Leslie	3.70	3.90
Libanon	26	26¼
Loraine	7⅝	8¼
Marievale	4⅜	4⅝
President Brand	53¾	54¾
President Steyn	49	49½
Randfontein	67½	69
S.A. Land	10¾	10⅞
St. Helena	47½	47¾
Southvaal Holdings	27½	28¼
Stilfontein	22½	23¼
Vaal Reefs	69¼	69½
Vlakfontein	3¾	3⅞
Venterspost	16½	17¼
Welkom	18¼	18⅜
W. Driefontein	89½	90
W. Rand Cons	6¼	6½
West Areas	8¾	8¾
West. Deep	50½	51
West Holdings	79½	80
Winkelhaak	35	36½
Wit Nigel	2⅝	2⅞

DENRÉES AGRICOLES

(PC) — Cours des denrées transmis par le **ministère fédéral de l'Agriculture:**

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, No 92, $1.58½; No 93, $1.59½; prix de vente, $1.59½; prix de gros moyen aux détaillants, $1.62.

Fromage cheddar: blanc, $1.63¾; coloré, $1.63½o.

Poudre de lait écrémé: No 1, sacs de 25 kg, $1.65 à $1.70 le kg; **lait de beurre en poudre de nourrissage:** $1.03 à $1.10; **petit lait en poudre:** $0.36 à $0.40 le kg; petit lait de nourrissage: $0.30 à $0.31 le kg; **lait évaporé:** $23.55 à $23.65 pour 48 sachets de 385 ml.

Oeufs: Prix moyens des grossistes aux détaillants, boîte d'une douzaine, A-extra-gros, $1.14½o; A-gros, $1.07⅜; A-moyens, $0.98⅜; A-petits, $0.77½o.

Prix de gros aux distributeurs, établis par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra-gros, $1.12; A-gros, $1.05; A-moyens, $0.96; A-petits, $0.75; A-très-petits, $0.39.

Pommes de terre, prix de gros: Québec: $4.00 les 50 lb; $2.35 à $2.40 les 20 lb; $1.20 à $1.25 les 10 lb. **Lavées:** $5.00 à $5.25 les 50 lb.

LE DOLLAR

MONTRÉAL — Le dollar américain par rapport à la devise canadienne était en baisse hier de 37-100 à $1.1584 et la livre sterling restait inchangée à $2.7466.

NEW YORK — Le dollar canadien par rapport à la devise américaine était en hausse de 7-25 à $0.8633 et la livre sterling en hausse de 7-10 à 2.3705.

ALBERTA

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
Acroll	1652	227	227	227	- 03
Amer Chrm	2000	405	395	405	+ 05
Ashlu	1000	280	280	280	- 15
Baretta	9200	$7⅛	6½	7	
Barons	85530	315	300	315	+ 05
Bearcat	5000	$5½	5¼	5½	+ 1/16
Blake	3032	$7⅛	7¾	7⅞	+ 1/16
Bonn	5000	240	240	240	- 10
Cdn Bashaw	1400	275	275	275	- 05
Cdn Pioneer	1500	$6½	6⅜	6½	+ 25
Chipman	100	270	270	270	+ 04
Cimiron	1200	410	400	410	- 05
Cinnibrpk	3000	96	93	96	+ 03
Clearport	1300	310	300	310	
Cochrane	3800	240	225	235	
Concept	4300	$7¼	7⅛	7⅛	- 25
Cultas	27900	95	91	92	- 04
Duke	3000	40	40	40	- 01
Encountr	2700	330	330	330	+ 15
Flag	4500	230	230	230	- 05
Gascome	2800	370	360	360	- 15
Gold Lake	2100	375	360	360	- 10
Gulch	6800	490	455	480	+ 40
GoldnBriar	3600	145	140	140	- 05
HoweSound	12500	90	88	90	+ 05
Intl Tike	8000	270	266	270	
Jagor	5000	100	90	100	+ 29
Jupiter	18600	245	235	235	- 15
Kelvin	5500	170	152	170	+ 18
Kintla	12800	104	100	102	+ 02
LK Res	200	280	280	280	
Lobell	10500	112	105	110	- 07
Matrix	3000	70	69	70	- 09
Madison	500	60	60	60	
Malor	100	160	160	160	- 20
Mid East	12500	88	75	75	- 14
Missl	11500	140	128	140	+ 14
Mount Jmie	9584	180	165	175	+ 5
Macquest	9600	325	320	325	
Nahanni	2000	103	103	103	+ 03
New Dom	5600	198	160	180	- 20
New 44	800	59	9	9	- 100
New Gatewy	1500	$7	6¾	6¾	- 25
Newpass	3060	60	60	60	+ 05
Newport	1600	180	175	180	
Nimrod	1700	135	125	135	+ 05
Norminco	2000	140	140	140	
North Cont	37300	64	61	61	
Northld Bk	100	$12¾	12¾	12¾	
Omega	500	$7¾	7¾	7¾	+ 1/16
Onyx	2900	56¾	6½	6⅝	
Orbit	12325	$7¾	7⅜	7⅜	+ 1/16
Paremnt	1100	$8	7⅞	7⅞	- 1/16
Penstar	3800	108	106	108	+ 02
Peregrine	7900	500	490	490	- 32
Portage Ave	3000	68	65	68	+ 04
Poco	6600	315	310	310	- 05
QCT TV	239	$14	14	14	+ 1/16
Radial	10500	85	85	85	- 04
T. Reneble	24600	460	440	460	+ 15
Sastex	1000	52	52	52	- 03
Savanna	2050	143	140	143	
Seagull	13050	425	400	400	- 20
Sparow	5160	200	190	195	- 05
Strand	3900	$6⅝	6½	6⅝	
Strom	1090	420	400	415	- 10
Sun Mist	16300	175	165	175	+ 15
Tanner	302	200	200	200	
Tiber	1990	430	420	420	- 10
Tiverton	5900	340	335	335	- 10
Tobe	2000	50	50	50	
Trapper	300	335	335	335	- 05
Troy Gold	1333	$7¼	6½	6½	- 5
Universl X	29

Pauvre troisième trimestre en vue

■ L'«Écoindicateur» de la Banque Royale, indice composé d'indicateurs avancés, a reculé au taux annualisé de 4,8% au deuxième trimestre, dix de ses onze composants ayant diminué. L'indice, qui permet de prévoir l'évolution de l'activité économique au Canada, se situe maintenant à 104,73, après s'être établi à 106 — niveau révisé en hausse — au premier trimestre.

Des reculs consécutifs de l'«Écoindicateur» laissent normalement anticiper une conjoncture languissante. Pour les prochains mois, la direction de la recherche économique de la Banque Royale prévoit que l'activité économique stagnera durant tout le troisième trimestre, avant d'amorcer une reprise lente et progressive à la fin de l'année.

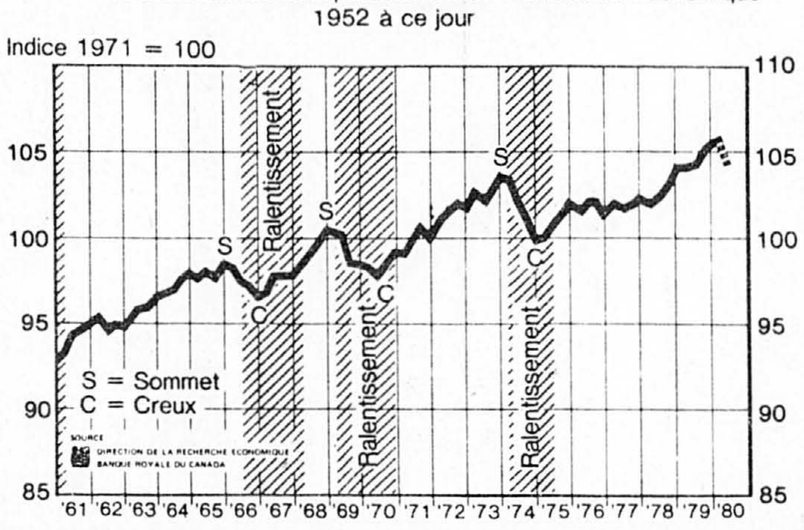
La chute supérieure à la moyenne estimée pour l'«Écoindicateur» au deuxième trimestre s'explique en grande partie par la mauvaise tenue des trois composants apparentés au logement. «Au cours des prochains mois, nous pensons voir la situation se raffermir dans ce secteur au fur et à mesure que s'amenuise le parc de logements récemment achevés mais encore inoccupés,» disent les économistes de la Banque Royale.

Le recul de l'«Écoindicateur» a été généralisé pendant le trimestre: dix composants ont baissé, tandis qu'une augmentation inférieure à la moyenne a été estimée pour la production d'acier de première transformation. «Une activité très soutenue dans les secteurs producteurs de machines et de biens d'équipement a suscité une demande d'acier suffisante pour compenser les défaillances observées dans les commandes de l'industrie automobile et du bâtiment.»

Des baisses supérieures à la moyenne ont été estimées pour le nombre de permis de construction domiciliaire délivrés et pour les valeurs, en dollars constants, des permis de construire délivrés et des bénéfices des entreprises avant impôts. Des diminutions du même ordre ont été enregistrées à l'égard du rapport cours/bénéfice de la Bourse de Toronto et des mises en chantier dans les zones urbaines. Des baisses inférieures à la moyenne ont été estimées pour la moyenne hebdomadaire des heures de travail dans le secteur secondaire ainsi que le rapport prix/coût unitaire de la main-d'oeuvre, et enregistrées pour l'indice composé TSE «300», la masse monétaire en termes réels et le passif des entreprises en faillite (en dollars constants avec signe inversé).

ÉCOINDICATEUR DE LA BANQUE ROYALE

Un indice des indicateurs représentatifs de l'orientation économique
1952 à ce jour





EN BREF

Les taux: c'est commencé

■ La Banque Canadienne Impériale de Commerce est devenue la première banque à annoncer une hausse de son taux de base préférentiel hier. Ce mouvement amorcé par la BCIC n'a toutefois pas été suivi par ses concurrentes qui ont préféré s'en tenir à une politique d'attente et conserver leurs taux actuels.

La Banque Canadienne Impériale de Commerce est la première institution bancaire à hausser son taux préférentiel depuis avril dernier.

La Banque Nationale qui, elle, avait annoncé une baisse de son taux préférentiel de 12,25 à 12 pour cent lundi dernier, devait cependant reporter ce taux à 12,25 pour cent dès jeudi dernier.

PROFITS DES ENTREPRISES

(PC) — Les entreprises industrielles ont réalisé des profits après impôt de $4.78 milliards au cours du deuxième trimestre de 1980, soit une diminution de 12 pour cent par rapport à la même période de l'an dernier, a révélé Statistique Canada, hier.

Les profits avant impôt dans les secteurs mine, fabrication et autres chiffraient $7.73 milliards, soit une baisse de 8.8 pour cent d'après le calcul corrigé des variations saisonnières.

Les ventes ont fléchi de 0.6 pour cent (chiffre corrigé) à $106.7 milliards, mais elles étaient toujours supérieures à celles d'il y a un an.

Ces chiffres s'appliquent à toutes les sociétés privées au Canada sauf aux entreprises des secteurs suivants: agriculture, pêche, construction, finance, immobilier et assurance.

Le bureau de la statistique fait observer qu'il s'agit de chiffres préliminaires sujets à révision.

PETROFINA HAUSSE SES PROFITS

Petrofina Canada Inc. a réalisé pour le premier semestre de 1980 un bénéfice net de $39.8 millions ($3.77 par action), soit une augmentation de 27 pour cent sur le bénéfice de $31.4 millions (3.13 par action) enregistré pour la même période l'an dernier. Cette hausse est attribuable à l'amélioration des marges bénéficiaires sur les produits raffinés et à l'augmentation des prix du brut et du gaz naturel.

Les revenus bruts ont atteint $438 millions à la fin du premier semestre, contre $365 millions pour la même période l'an dernier. Les fonds provenant de l'exploitation se sont chiffrés à $73.7 millions soit une augmentation de 45 pour cent.

RELÈVEMENT DU TAUX PRÉFÉRENTIEL

La reprise de la tendance à la hausse des taux d'intérêts se confirme aux États-Unis. Plusieurs grandes banques ont porté hier leur taux préférentiel de 11 à 11,25 pour cent.

La Citibank, deuxième banque américaine, s'est alignée sur la Chase Manhattan Bank et a relevé son taux d'intérêt de base de 11 à 11.25 pour cent.

la Citibank a indiqué qu'elle a pris cette mesure en raison de l'augmentation des taux d'intérêt à court terme sur le marché monétaire américain.

Les parements de vinyle esclad MD ne font pas grand chose...

- Ils ne pourrissent pas
- Ils ne se bossellent pas
- Ils ne cloquent pas
- Ils ne rouillent pas
- Ils ne pèlent pas
- Ils ne s'oxydent pas

...Sauf qu'ils font une vraie beauté à votre maison!



Facile d'entretien! Ce n'est pas du bois, vous n'aurez donc jamais à repeindre; et ce n'est pas du métal, vous n'aurez donc plus à vous inquiéter des traces de chocs ou de la corrosion. SCHL n° 6738. Les parements de vinyle ESCLAD existent en trois modèles au fini simili-bois, à l'aspect naturel, et en six coloris pastel. Et ils sont accompagnés d'une garantie proportionnelle de 40 ans sur le matériau. C'est vraiment un bon achat. Pour tous renseignements, il suffit de consulter votre détaillant local, dès aujourd'hui, ou de nous retourner le coupon ci-dessous.

J'aimerais en savoir davantage au sujet des parements de vinyle ESCLAD
Nom _____
Adresse _____
Code postal _____ Téléphone _____
☐ Veuillez demander à un détaillant local de m'appeler ☐ Veuillez m'envoyer une documentation

Esso CHEMICALS
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION CANADA LIMITÉE
10,500 Côte de Liesse, Lachine (Québec) H8T 3E3
LP-5
*Marque déposée de la Compagnie Pétrolière Impériale Ltée. Matériaux de Construction Canada Limitée, usager inscrit.

DÉPÔTS GARANTIS
12½% 5 ANS
Intérêts annuels. Autres termes et types d'intérêts. Dépôt initial minimum $1 000.
COMPTEZ SUR NOUS
Appelez Claire Poitras, elle vous renseignera.
844-2050 poste 163
Taux sujets à confirmation.



SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE
snf
385 est, rue Sherbrooke
Montréal, Que.
H2X 1E5
depuis 1903
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

PHILDAR LTEE LTD.
les belles laines à tricoter
Vous propose de vous joindre à son réseau de concessionnaires en ouvrant
VOTRE BOUTIQUE DE LAINES
Nous apportons: qualité et service
organisation
expérience
techniques de ventes
publicité et promotion
Vous apportez: votre dynamisme
vos efforts
+ un capital raisonnable
Téléphonez à
PHILDAR LTÉE
6200 est, boul. Henri-Bourassa
Montréal-Nord (514) 323-8450
appel interurbain 1-800-361-7619 sans frais
Att.: M. Gaétan Laliberté

«AURIFÈRES SUD-AFRICAINES»
Le marché des valeurs aurifères sud-africaines est offert aux investisseurs canadiens par le truchement d'ADR; le revenu est excellent comparé à celui des actions canadiennes.
Pour obtenir un guide détaillé sur les possibilités d'investissement en aurifères sud-adricaines, remplissez et retournez le coupon ci-dessous.
F.L. DEACON, HODGSON INC.
A. MONTPETIT
800 boul. Dorchester ouest, suite 1010
Montréal, Québec H3B 1X9
Tél.: 871-7000
☐ Veuillez me faire parvenir, sans aucun engagement de ma part la brochure sur les «aurifères sud-africaines»
☐ Je désire prendre rendez-vous pour consultation
Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____

POUR PLACER UNE ANNONCE DANS CARRIÈRES ET PROFESSIONS
COMPOSEZ
285-7320

Vente de gré à gré
ÉDITEUR DE TEXTES
AES-90
Remis à neuf
Prix: $9100
Tél.: 937-6142

COMPAGNIE DE FIDUCIE GUARDIAN
12¾%
(514) 842-8251 — 618, rue St-Jacques, Montréal, Canada H3C 1E3, Télex: 05-2572
(416) 863-1100 — 87 Yonge Street, Toronto, Canada M5C 1S8, Telex: 06-23837
Intérêt annuel sur certificat de 5 ans, "Série "A"
CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI
Pour plus de renseignements ou pour l'achat de nos Certificat de Placements Garanti de cinq ans
Communiquez avec: (514) 842-8251 (MONTREAL) (416) 863-1100 (TORONTO)
NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE MODIFIER LES TAUX D'INTÉRÊT SANS PRÉAVIS
INSCRIT A LA REGIE DE L'ASSURANCE-DEPOTS DU QUEBEC MEMBRE DE LA SOCIETE DE L'ASSURANCE-DEPOTS DU CANADA

Pour combler des postes de cadres...



De plus en plus, les entreprises reconnaissent l'efficacité de la rubrique Carrières et Professions dans La Presse

Pour publier une annonce dans la rubrique Carrières et Professions, vous n'avez qu'à écrire à:
La Presse, Ltée
Carrière et Professions
7, rue Saint-Jacques
Montréal, Québec
Canada H2Y 1K9
Veuillez vous assurer de respecter les exigences techniques et les heures de tombée des jours de publication désirés.
CP-202

JWT



Sylvie Demogeot

Monsieur Michel Frappier, vice-président directeur général de la Compagnie J. Walter Thompson, à Montréal, annonce la nomination de Madame Sylvie Demogeot au poste de directeur général adjoint. Madame Demogeot, qui s'est jointe à l'équipe Thompson il y a déjà huit ans, a été au cours de ces années responsable de l'administration des budgets de plusieurs clients et apporte une expérience inestimable à ce poste nouvellement créé.

Dans ces nouvelles fonctions, elle verra au contrôle de la qualité de nos services, aux ressources humaines, à l'administration interne ainsi qu'aux projets spéciaux.

PEUGEOT
VOITURES DE LA DIRECTION
année 1979
604 SL SEDAN
toit ouvrant électrique, sièges en cuir, couleur vert argent, 23,000 km.
604 SL
sièges en cuir, couleur rouge Amaryllis, 13,500 km.
604 SL
vert argent, sièges en drap, 19,000 km.
604 SL
sedan, couleur rouge Amaryllis, sièges en drap, 17,500 km.
Equipement inclus, boite automatique, peinture métallisée vernie, air climatisé, stéréo Blaupunkt, lève-vitres à commandes électriques, direction assistée, 4 freins à disque assistés, pneus Michelin TRX, phares à iode, auto-verrouillage centralisé. Garantie 9 mois, kilométrage illimité.
ROGER AUTOMOBILE LTÉE
4269 ouest, Ste-Catherine
Le plus important concessionnaire Peugeot au Canada
932-2925

AMERICAN IRON & METAL COMPANY (1969) LTD. ET AMERICAN INGOT MAKERS

M. Herbert Black, président des sociétés ci-dessus mentionnées, est heureux d'annoncer la nomination de M. Michel Poulin, B.C., au poste de directeur-achats/ventes de matières ferreuses pour la division American Iron & Metal.



M. MICHEL POULIN

M. Michel Poulin possède de vastes connaissances ainsi que trois ans d'expérience comme superviseur de la production et du contrôle de l'inventaire chez Sidbec Dosco et cinq ans d'expérience comme directeur des achats chez Sidbec Feruni. M. Poulin est diplômé de l'Université du Québec à Trois-Rivières en marketing. Il sera responsable des achats aux grandes industries et aux principaux détaillants et des ventes aux aciéries, fonderies et aux autres utilisateurs.

American Iron & Metal et American Ingot Makers sont deux des plus importantes sociétés au Canada. La première est spécialisée dans le domaine du recyclage de matières du secteur secondaire, comprenant un volume important de matières non ferreuses destinées à l'exportation, et possède deux des plus grandes cisailles hydrauliques à ferraille.

La seconde société manufacture des alliages de plomb, d'étain et de zinc et possède les installations les plus perfectionnées en contrôle de la pollution.

Avez-vous pensé au système de bâtiments Bernard?

Les bâtiments préfabriqués selon le système BERNARD sont constitués d'éléments normalisés en acier reconstitué, fabriqués en usine puis assemblés sur le site selon des plans tracés à l'aide de l'ordinateur. L'alliance de l'ordinateur et de l'usinage élimine presque entièrement les risques d'erreur humaine. Les bâtiments BERNARD vous offrent:

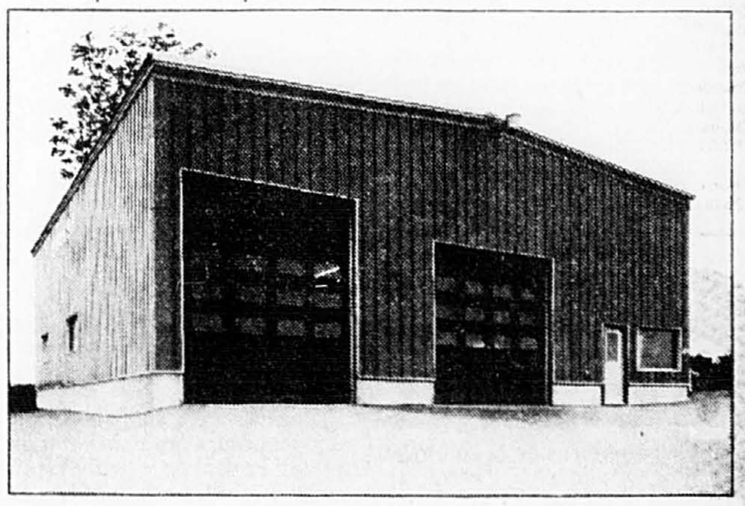
- **sécurité et solidité**
- **économie de temps et d'argent**
- **facilité d'agrandissement**

A partir des modèles de base, toute une variété d'éléments de structure permet de répondre aux impératifs les plus spécifiques; les marquises et les recouvrements extérieurs divers procurent une apparence attrayante et distinctive.

Faire installer un bâtiment où l'on passera peut-être autant de temps que dans sa demeure, ce n'est pas une mince affaire.

Pour un choix éclairé, demandez la brochure de présentation du système de bâtiments BERNARD.

Le système de bâtiments BERNARD vous rejoint partout grâce à ses franchises, un réseau d'entrepreneurs choisis pour leur compétence.



Matane – Bas St-Laurent-Gaspésie, Germain Bélanger & Frères Inc., (418) 562-1620
Hull – Outaouais, Constructions Romain Brunet Ltée, (819) 770-3400
Nicolet – Bécancour, Construction René Courchesne Inc., (819) 293-5414
Sept-Îles – Baie-Comeau, Construction Lévesque et Dubé inc., (418) 962-5333
Rouyn – La Sarre, Tallon et Bonapace ltée, (819) 762-3840
Vaudreuil – Soulanges, Médard Gauthier Construction Ltée, (514) 455-4089
Beauce-Bellechasse, Les Entreprises Jean-Guy Trahan Ltée, (418) 883-2040
St-Hyacinthe et Drummondville, Construction Rénovation J.D.M. Inc., (514) 546-2414
Dolbeau – Saguenay-Lac St-Jean, Adélard Ouellet & Fils Inc., (418) 276-2116
Témiscamingue, Dubé et Roy inc., (819) 625-2157
Amos – Val-d'Or, Construction Gaston Proulx & Frères Inc., (819) 732-6949
Shawinigan – Mauricie, Les Constructions Jacques St-Onge Inc., (819) 537-9491
Rive Sud – Montréal, Les Bâtiments Jean-Paul Tremblay Inc., (514) 676-1362
Mirabel – Laurentides, Construction Coursol Inc., (514) 475-8048

BÂTIMENT BERNARD BUILDING
Pour tout autre renseignement:
BÂTIMENT PRÉFABRIQUÉ BERNARD LTÉE.
600, boul. de l'Industrie, Route 20, Transcanadienne, Beloeil, Québec J3G 4S5 Tél.: (514) 467-6521 Télex: 05-25239

IMPASSE À GDANSK, NÉGOCIATIONS À SZCZECIN

Pologne: l'Église intervient

d'après Reuter et AFP

Alors que les ménagères polonaises commençaient à faire hâtivement des provisions par crainte d'une pénurie, la puissante Eglise catholique de Pologne est intervenue, hier, dans la crise politico-sociale que connaît le pays depuis huit semaines et elle a exprimé publiquement sa compréhension à l'égard des grévistes, mais en recommandant à ceux-ci de faire preuve de sagesse et de prudence.

C'est également l'impasse totale à Gdansk où la situation restait bloquée hier, principalement en raison de la présence à la tête du présidium du MKS de M. Lech Walesa, un ouvrier du chantier naval Lénine, licencié puis réembauché sous la pression de ses camarades de travail, et que les autorités accusent d'avoir des relations avec les dissidents.

Toutefois, à Szczecin, il y a eu l'établissement d'un premier contact direct entre le comité intergrèves MKS de l'endroit et la commission gouvernementale. La nouvelle de l'ouverture de négociations dans la capitale de la Poméranie occidentale a été donnée au cours d'une des réunions quotidiennes du MKS. La détérioration soudaine de la situation à Szczecin a précipité la décision des autorités d'entrer en contact avec le MKS. En effet, des dissidents ont affirmé que les grévistes de 86 usines avaient donné au gouvernement jusqu'à vendredi midi pour apporter une réponse à leurs revendications. En outre, les travailleurs de la ville ont demandé la libération des 10 membres du Comité d'autodéfense sociale (KOR) arrêtés il y a trois jours.

De plus, on apprenait hier soir que 600 ouvriers ont été suspendus et plus de 300 policiers arrêtés à Katowice, dans la province de Silésie, selon un porte-parole du mouvement de défense des droits de l'homme et du citoyen.

Il s'agit d'ouvriers de deux mines et de deux fonderies. Plus d'une centaine de fonctionnaires de la police politique et 211 policiers municipaux de la ville ont été placés en état d'arrestation et internés à Myslowice, ville voisine.

La suspension des ouvriers a été décidée lors d'une réunion de la section provinciale du Parti ouvrier unifié où l'attitude des mineurs silésiens à l'égard des grévistes de la côte balte a été discutée. Les responsables du Parti communiste ont aussi reçu l'ordre de dresser une liste noire de tous ceux qui se sont déclarés favorables aux grèves.

Mgr Lech Kaczmarem, évêque de Gdansk, s'est rendu d'urgence à Varsovie pour y rencontrer le cardinal Stefan Wyszynski, primat de l'Eglise polonaise, et l'informer de la situation sur la côte balte.

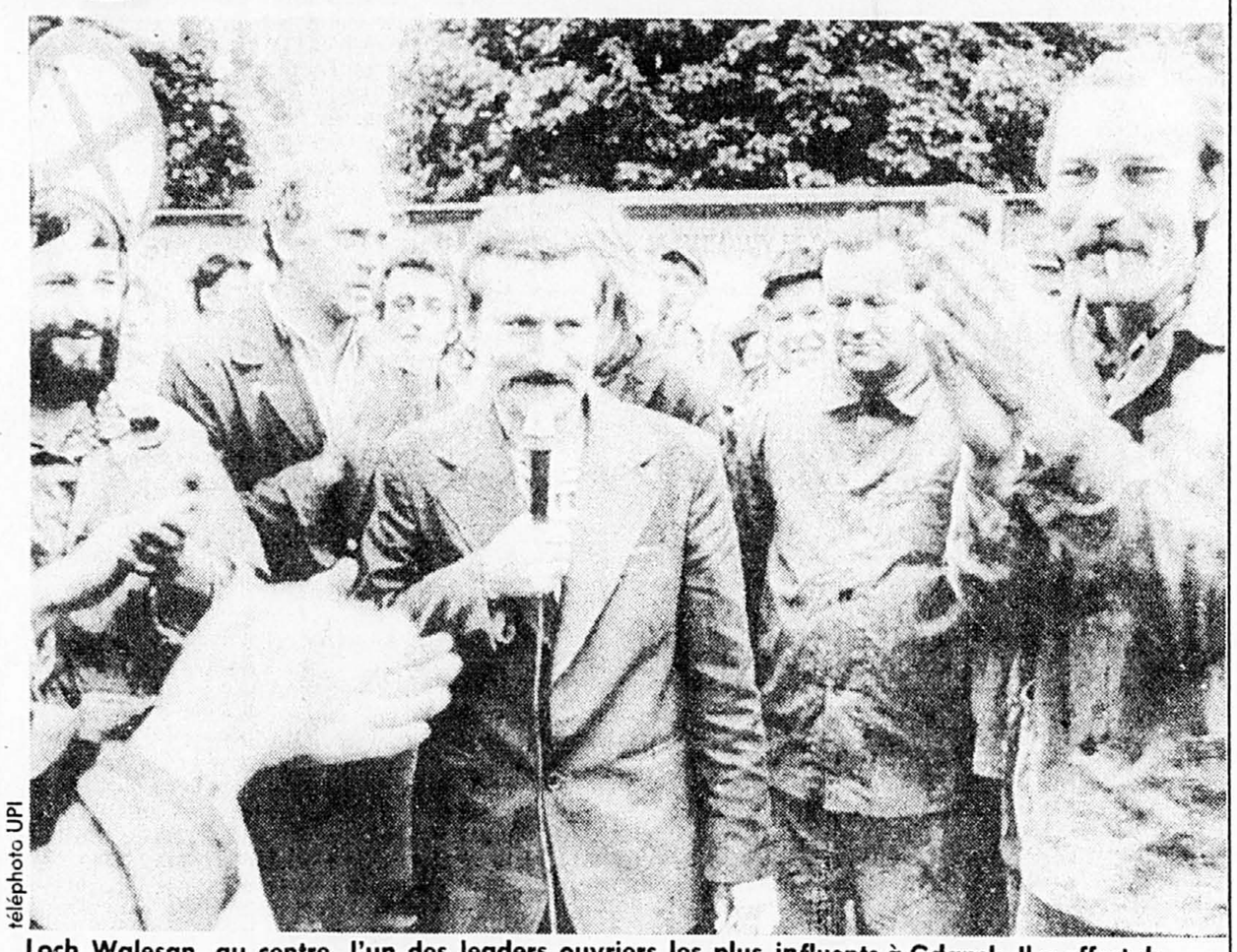
A l'issue de cette rencontre, les autorités ecclésiastiques ont publié un communiqué constituant une mise au point sur la position de l'Eglise. Le document fait remarquer aux grévistes, qui étaient au nombre de plus de 150,000 hier, que la poursuite en longueur des arrêts de travail serait contraire au bien de la société polonaise. Il leur a néanmoins exprimé sa compréhension en ce qui concerne leur lutte pour une vie meilleure et pour le respect des droits de l'homme. Le document attire l'attention des travailleurs sur le fait que des arrêts de travail prolongés, de possibles troubles ou des effusions de sang sont contraires à l'intérêt de la société.

Par ailleurs, les grévistes n'ont manifesté qu'un mince intérêt pour la nomination de M. Mieczyslaw Jagielski, premier vice-premier ministre, à la tête de la commission gouvernementale de conciliation en remplacement de M. Tadeuz Pyka. M Jagielski a proposé l'ouverture de négociations, mais en précisant que celles-ci se dérouleraient industrie par industrie. Les grévistes ont vu là une tentative de briser leur solidarité.

Dans les usines et ports en grève, les ouvriers accueillent avec calme les informations selon lesquelles Moscou s'inquiéterait de l'extension des grèves. «Nous ne craignons pas une effusion de sang. Tout ce que nous demandons, c'est ce que notre constitution nationale nous a promis il y a 35 ans», a déclaré un dirigeant de la grève.

A Varsovie, les ménagères ont commencé à dévaliser les magasins, pour stocker les produits alimentaires et certaines boulangeries manquaient déjà de pain. La raréfaction de l'essence est ressentie depuis plusieurs jours dans le nord du pays, particulièrement dans la région de Gdansk où le dispositif de sécurité a été renforcé et où la police contrôle systématiquement tous les véhicules circulant aux abords du chantier naval Lénine.

Enfin, on apprenait hier soir que quatre ou cinq des dissidents arrêtés mercredi à Varsovie ont été libérés.



téléphoto UPI

Loch Walesan, au centre, l'un des leaders ouvriers les plus influents à Gdansk. Il a offert de s'éclipser pour abolir les obstacles dans les négociations avec le gouvernement. Mais ses compagnons de travail l'ont applaudi et l'ont prié de rester à son poste.

Le Salvador paralysé par la grève de l'électricité

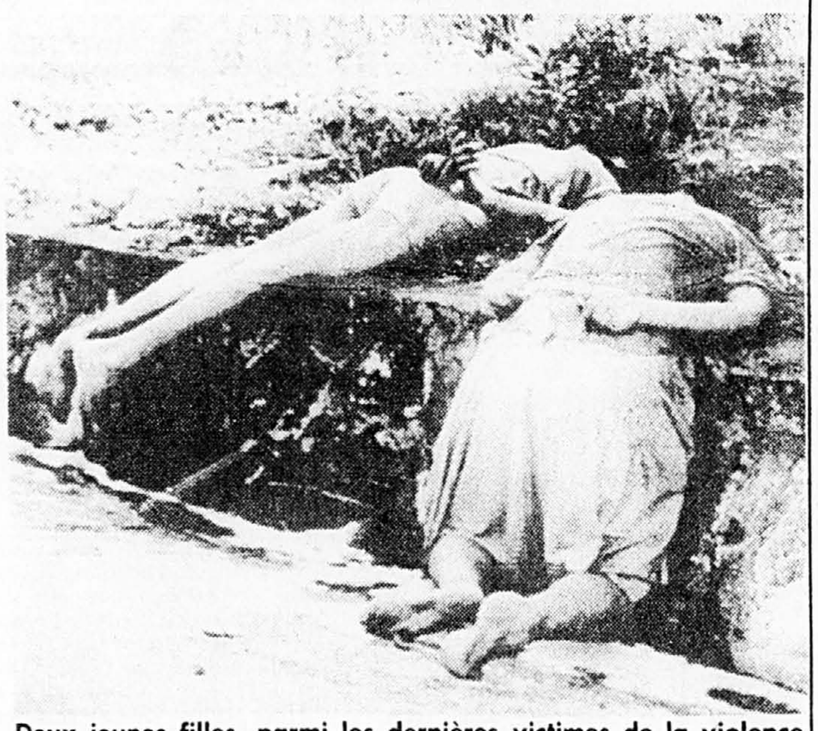
d'après UPI et AFP

La capitale du Salvador s'est réveillée hier sans pain, sans lait et sans journaux, après une nuit passée à la chandelle, tandis que des dizaines de milliers de citoyens n'ont même plus d'eau potable à leur disposition. On a fait appel à l'armée qui a tenté de remettre en marche cinq centrales hier.

C'est la conséquence d'une grève générale de l'électricité qui paralyse presque entièrement le pays et les chefs des 1,500 ouvriers des centrales électriques en grève ont déclaré que leur débrayage durera indéfiniment, c'est-à-dire aussi longtemps que le gouvernement n'annoncera pas la fin de sa politique de répression et le réembauchage de 60 ouvriers congédiés la semaine dernière pour avoir participé à des mouvements de grève à l'invitation de gauchistes.

«Nous allons montrer au monde que ce gouvernement génocide ne détruira pas les travailleurs», a déclaré Hector Recinos, secrétaire général de l'Union nationale des travailleurs salvadoriens qui peut compter sur l'appui de 50,000 membres répartis dans trente syndicats, qui sont à l'origine de la fermeture de neuf centrales hydro-électriques.

Cette grève a eu déjà certains effets néfastes. Ainsi, cinq nouveau-nés, qui se trouvaient dans des couveuses artificielles, sont morts à San Salvador, à la suite de la grève générale de l'électricité, a annoncé hier un porte-parole de l'hôpital des enfants de la capitale.



Deux jeunes filles, parmi les dernières victimes de la violence politique au Salvador.

De plus, d'imposantes mesures de sécurité ont été prises et les forces armées patrouillent les artères de la ville et ont installé de nombreux barrages afin d'empêcher toute tentative de pillage.

Le leader de la démocratie-chrétienne, Napoleon Duarte, membre de la junte de gouvernement, a lancé hier, un appel aux grévistes leur demandant de reprendre le travail sans tarder. Les autorités salvadoriennes ont révélé que cet arrêt de travail pourrait représenter des pertes de $10 millions par jour à l'économie du pays, l'activité commerciale étant presque totalement paralysée.

Par ailleurs, des groupes de guérilleros ont fait savoir hier qu'ils déclencheront «une action militaire» pour appuyer les travailleurs de l'électricité en grève.

Pendant ce temps, la violence politique continue dans le pays et les opérations militaires lancées principalement à San Vincente et dans le sud du Salvador portent maintenant à plus de 40 le nombre de personnes tuées en l'espace de quelques heures.

Ed Broadbent en Pologne

d'après AP, AFP et Reuter

M. Ed Broadbent, leader du Nouveau Parti démocratique du Canada, est arrivé hier en Pologne en vue d'avoir des entretiens avec les chefs politiques de ce pays et passer quelques jours de vacances dans les montagnes.

M. Broadbent, qui voyage avec son épouse, est arrivé à Gdansk en train, venant d'Allemagne de l'Est, afin de se rendre compte de la situation dans cette ville troublée par les grèves, puis il se rendra ensuite à Varsovie, a révélé un porte-parole de l'ambassade canadienne.

Les projets de voyage de M. Broadbent ne sont que fragmentaires, mais on sait que le chef du NPD veut se rendre dans la zone industrielle polonaise et ensuite passer une couple de jours dans la ville de villégiature de Zakopane, dans les monts Tatry. On s'attend à ce qu'il soit de retour à Varsovie mercredi prochain.

Annulation

D'autre part, le chancelier ouest-allemand Helmut Schmidt a annulé hier son voyage en République démocratique allemande, au cours duquel il devait s'entretenir, les 28 et 29 août, avec M. Erich Honecker, le numéro un est-allemand.

Ce devait être la première visite en RDA d'un chef du gouvernement ouest-allemand depuis celle que M. Willy Brandt avait effectuée, il y a dix ans, et qui avait ouvert la voie à une certaine normalisation des relations entre les deux Etats.

La décision prise à Bonn de reporter le sommet des deux Allemagnes est due à la situation des grèves qui s'aggrave en Pologne et montre que la crise sociale que traverse actuellement la Pologne commence à se ressentir dans les relations Est-Ouest.

Par ailleurs, la puissante centrale syndicale américaine AFL-CIO, qui compte 13 millions de membres, s'est prononcée hier en faveur du boycottage du commerce extérieur de la Pologne afin de manifester sa solidarité avec les travailleurs en grève de ce pays.

$325 millions

Néanmoins, un groupement bancaire international a accordé à la Pologne, en dépit des événements sociaux dans ce pays, un prêt de $325 millions, a annoncé hier un communiqué de la Bank of America à Londres. Valable pour sept ans et garanti par le ministère des Finances polonais, il doit être affecté au financement de divers projets dans le cadre du plan économique polonais pour 1980.

Carter compare sa tâche à celle des enseignants

d'après AFP et Reuter

Le président Jimmy Carter a reçu un accueil très chaleureux hier à Détroit de la Fédération américaine des instituteurs, un groupement comptant 560,000 membres qui s'était affirmé jusqu'à maintenant pro-Kennedy et qui s'était rallié la veille au chef de l'exécutif.

S'adressant au congrès annuel du syndicat, le président a réaffirmé l'un des thèmes centraux de sa campagne: Le choix entre lui-même et son rival républicain Ronald Reagan est un choix entre deux avenirs totalement différents. Je suis convaincu que le peuple américain choisira avec sagesse et nous vaincrons, a dit M. Carter.

Auparavant, le président a rendu hommage au sénateur Edward Kennedy qui avait demandé la veille au syndicat de se rallier à M. Carter et de travailler avec lui. Un autre syndicat, rappelle-t-on, l'Association nationale de l'éducation, a déjà promis son appui à M. Carter.

Le président qui était beaucoup moins virulent que la veille à Boston devant la Légion américaine, a ensuite fait un parallèle entre les tâches des présidents et celles des enseignants. «Nous avons à résoudre, a-t-il dit, des problèmes de société que nous n'avons pas créés.» «Vous et moi, a-t-il ajouté, nous avons quotidiennement la responsabilité de faire de notre mieux pour alléger les soucis de la société mais notre préoccupation principale est l'avenir».

Interrogé à propos des événements en Pologne, M. Carter a dit espérer que l'Union soviétique ne s'ingérera pas davantage dans les affaires de ce pays. Dans une interview publiée hier par le *Boston Globe*, il a déclaré entre autres: Mon gouvernement hésite beaucoup à prendre position. Cela pourrait, à mon avis, contribuer à déstabiliser la situation et provoquer des effets contraires à ce que nous souhaitons.

Billy Carter s'attire les reproches des sénateurs

d'après Reuter et UPI

Des membres de la commission d'enquête du Sénat américain ont vertement critiqué Billy Carter hier et l'un d'eux l'a accusé d'avoir causé des torts immenses au président américain et aux Etats-Unis, en essayant de réaliser un coup d'argent. Billy s'est contenté de fumer sa cigarette, sans répliquer.

M. Billy Carter, frère du président, a comparu hier pour la deuxième journée devant la commission où il a été interrogé sur ses relations avec la Libye. Mais l'audition n'a apporté que peu d'éléments nouveaux entre la version de Billy et d'autres témoignages.

L'audience a surtout permis aux sénateurs qui l'ont interrogé de lui reprocher son activité qu'ils jugent préjudiciable aux Etats-Unis. «Beaucoup de personnes ne cherchaient qu'à se servir de vous, et très franchement vous auriez pu les en empêcher. Mais vous n'avez rien fait pour cela», a déclaré M. Patrick Leahy, démocrate du Vermont. A cause des efforts de Billy Carter pour tirer un profit matériel, un tort voulu ou accidentel a été causé aux Etats-Unis, a ajouté M. Leahy.

Le sénateur Richard Lugar, républicain de l'Indiana, s'est déclaré pour sa part stupéfait que M. Billy Carter puisse prétendre ignorer les activités extrémistes de la Libye.

Le sénateur Max Baucus, du Montana, a demandé à Billy quelle preuve existe à l'effet que les $20,000 reçus de la Libye en décembre dernier ne constituaient qu'une avance sur un prêt promis de $500,000, au lieu d'avoir été tout simplement un cadeau libyen destiné à influencer la politique américaine. «Vous devez me croire sur parole», a rétorqué Billy. «Je n'ai aucune entente écrite que je puisse produire».

Le sénateur Strom Thurmond, vice-président de la commission, a déclaré pour sa part qu'il reste très sceptique sur plusieurs points du témoignage de Billy et que la commission devra sûrement tenter d'y apporter des éclaircissements.

DÉPÊCHES

UNE DIZAINE de personnes ont été blessées hier à Porto Alegre, au sud du Brésil, au cours d'affrontements entre la police et quelque 200 manifestants hostiles à la visite que doit effectuer aujourd'hui dans cette ville le président argentin, Jorge Rafael Videla. Des étudiants, des parlementaires de l'opposition et des mouvements pour la défense des droits de l'homme ont pris part à deux manifestations hostiles au chef de l'Argentine. Au moins six personnes ont également été arrêtées.

LA DETTE extérieure d'Israël s'élevait au 31 juillet dernier à $16,150 milliards, a indiqué hier la Banque d'Israël. Un tiers de cette somme est dû au gouvernement des États-Unis. Selon la banque, le déficit israélien s'est accru de deux milliards de dollars du 31 juillet 1979 au 31 juillet 1980. Israël devrait normalement rembourser, durant la prochaine année financière, $3,2 milliards, soit 20 pour cent de sa dette actuelle.

UN AGENT de change londonien a légué $2,500 à l'ancien premier ministre rhodésien Ian Smith, pour son courage et sa ténacité dans le maintien des vieilles traditions. Dans un testament rendu public hier à Londres, Reginald Bernard Priest, lègue la quasi totalité du reste de sa fortune, soit $275,000, à des organisations de défense des animaux, à l'Armée du salut et à des associations de protection de l'enfance.

LES FORCES navales de huit pays de l'OTAN participeront du 10 au 24 septembre à des manoeuvres navales de grande envergure dans l'Atlantique-Nord, la Manche, la mer du Nord et la mer de Norvège. Soixante mille hommes, 170 navires et 400 avions prendront part à ces exercices baptisés «Team Work 80». L'objectif est de faire la démonstration de la capacité de l'Alliance. Les participants seront le Canada, la RFA, le Danemark, les Pays-Bas, la Norvège, le Portugal, le Royaume-Uni et les États-Unis.

LA DATE des élections présidentielles a été fixée au 27 août, a annoncé hier le président Park Choong-hoon, chef par intérim de la Corée du Sud. Le général Chun Doo-hwan, nouvel homme fort du pays, a démissionné de l'armée au cours d'une brève cérémonie formelle, ce qui lui permettra d'être élu président de la république, alors qu'il devrait être choisi par les 2,540 députés de la Conférence nationale pour l'unification.

LE KOWEIT rompra ses relations diplomatiques et économiques avec les Pays-Bas, si ces derniers ne retirent pas leur ambassade de Jérusalem d'ici un mois. Les Pays-Bas, qui sont les plus importants importateurs européens de pétrole brut koweitien, à raison de 260,000 barils par jour, ont laissé savoir qu'ils reconsidéreraient le choix de Jérusalem comme siège de leur ambassade en Israël. Le Venezuela, la Colombie, l'Équateur et le Chili ont déjà annoncé leur intention de transférer leur mission de Jérusalem à Tel-Aviv.

UN IMPORTANT membre du Parti démocratique ougandais, M. Leonard Mugwanya, éventuel candidat de ce parti aux prochaines élections en Ouganda, a été abattu par des hommes armés, à son domicile de Bulamazzi. Les dirigeants du parti prétendent que ce meurtre est le fait du Congrès du peuple ougandais et disent craindre une campagne d'assassinats. Ils ajoutent que des armes en provenance de Yougoslavie ont été introduites clandestinement dans le pays et qu'un commando chargé de ces assassinats a été mis sur pied.

LE CANDIDAT indépendant à la présidence des États-Unis, M. John Anderson, a choisi l'ancien gouverneur démocrate du Wisconsin, M. Patrick Lucey, 62 ans, comme colistier. Ce dernier avait participé activement à la campagne du sénateur Edward Kennedy. Cependant, M. Lucey, qui est actuellement en vacances à Jackson Port, n'a pas encore dit officiellement s'il acceptera ou non l'offre du représentant de l'Illinois à devenir candidat indépendant à la vice-présidence.

LES ÉTATS-UNIS et la Somalie sont convenus hier d'un accord permettant aux forces américaines d'utiliser la base militaire de Berbera, sur l'océan Indien. Cette base, construite par les Soviétiques, constitue ainsi le dernier maillon du dispositif militaire américain dans cette partie du monde. Washington s'est engagé à verser à Mogadiscio $40 millions en aide militaire et $5 millions au titre de rééquilibrer la balance commerciale entre les deux pays pour les deux années à venir. La nouvelle base est à 320 kilomètres de l'importante base soviétique d'Aden, au Hémen-Sud.

George Bush s'efforce de rassurer Pékin sur les intentions de Reagan

d'après Reuter, UPI, AP et AFP

■ M. George Bush, le coéquipier du candidat républicain à la présidence des États-Unis Ronald Reagan, s'est efforcé hier de rassurer la Chine qu'il n'y aura pas de retour en arrière, advenant un changement de leadership à Washington, en novembre.

M. Bush a proclamé que M. Reagan serait, s'il était élu, un président fort et il a estimé que ce facteur constituerait une source de satisfaction pour les dirigeants chinois. Il a aussi assuré Pékin que M. Reagan n'envisageait pas de rétablir les relations diplomatiques avec Taiwan.

Comme il l'a déjà fait à plusieurs reprises depuis son arrivée à Pékin, le candidat à la vice-présidence a souligné que le programme de son parti sur cette question ne débouchait pas sur une politique fondée sur l'existence de «deux Chines», ainsi que les Chinois en avaient accusé M. Reagan, ce dernier ayant antérieurement déclaré qu'il avait l'intention de porter les relations USA-Taiwan à «un niveau gouvernemental», ce qui avait vivement irrité Pékin.

Après avoir rencontré pendant deux heures, M. Deng Xiao-Ping, vice-premier ministre chinois, on a demandé à M. Bush s'il pensait avoir convaincu M. Deng de «la pureté des intentions de M. Reagan». M. Bush a répondu: «Comment savoir. Il est extrêmement difficile d'atteindre des conclusions ou de donner des réponses définitives.

Pour sa part, l'agence Chine Nouvelle, rendant compte de la rencontre de M. Deng et de M. Bush, indique qu'elle a donné lieu à un échange de vues «franc et sérieux», expression qui, dans le langage diplomatique chinois, indique généralement une différence d'opinions.

M. Bush s'en est également pris vigoureusement à l'Union soviétique, déclarant que ce pays fournit toutes les indications à l'effet qu'il ne veut absolument pas réduire les tensions actuelles avec les États-Unis et qu'il pratique l'hégémonie sous toutes ses formes.



téléphoto UPI

Georges Bush s'entretien avec le vice-premier ministre chinois Deng Kiaoping, à Pékin, lui expliquant les objectifs de Ronald Reagan.

L'avion invisible: c'est confirmé

■ WASHINGTON (d'après AFP) — M. Harold Brown, secrétaire américain à la Défense, a confirmé hier que les Etats-Unis ont mis au point une technologie révolutionnaire qui permettra à de nouveaux avions de combat et à des missiles de croisière de déjouer la surveillance des radars soviétiques.

«Cette découverte est d'une grande importance militaire. Elle va donner une nouvelle dimension à nos forces tactiques et nos forces de dissuasion stratégiques», a déclaré M. Brown au cours d'une conférence de presse au Pentagone.

M. Brown a toutefois déploré que des fuites aient obligé le Pentagone à révéler l'existence de ce programme de l'avion «invisible» qui se poursuit dans le plus grand secret depuis trois ans.

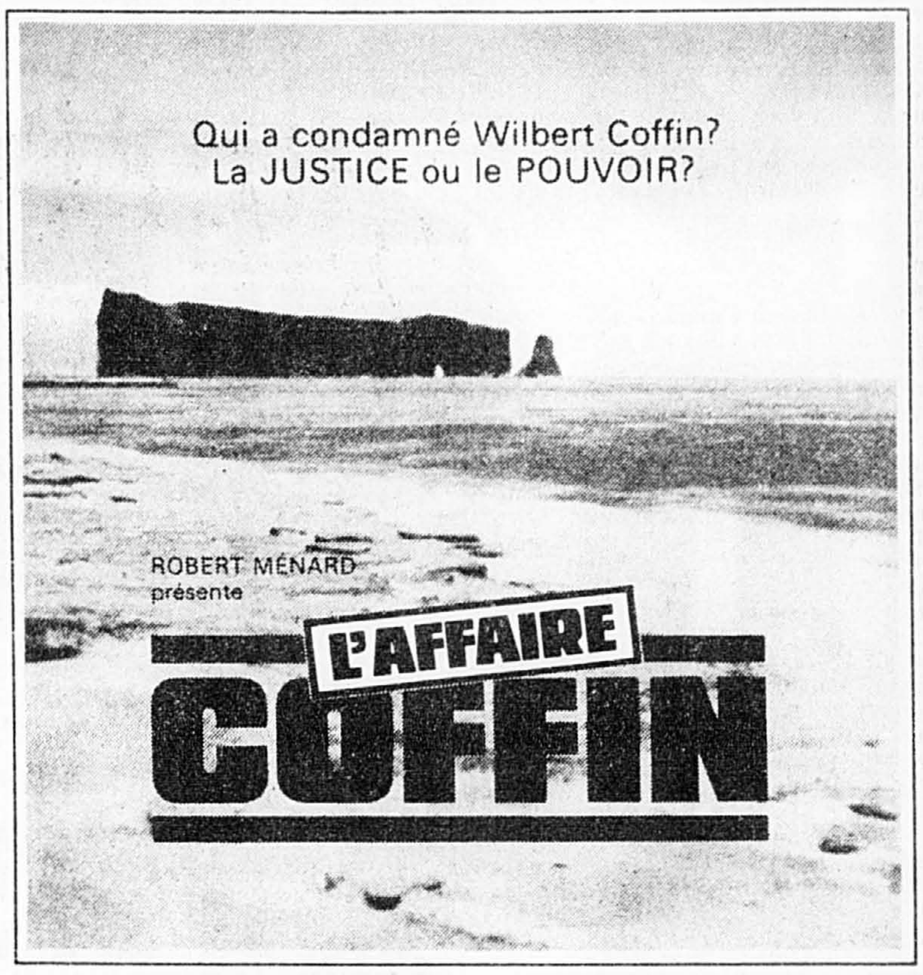
Pressé de questions sur la conception du futur bombardier de pénétration que les Etats-Unis étudient actuellement pour remplacer le B-52 vieillissant, M. Brown a indiqué que cet appareil utilisera certainement des éléments de la technologie de l'aviation invisible.

M. Brown, qui avait à ses côtés M. William Perry, sous-secrétaire à la Défense pour les questions de recherche, a indiqué que le Pentagone était fermement décidé à garder secrets aussi longtemps que possible les détails de cette nouvelle technologie. M. Perry a toutefois tenu à préciser que le mot «invisible» signifiait que ces avions étaient très difficiles à détecter et que lorsque les radars soviétiques les repéreraient, il sera déjà trop tard pour riposter. Il a ajouté que cette nouvelle technologie pouvait aussi bien s'appliquer pour protéger des chars et autres armes au sol contre des missiles dirigés par radars.

La technologie de l'avion «invisible» que le Pentagone veut garder secrète comprend une variété de techniques. Selon des sources militaires, l'une d'entre elles serait l'utilisation de matériaux non métalliques qui recouvrent l'avion et disperse au lieu de renvoyer vers les radars les ondes de l'appareil. La forme structurale de l'avion est, en outre, totalement nouvelle.

Quant à M. Brown, il s'est défendu d'avoir finalement révélé l'existence du programme de l'avion invisible à des fins électorales. Faisant allusion au candidat républicain à la présidence Ronald Reagan, qui a critiqué ces jours derniers la politique du président Carter en matière de défense, M. Brown a dit: «Lorsque des individus affirment que les USA sont très faibles militairement, c'est grave et c'est faux».

Soyez parmi les 500 INVITÉS de la presse et CFGL FM 105,7 et assistez à l'Avant-Première du film de Jean-Claude Labrecque



le mercredi 10 septembre à 20h.30 au cinéma Parisien, 480 ouest, Ste-Catherine

RÈGLEMENTS DE PARTICIPATION:

1. Pour participer au concours, une personne doit inscrire ses nom, adresse et numéro de téléphone sur la formule de participation ou sur une simple feuille de papier et la faire parvenir à l'endroit mentionné dans la réclame;
2. Le concours débute le samedi 23 août pour se terminer le samedi 30 août;
3. L'attribution des invitations aux gagnants se fera le 2 septembre par tirage au sort parmi toutes les formules admissibles reçues;
4. Une personne peut participer au concours autant de fois qu'elle le désire;
5. Pour se mériter un prix, la personne dont le nom apparaît sur la formule de participation tirée au sort doit répondre correctement à une question faisant appel à ses connaissances;
6. Le concours s'adresse exclusivement aux résidents du Québec;
7. Un prix doit être accepté comme tel et ne pourra être échangé contre une somme d'argent;
8. Une personne qui se mérite un prix doit consentir, si requis, à ce que son nom soit utilisé à des fins publicitaires relatives à ce concours;
9. Les employés de La Presse, CFGL-FM et Les Films Mutuels, ainsi que leurs familles ne sont pas éligibles;
10. Les droits en vertu de la loi sur les concours publicitaires ont été payés;
11. Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des Loteries et Courses du Québec.

Remplir en lettres moulées et retourner à:
"L'AFFAIRE COFFIN"
FILMS MUTUELS
225 est, rue Roy,
Montréal H2W 1M5

QUESTION:
Nommez un des animateurs de CFGL-FM?

RÉPONSE:
NOM:
ADRESSE:
APP.:
VILLE:
CODE: TÉL.:

POUR UN ACHAT OU UNE LOCATION
Ville-Marie vous propose un superbe choix d'essensationnelles

PONTIAC

QUANTITÉS			
~~46~~ 39		**ACADIAN** Modèles livrables: coupé Acadian "S", coupé 2 portes à arrière ouvrant et sedan 4 portes à arrière ouvrant (représenté). Moteur de 1,6 litre à arbre à cames en tête avec boîte manuelle à 4 vitesses (standard) ou automatique (moyennant supplément). Équipement standard comprend radio AM, pneus à bande blanche (sauf Acadian "S"). Quatre places.	36.2 mi/gal Estimation de Transports Canada pour une Acadian avec équipement standard. 7,8 L/100 km
~~37~~ 31		**SUNBIRD** Livrable en modèles coupé (représenté), coupé Sport et Sport à arrière ouvrant. L'équipement standard comprend boîte manuelle à 4 vitesses, butoirs et bandes protectrices de pare-chocs, verre teinté, radio AM, moulures latérales, enjoliveurs de roues Custom et pneus à bande blanche. Quatre places.	31.7 mi/gal Estimation de Transports Canada pour une Sunbird avec équipement standard. 8,9 L/100 km
~~107~~ 97		**FIREBIRD** Des performances sport sensationnelles. La Trans Am et la Formula sont les premières voitures de série de fabrication nord américaine à offrir un V8 à turbocompresseur. Esprit (représentée) et Firebird avec moteur V6 standard de 3,8 litres. Quatre places.	26.6 mi/gal Estimation de Transports Canada pour une Esprit avec équipement standard et boîte automatique. 10,6 L/100 km
~~84~~ 76		**PHOENIX** La Phoenix à traction avant est livrable en trois séries: Phoenix LJ et SJ, toutes trois offertes en modèle 5 portes à arrière ouvrant (représenté) et coupé 2 portes. Moteur monté transversalement, direction à crémaillère. Moteur de base 4 cylindres de 2,5 litres ou V6 de 2,8 litres livrable en option, tous deux avec boîte manuelle à 4 vitesses (standard) ou boîte automatique (moyennant supplément). Cinq places.	34.8 mi/gal Estimation de Transports Canada pour une Phoenix avec équipement standard. 8,1 L/100 km
~~189~~ 172		**LEMANS** La voiture familiale intermédiaire de Pontiac. La LeMans et la luxueuse Grand LeMans (représentée) sont toutes deux livrables en modèles coupé et sedan. Groupe moteur de base: V6 de 3,8 litres avec boîte manuelle à 3 vitesses (standard) ou boîte automatique (en option). V8 de 4,4 litres et de 5 litres en option, tous deux avec boîte automatique. Six places.	28.5 mi/gal Estimation de Transports Canada pour une LeMans avec équipement standard et boîte automatique en option. 9,9 L/100 km
~~93~~ 75		**GRAND PRIX** La voiture personnelle de luxe de Pontiac. Livrable en trois séries: luxueuse série de base, série sport SJ ou série LJ encore plus luxueuse. L'équipement standard comprend servo direction, servo freins, boîte automatique. Au choix, un V6 de 3,8 litres (standard), un V8 de 4,3 litres ou un V8 de 4,9 litres (standard pour SJ). Six places dans le modèle standard.	26.6 mi/gal Estimation de Transports Canada pour une Grand Prix avec équipement standard. 10,6 L/100 km
~~94~~ 84		**PONTIAC** La grande voiture familiale livrable en modèles Parisienne (représentée), Catalina et Laurentian, tous offerts en modèles coupé 2 portes et sedan 4 portes. Boîte automatique, servo direction, servo freins et V6 de 3,8 litres en équipement standard. V8 de 4,4 litres, V8 de 5 litres et V8 diesel de 5,7 litres en option. Six places.	26.9 mi/gal Estimation de Transports Canada pour une Parisienne avec V8 de 4,4 litres en option. 10,5 L/100 km
~~10~~ 8		**FAMILIALE LEMANS SAFARI** Les familiales Safari LeMans et Grand LeMans (représentée) sont très luxueuses et ont l'efficacité des intermédiaires. Moteur de base V6 de 3,8 litres avec boîte automatique. Moteurs V8 en option de 4,3 litres et de 4,9 litres, tous deux avec boîte automatique. Compartiment utilitaire de 72 pieds cubes. Six places.	25.2 mi/gal Estimation de Transports Canada pour une familiale Safari avec équipement standard. 11,2 L/100 km
~~6~~ 5		**FAMILIALE PONTIAC SAFARI** De grandes Laurentian, Catalina et Parisienne (représentée) très pratiques. Compartiment utilitaire de plus de 87 pieds cubes. V6 de base de 4,4 litres. V8 en option de 5 litres, de 5,7 litres et diesel de 5,7 litres. Équipement standard: boîte automatique, servo direction et servo freins. Six places.	29.7 mi/gal Estimation de Transports Canada pour une familiale Parisienne Safari avec V8 diesel de 5,7 litres. 9,5 L/100 km

BUICK

QUANTITÉS			
~~74~~ 64		**SKYLARK** Tractions avant Skylark. Skylark Limited (représentée) et Skylark Sport. Toutes livrables en modèles coupé et sedan. Moteur 4 cylindres de 2,5 litres et boîte manuelle à 4 vitesses standard, ou boîte automatique en option. V6 en option de 2,8 litres avec boîte automatique ou boîte manuelle à 4 vitesses (boîte automatique standard pour les modèles sport). Cinq places.	34.8 mi/gal Estimation de Transports Canada pour une Skylark avec équipement standard. 8,1 L/100 km
~~37~~ 31		**CENTURY** Buick intermédiaire de luxe en deux séries Century: sedan Century et sedan Century Limited (représenté). V6 standard de 3,8 litres avec boîte automatique en option. Autres moteurs: V8 de 4,3 litres, V8 de 4,9 litres et V6 de 3,8 litres à turbocompresseur. Six places.	26.6 mi/gal Estimation de Transports Canada pour une Century avec équipement standard et boîte automatique. 10,6 L/100 km
~~46~~ 42		**REGAL** La voiture personnelle de luxe de Buick. Quatre modèles au choix: Regal de base, coupé Sport à turbocompresseur, coupé avec équipement Sumerset, Limited Edition en option ou Regal Limited (représenté). Toutes les Regal ont une boîte automatique, une servo direction et des servo freins. V6 standard de 3,8 litres. V8 de 4,3 litres ou de 4,9 litres en option. Six places.	26.6 mi/gal Estimation de Transports Canada pour une Regal avec équipement standard. 10,6 L/100 km
~~34~~ 33		**LESABRE** La grande Buick de luxe en modèles coupé ou sedan LeSabre, coupé Sport, coupé Limited (représenté) et sedan Limited. Moteur standard des LeSabre et LeSabre Limited: V6 de 4,1 litres. Moteurs en option: V8 de 4,9 litres ou de 5,7 litres. Tous avec boîte automatique. V6 de 3,8 litres à turbocompresseur standard pour le coupé Sport.	23.9 mi/gal Estimation de Transports Canada pour une LeSabre avec V8 de 4,9 litres en option. 11,8 L/100 km
~~6~~ 5		**ELECTRA** La grande Buick d'une élégance suprême. Electra Limited, coupé ou sedan, et Electra Park Avenue, coupé ou sedan (représenté). Climatiseur, siège à réglage électrique en deux directions et tapis rase de luxe standard. V6 standard de 4,1 litres. V8 de 5,7 litres et V8 diesel de 5,7 litres en option. Six places.	23.5 mi/gal Estimation de Transports Canada pour une Electra avec équipement standard. 12 L/100 km
~~13~~ 7		**RIVIERA** Traction avant et suspension à roues indépendantes pour l'exclusive Riviera. Moteur standard du coupé Riviera (représenté): V8 de 5 litres. V6 à turbocompresseur livrable en option (comme le V8 de 5,7 litres). V6 à turbocompresseur standard pour la type S. V8 de 5 litres et de 5,7 litres en option. Boîte automatique standard. Quatre places.	22.9 mi/gal Estimation de Transports Canada pour une Riviera avec équipement standard. 12,3 L/100 km
~~12~~ 11		**ESTATE WAGON CENTURY** La plus luxueuse des familiales Buick intermédiaires. Livrable également comme Sport Wagon et familiale Century. Compartiment utilitaire de 71,8 pieds cubes avec le deuxième siège rabattu. V6 de 3,8 litres, boîte automatique et servo freins standard. Moteurs en option: V8 de 4,3 litres ou de 4,9 litres avec boîte automatique. Six places.	26.6 mi/gal Estimation de Transports Canada pour une familiale Century avec équipement standard. 10,6 L/100 km
2 pour livraison immédiate		**ESTATE WAGON ELECTRA** La plus élégante des grandes familiales Buick. Moteur standard: V8 de 4,9 litres avec V6 à essence ou diesel de 5,7 litres en option, tous avec boîte automatique. Lève glaces électriques, porte bagages de toit et volant inclinable standard. Six places. Estate Wagon LeSabre également livrable.	29.7 mi/gal Estimation de Transports Canada pour une Estate Wagon Electra avec V6 diesel de 5,7 litres. 9,5 L/100 km

"Ces estimations sont variables et sujettes à révision. Les résultats obtenus peuvent varier selon l'utilisation que l'on fait du véhicule, les habitudes de conduite, l'état du véhicule et l'équipement facultatif.

Achat ou location à long terme? PONTIAC BUICK

GENERAL MOTORS DONNE PRIORITÉ À L'UTILISATION EFFICACE DU CARBURANT

VILLE-MARIE
PONTIAC-BUICK LTÉE 4500, rue HOCHELAGA-MONTRÉAL



Membre de la CORPORATION DES CONCESSIONNAIRES D'AUTOMOBILES DU QUÉBEC

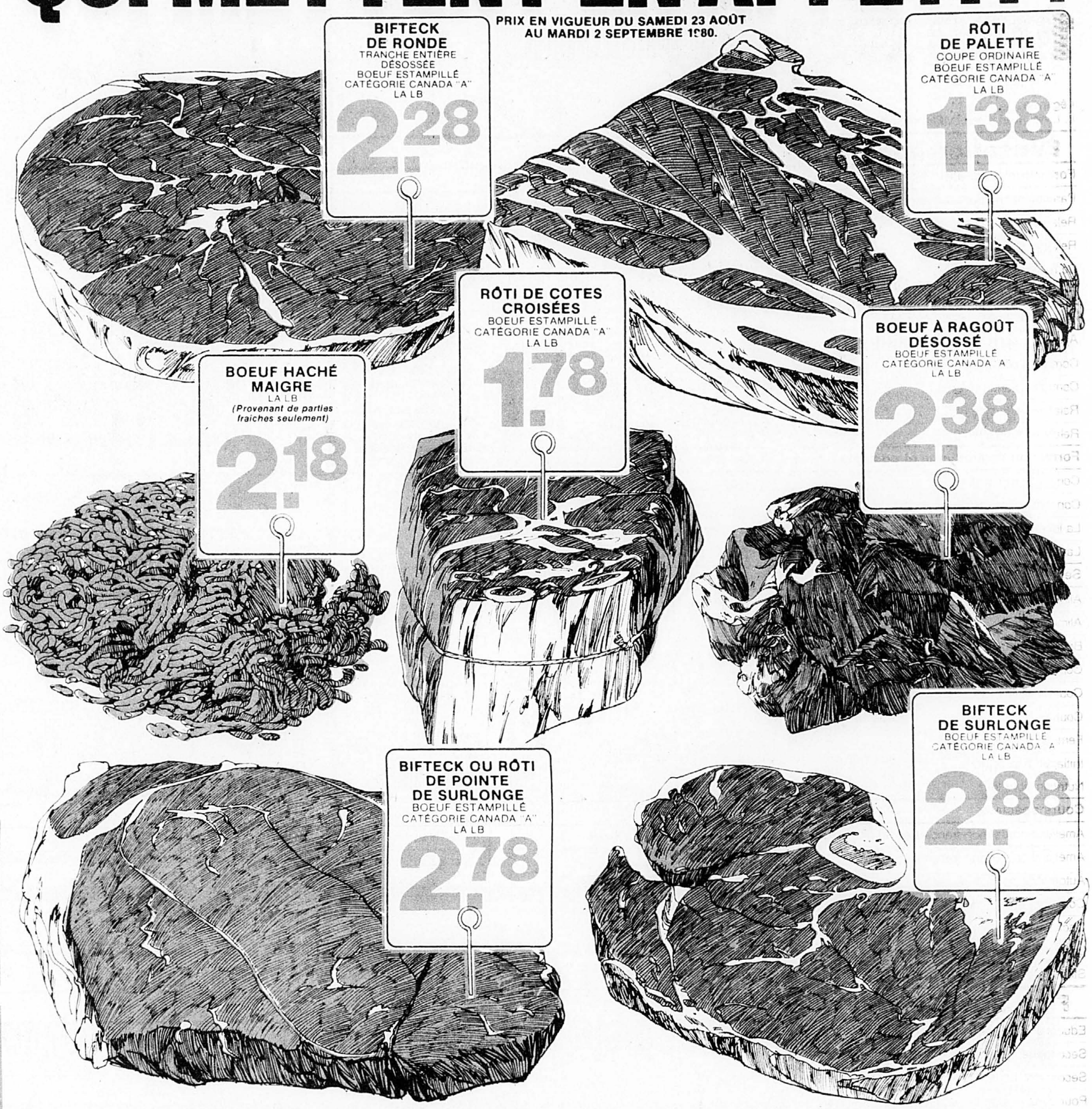
(à deux pas du stade olympique) : 253-1414

PONTIAC BUICK CAMIONS GMC GM

BIENVENUE CHEZ STEINBERG

DES SPÉCIAUX QUI METTENT EN APPÉTIT !

PRIX EN VIGUEUR DU SAMEDI 23 AOÛT AU MARDI 2 SEPTEMBRE 1980.



BIFTECK DE RONDE
TRANCHE ENTIÈRE
DÉSOSSÉE
BOEUF ESTAMPILLÉ
CATÉGORIE CANADA "A"
LA LB
2.28

RÔTI DE PALETTE
COUPE ORDINAIRE
BOEUF ESTAMPILLÉ
CATÉGORIE CANADA "A"
LA LB
1.38

RÔTI DE COTES CROISÉES
BOEUF ESTAMPILLÉ
CATÉGORIE CANADA "A"
LA LB
1.78

BOEUF À RAGOÛT DÉSOSSÉ
BOEUF ESTAMPILLÉ
CATÉGORIE CANADA "A"
LA LB
2.38

BOEUF HACHÉ MAIGRE
LA LB
(Provenant de parties fraiches seulement)
2.18

BIFTECK DE SURLONGE
BOEUF ESTAMPILLÉ
CATÉGORIE CANADA "A"
LA LB
2.88

BIFTECK OU RÔTI DE POINTE DE SURLONGE
BOEUF ESTAMPILLÉ
CATÉGORIE CANADA "A"
LA LB
2.78

RÔTI DE PALETTE
COUPE EUROPÉENNE
BOEUF ESTAMPILLÉ
CATÉGORIE CANADA "A"
LA LB
1.58

RÔTI DE PALETTE
DÉSOSSÉ, BOEUF ESTAMPILLÉ
CATÉGORIE CANADA "A"
LA LB
2.08

BOEUF HACHÉ ORDINAIRE
LA LB
(Provenant de parties fraiches et surgelées)
1.68

BIFTECK DE PALETTE
COUPE ORDINAIRE
BOEUF ESTAMPILLÉ
CATÉGORIE CANADA "A"
LA LB
1.58

BIFTECK DE SURLONGE DÉSOSSÉ
BOEUF ESTAMPILLÉ
CATÉGORIE CANADA "A"
LA LB
4.38

RÔTI D'EXTÉRIEUR DE CROUPE
BOEUF ESTAMPILLÉ
CANADA CATÉGORIE "A"
LA LB
2.28

BIFTECK D'INTÉRIEUR DE RONDE
BOEUF ESTAMPILLÉ
CATÉGORIE CANADA "A"
LA LB
3.38

BIFTECK À SANDWICH
BOEUF ESTAMPILLÉ
CANADA
CATÉGORIE "A"
LA LB
3.88

BIFTECK DE CONTRE FILET
BOEUF ESTAMPILLÉ
CATÉGORIE
CANADA "A"
LA LB
5.68

Les prix sont valables aux magasins Steinberg de la région métropolitaine de Montréal seulement. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Si un article en réclame venait à manquer en rayon, demandez un coupon de garantie de prix au comptoir d'information.

BIFTECK DE PALETTE
COUPE EUROPÉENNE
BOEUF ESTAMPILLÉ
CATÉGORIE
CANADA "A"
LA LB
1.68

BIFTECK OU RÔTI D'ALOYAU
BOUT ENLEVÉ
BOEUF ESTAMPILLÉ
CATÉGORIE
CANADA "A"
LA LB
3.98

BIFTECK DE RONDE ATTENDRI
BOEUF ESTAMPILLÉ
CATÉGORIE
CANADA "A"
LA LB
3.58

La Commission des écoles catholiques de Montréal

Service de l'éducation des adultes

COURS 1980/1981

Légende
L: Lundi, Ma: Mardi, Me: Mercredi, J: Jeudi

Centres	nord			nord-est			ouest						centre-ville		sud-est		Durée du cours	Coût total
	Calixa-Lavallée 4444 est, boul. Henri-Bourassa	Saint-Pie X 9955, rue Papineau	John F. Kennedy 3030, rue Villeray	Père-Marquette 6030, rue Marquette	Lucien-Page 8200, boul. St-Laurent	Marymount 6300, chemin Côte St-Luc	Saint-Henri 4115 ouest, rue St-Jacques	Saint-Luc 5100, chemin Côte St-Luc	Saint-Paul 11, chemin de la Côte St-Antoine (Westmount)	Saint-Pascal-Baylon 3715, rue Carlton	Pierre-Dupuy 2000, rue Parthenais	S.E.B.A.M. 2217, rue Papineau	Marguerite-de-Lajemmerais 5555 est, rue Sherbrooke					
Éducation populaire																		
Formation familiale																		
Parent d'enfant de 0 à 3 ans					Ma												30 hres	8 $
Relation parent-adolescent					Me												30 hres	8 $
Relation parent-enfant							Me										30 hres	8 $
Se reconnaître comme femme I				L	L												30 hres	8 $
Formation psycho-sociale																		
Apprendre à travailler en groupe								Me									30 hres	8 $
Approche auprès des personnes âgées					L						Me						30 hres	8 $
Comment demeurer dynamique à sa retraite					Me		Ma										30 hres	8 $
Comment parler en public				J							Me		Me				30 hres	8 $
Relations humaines I	L	L-Me			L-Ma-Me		Ma	L					L-Ma-Me				30 hres	8 $
Relations humaines II							Ma	L									30 hres	8 $
Formation économique et politique																		
Comment administrer mon budget								L									30 hres	8 $
Consommation — Transport					L												30 hres	8 $
La loi et la vie courante													Ma				30 hres	8 $
La politique, c'est pas sorcier				Ma	Ma			Me			Me						30 hres	8 $
Secteur arts et culture																		
Alimentation I	L-Ma	L-Me		L-Ma	L		L-Me	Me			L-Ma		L-Ma-Me				30 hres	23 $
Alimentation II	Me			Me	Me		Ma	L			Me		L-Me				30 hres	23 $
Bricolage pratique	L-Ma-Me	L															45 hres	92 $
Comment apprendre													Ma				30 hres	8 $
Couture I	L-Ma-Me	L		L-Me-J	L		Ma	L			L-Ma-Me		L-Ma-Me				30 hres	8 $
Couture II	L-Ma-Me	Me		L-Ma-J	L		L	Me			Me		Ma				30 hres	8 $
Femme vivante	Ma			Ma			Ma	Me			Ma		L-Me				30 hres	8 $
Initiation à la couture	L-Ma-Me			Ma-Me-J	Ma-Me		Me				L		L-Ma-Me				30 hres	8 $
Nutrition pour tous		L		J							Ma		Ma-Me				30 hres	8 $
Cours spéciaux																		
Amélioration de mon français écrit I	Ma	Me	Ma	Ma			Ma	L		L			L-Me				30 hres	8 $
Amélioration de mon français écrit II							Ma	L		L							30 hres	8 $
Automobile pour tous	L-Ma-Me	L		L-Ma-Me			L-Ma-Me				L-Ma-Me						45 hres	82 $
Comment m'exprimer en français oral			Ma										L				30 hres	8 $
Dactylographie I	L-Me	L		L-Ma-Me				Me			Me		L-Ma-Me				30 hres	53 $
Le français écrit et le secrétariat	Me			Me	Ma		Ma	Me			L		L				30 hres	8 $
Sténographie I	L-Me																45 hres	82 $
Formation générale																		
Education de base, pré-secondaire	L-Me			L-Ma-Me-J			L-Ma-Me					L-Me					45 hres par cours	aucuns
Secondaire I, II	L-Ma-Me			L-Ma-Me-J			L-Ma-Me	L-Me					L-Ma-Me				45 hres par cours	12 $ 45 hres
Secondaire III, IV, V	L-Ma-Me			L-Ma-Me-J	L-Ma-Me		L-Ma-Me	L-Me			L-Ma-Me		L-Ma-Me				45 hres par cours	12 $ 45 hres
Langues secondes																		
Français		L-Me (1)	L-Me (1)		L-Me	L-Me (2)		L-Me (1)(2)	Voir ci-dessous	Voir ci-dessous							90 hres par cours	30 $
Anglais	L-Me (2)	L-Me	L-Me	Voir ci-dessous	L-Me (2)		L-Me (2)	L-Me (2)	Voir ci-dessous	Voir ci-dessous	L-Me		L-Ma-Me (2)(3)				90 hres par cours	30 $

Pour certaines matières, on peut s'inscrire en tout temps durant les sessions régulières, dans les centres suivants: Calixa-Lavallée, Lucien-Pagé, Pierre-Dupuy, Saint-Henri, Saint-Luc et Marguerite-de-Lajemmerais.
N.B.: Les étudiants doivent apporter les relevés de notes de leurs études antérieures lors de leur inscription.

(1) Il n'y a aucuns frais pour les immigrants qui s'inscrivent à ces cours de conversation française.
(2) On peut s'inscrire en tout temps à ces cours de conversation durant les sessions régulières.
(3) On doit s'inscrire à 2 soirs, selon son choix.

Cours du soir semi-intensifs (langues secondes)

Centre Saint-Paul
11, chemin de la Côte St-Antoine (Westmount)

Anglais et Français

Ces cours semi-intensifs sont offerts les lundis, mardis et mercredis durant sept (7) semaines incluant deux (2) fins de semaine d'immersion.

Coût:
Les frais d'admission s'élèvent à 24 $ et les frais de cours à 12 $ (total de 36 $).
Heure:
Les horaires des cours de français sont les suivants: 17:45 à 20:30 heures ou 19:30 à 22:15 heures sur semaine.

L'horaire des cours d'anglais est le suivant: 19:30 à 22:15 heures sur semaine.
Deux (2) fins de semaine d'immersion, les samedis et dimanches: 8:30 à 16:00 heures.
1re session:
Inscription: 25, 26, 27, 28 août et 3, 22, 23, 24, 25 septembre 1980 de 17:00 à 21:00 heures.
Début des cours: 6 octobre 1980.
2e session:
Inscription: 9, 10, 11, 12, 23, 24, 25, 26 février 1981 de 17:00 à 21:00 heures.
Début des cours: 9 mars 1981.

N.B.: Les cours de français pour immigrants sont gratuits, ont une durée de dix (10) semaines sans fin de semaine intensive et sont offerts de 17:45 à 20:30. Toutefois, les immigrants désireux de participer aux activités de fin de semaine pourront le faire en déboursant des frais de cours de 12 $.

Centre Saint-Pascal-Baylon
3715, rue Carlton

Anglais et Français

Ces cours semi-intensifs sont offerts les lundis, mardis et mercredis durant dix (10) semaines. Il est possible de s'inscrire à ces cours, en tout temps, à ce centre, durant les sessions régulières.

Coût:
Les frais d'admission s'élèvent à 24 $ et les frais de cours à 6 $ (total 30 $).
Heure:
L'horaire des cours est le suivant: 19:15 à 22:00 heures.
1re session:
Inscription: 25, 26, 27, 28 août et 3 septembre 1980 (19:00 à 21:00 hres).
Début des cours: 8 septembre 1980.
2e session:
Inscription: 17, 18, 19, 20 novembre 1980 (19:00 à 21:00 hres).
Début des cours: 24 novembre 1980.
3e session:
Inscription: 23, 24, 25, 26 février 1981 (19:00 à 21:00 hres).
Début des cours: 2 mars 1981.

N.B.: Les cours de français sont gratuits pour les immigrants.

Centre Père-Marquette
6030, rue Marquette

Anglais

Ces cours semi-intensifs sont offerts les lundis, mardis et mercredis durant sept (7) semaines incluant deux (2) fins de semaine d'immersion.

Coût:
Les frais d'admission s'élèvent à 24 $ et les frais de cours à 6 $ (total 30 $).
Heure:
L'horaire est le suivant: 19:30 à 22:15 heures.
Deux (2) fins de semaine d'immersion, les samedis et dimanches: 8:30 à 16:00 heures.
1re session:
Inscription: 25, 26, 27, 28 août 1980 et 3 septembre (19:00 à 21:00 hres).
Début des cours: 8 septembre 1980.
2e session:
Inscription: 19, 20, 21, 22 et 26 janvier 1981 (19:00 à 21:00 hres).
Début des cours: 2 février 1981.

Cours du jour intensifs en Anglais et Français langue seconde

Centre Saint-Paul
11, chemin de la Côte St-Antoine (Westmount)

Horaire:
Anglais: 13:00 à 15:45 hres.
Français: 9:00 à 11:45 hres.
Durée:
6 semaines.

N.B.: D'autres horaires peuvent être offerts sur demande.

Renseignements supplémentaires: 931-2443 ou 931-2444.

Formation professionnelle

Les adultes qui possèdent les prérequis suffisants et qui oeuvrent déjà dans un champ d'activité connexe au cours requis peuvent s'inscrire à des cours de formation professionnelle de niveau secondaire, selon leur formation antérieure. Le choix de ces cours a été fait par le ministère de l'Éducation en collaboration avec la Commission de formation professionnelle de la main-d'oeuvre du Montréal métropolitain et les Centres d'emploi du Canada.

Renseignements généraux

Pour tous renseignements supplémentaires, téléphoner à 273-0481 et non au centre concerné.

Inscription:
1re session:
25, 26, 27, 28 août et 3 septembre 1980.
(Centre Saint-Paul, de 17:00 à 21:00 hres).
(Tous les autres centres, de 19:00 à 21:00 hres).

Début des cours:
1re session:
Centre Saint-Paul: 6 octobre 1980.
Tous les autres centres: 8 septembre 1980.

Heures des cours:
De 19:30 à 22:15 hres dans la plupart des centres.

N.B.: Tous les frais doivent être payés lors de l'inscription.

QUESTIONS AU CONSEIL MUNICIPAL

Le RCM réclame l'intervention du ministre Tardif

Le Rassemblement des citoyens de Montréal a réclamé hier l'intervention du ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, pour obliger la Ville de Montréal à modifier son règlement destiné à permettre aux administrés de poser des questions aux membres du conseil municipal.

Le RCM estime que l'administration Drapeau a institué «un simulacre de période de questions qui est une négation tant de l'esprit que de la lettre de la loi 105», loi sanctionnée en juin dernier visant à revitaliser les mécanismes démocratiques à l'intérieur de la vie politique municipale, de manière à rehausser le prestige de l'élu local et la confiance, la participation des citoyens à la chose municipale.

Le règlement adopté le 18 août par l'administration Drapeau, en relation avec la loi 105 sur la démocratie municipale, «n'est qu'une nouvelle tartuferie des autorités de Montréal qui n'en sont pas à leurs premières armes dans ce domaine».

Michael Fainstat, porte-étendard du RCM au conseil municipal ainsi que Abe Limonchik, président du RCM et M. Jean Roy, autre membre de l'exécutif du parti, entendent d'ailleurs contester le règlement Drapeau, dans l'hypothèse où le ministre Tardif refuse d'intervenir.

INCROYABLE! 1980 FLAMBANT NEUFS

Votre choix d'économie... essence et prix





VOLARE
31 MPG
2 portes, transmission automatique, servodirection, dégivreur, pneus radiaux blancs, pneu de rechange conventionnel, bandes décoratives, couvre-roues de luxe, etc.

À PARTIR DE
$5899
Transport et préparation inclus
Choix de 100 véhicules avec différentes options en supplément
Offre valide jusqu'au 29 août 80

HORIZON
43 MPG
5 portes, sièges baquets, dégivreur arrière, radio, pneus radiaux, à flancs blancs, etc.

CONSTRUITES POUR ÉCONOMISER L'ESSENCE À DES PRIX QUI VOUS FONT ÉCONOMISER L'ESSENCE, VOUS ÊTES GAGNANTS

*ESTIMÉS DE CONSOMMATION SELON TRANSPORT CANADA

GARAGE RECOMMANDÉ APPROVED GARAGE — TOURING CLUB CAA MONTRÉAL

DOLLARD NEWMAN

OUVERT DE 9H À 10H P.M.

8550 NEWMAN, LaSALLE 363-5000

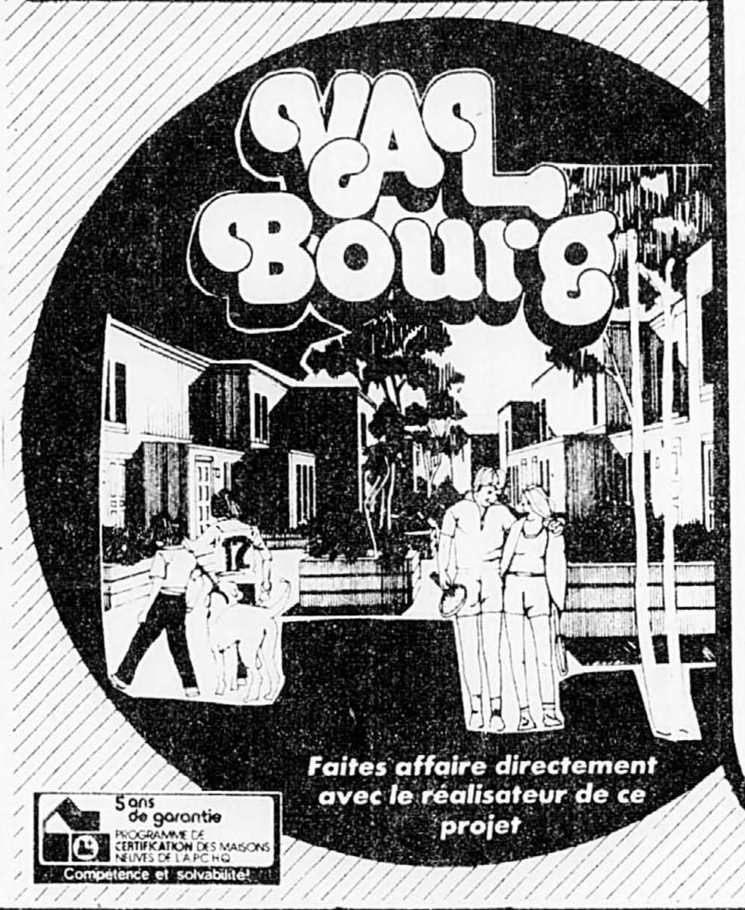
PLAN DE PROTECTION CHRYSLER 5 80

Plymouth CHRYSLER Camions Dodge VENTE ET SERVICE

VILLE D'ANJOU

CONDOMINIUMS

11 1/2 % TAUX D'HYPOTHÈQUE (5 ANS)



Faites affaire directement avec le réalisateur de ce projet

5 ans de garantie — PROGRAMME DE CERTIFICATION DES MAISONS NEUVES DE LA PCHQ — Compétence et solvabilité!

- Maison de ville 3 et 4 chambres à coucher
- Construction de béton
- Foyer
- Rampe de chêne
- Fenêtres françaises
- 2 espaces de garage par résidence
- Salle de jeu finie
- Terrassement par professionnels

À PROXIMITÉ:
- Piscine
- Tennis
- Piste de jogging
- Centre commercial les Galeries d'Anjou

DIRECTION:
Boul. des Galeries d'Anjou vers le nord à gauche, rue Giraud.

HEURES DE VISITE:
Sam. et dim.: 12h30 à 17 hres. Lundi au jeudi: 13 hres à 20 hres.

INFORMATIONS:
351-0013
de (13h à 20h)

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Arts: École de traducteurs et d'interprètes

EXAMEN D'ENTRÉE

Pour remplacer le concours qui a dû être annulé le 14 février en raison des grèves, l'ETI organise, à l'intention des étudiants francophones, une séance supplémentaire d'examen d'entrée en deuxième année. Les étudiants intéressés sont priés de se présenter le 2 septembre 1980 à 10 h 30 dans la salle 209 du Pavillon Morisset.

Pour tout renseignement, écrire ou téléphoner à:

Madame Roda P. Roberts
Directrice
École de traducteurs et d'interprètes
FACULTÉ DES ARTS
UNIVERSITÉ D'OTTAWA
OTTAWA, ONTARIO
KIN 6N5
Tél.: (613) 231-2346

TALMUD TORAHS UNIS DE MONTRÉAL INC. — בתי תלמוד תורה המאוחדים במונטריאל

UNITED TALMUD TORAHS OF MONTREAL INC.

ANNONCENT

L'OUVERTURE de leurs écoles ÉLÉMENTAIRES ET SECONDAIRES

à partir de

MARDI 2 SEPTEMBRE 1980

Les détails des différentes heures d'ouverture pour tous les élèves sont indiqués dans le prospectus de l'école expédié aux parents.

Le service d'autobus d'Uncle Harry commencera mercredi 3 septembre 1980.

SECTION ÉLÉMENTAIRE

ÉCOLE SNOWDON 4850 St. Kevin	739-2291
SECTION FRANÇAISE 4850 St. Kevin	739-2291
ÉCOLE CÔTE-ST-LUC 5554 Robinson	484-1151
ÉCOLE ST-LAURENT 2205 rue de l'Église	337-4566
ÉCOLE CHOMEDEY 931 Emerson Drive	681-9146

SECTION SECONDAIRE

HERZLIAH SNOWDON 4840 St-Kevin	739-2291
HERZLIAH ST-LAURENT 805 Dorais	336-7490

Il y a encore des places disponibles limitées dans toutes les classes. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez téléphoner à l'école de votre quartier ou vous adresser au:

BUREAU PRINCIPAL:4894 ST-KEVIN 739-2291

DEVENEZ UNE SECRÉTAIRE IMPECCABLE
UN EMPLOI PROMETTEUR VOUS ATTEND

POUR DIPLÔMÉS COLLÉGIAUX ET UNIVERSITAIRES ET TOUS CEUX QUI SONT À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

LE COLLEGE LASALLE

A LA RÉPONSE

COURS DE PRÉPARATION AU TRAVAIL

Secrétariat intensif (cours du jour)
notions pratiques et complètes des techniques de secrétariat et d'administration et langue seconde.

Secrétariat partiel (cours du jour)
techniques de base de secrétariat

les cours commencent le 2 septembre.

Les diplômés du Collège LaSalle sont tres recherchés et les secrétaires profesionnelles sont de plus en plus en demande. Notre **SERVICE DE PLACEMENT** est très actif dans la recherche de positions intéressantes pour nos diplômes.

COLLÈGE LASALLE

Sylvia Gill Campus
145, avenue Cartier
Pointe Claire, H9S 4R9
695-2064

Campus Centre-ville
2015, rue Drummond
Montréal, H3G 1W7
842-3823

TALMUD TORAHS UNIS DE MONTRÉAL INC. — בתי תלמוד תורה המאוחדים במונטריאל

UNITED TALMUD TORAHS OF MONTREAL INC.

Bureau principal: 4894, RUE ST-KEVIN, MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA, H3W 1P2

Section Française, בית ספר יומי - צרפתי
DE L'ÉCOLE SNOWDON
4850, AV. ST-KEVIN
MATERNELLE, 1ère ANNÉE, 2ème ANNÉE
NOUVEAUX ÉTUDIANTS — ÉTUDIANTS VENANT D'AUTRES ÉCOLES
PROGRAMMES MODERNES
INSCRIPTIONS EN COURS

- PETITES CLASSES
- MÉTHODES PROGRESSIVES
- PERSONNEL EXPÉRIMENTÉ
- ATTENTION INDIVIDUELLE
- DÉJEUNER SURVEILLÉ



- SERVICE D'AUTOBUS

VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC UNCLE HARRY
489-3846

UN PROGRAMME D'ÉTUDES COMPLET SUIVANT LES NORMES DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION POUR LES ÉCOLES FRANÇAISES

AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE EN CAS DE BESOIN

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS TÉLÉPHONEZ AU BUREAU PRINCIPAL 739-2291 poste 21

L'éducation Juive-continuité de notre peuple
הישז יתדש והחדש יתקדש



JOUR — SOIR

ART PUBLICITAIRE

Culture personnelle
Permis no 359506



PHOTOGRAPHIE

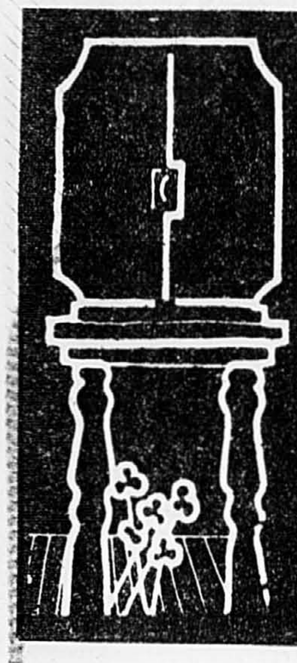
ACADÉMIE DES ARTS
Prospectus gratuit sur demande
Tél. 288-4582
1722 ST-HUBERT MONTRÉAL

Pour votre publicité de
MAISONS D'ENSEIGNEMENT
dans la presse
composer
285-7234

COURS D'ASTROLOGIE
Début 8 septembre
Centre de Recherches Astro-Psychologiques de Montréal Inc.
Tél.: 843-7073

Pour votre publicité de
MAISONS D'ENSEIGNEMENT
dans la presse
composer 285-7234

MAISONS D'ENSEIGNEMENT



COURS D'INITIATION À LA DÉCORATION INTÉRIEURE
SOUS LA DIRECTION DES ARTISANS DU MEUBLE QUÉBÉCOIS INC.
88 EST, RUE SAINT-PAUL
VIEUX MONTRÉAL
RENSEIGNEMENTS:
866-1836
Début des cours:
22 septembre
Approuvé par le ministère de l'Éducation
Permis no 749514 enseignement de culture personnelle (jour et soir)

---

collège marie-victorin
7000, rue marie-victorin,
montréal, H1G 2J6
325-0150

ENSEIGNEMENT AUX ADULTES
SESSION DE L'AUTOMNE 1980

FORMATION GÉNÉRALE EN SCIENCES HUMAINES

COURS OFFERTS:
anglais - anthropologie - arts - économique - espagnol - français, langue et littérature - histoire - mathématiques - méthodologie - philosophie - psychologie - sciences politiques - science de la religion - sociologie - etc.

- **AU COLLEGE:**
(7000, rue Marie-Victorin, Montréal)
le jour et/ou le soir
- **À BOUCHERVILLE:**
(Paroisse Sainte-Famille)
2 jours/semaine (mardi, jeudi)
- **À LAVAL:**
(Centre Notre-Dame-des-Écores)
2 jours/semaine (lundi, mercredi)
- **À REPENTIGNY:**
(local à déterminer)
2 soirs/semaine (lundi, mercredi)
- **À SAINT-BRUNO**
(local de la Caisse populaire)
2 jours/semaine (lundi, mercredi)

FORMATION PROFESSIONNELLE

OFFERTS AU COLLÈGE:
(7000, rue Marie-Victorin, Montréal)
- techniques administratives: horaire à déterminer
- techniques d'art vestimentaire: le soir seulement
- techniques d'assistance sociale: le jour et/ou le soir
- techniques d'éducation spécialisée: le jour et/ou le soir
- techniques de garderie d'enfants: le jour et/ou le soir
- techniques de gérontologie: le jour et/ou le soir

OFFERTS AU CENTRE-VILLE:
(1501 ouest, rue Sainte-Catherine)
- techniques de gérontologie: le soir seulement
- techniques d'animation pastorale (pour parents, éducateurs et bénévoles): le jour et/ou le soir

ENSEIGNEMENT SUR MESURE

- Radio amateur
le soir seulement
- Retraite active
le jour seulement
- Pastorale scolaire à l'élémentaire
le jour et/ou le soir
- Autres programmes spécialisés pour répondre aux organismes qui en font la demande

ENSEIGNEMENT PROGRAMMÉ

Auto-formation:
travaux dirigés et 4 rencontres par session au collège

Cours offerts:
- économique - finance - français - philosophie - psychologie - religion

INSCRIPTIONS: DU 11 AU 29 AOÛT 1980

POUR RENSEIGNEMENTS ET BROCHURES, COMMUNIQUEZ AVEC LE SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT AUX ADULTES À: 325-0150

APPRENEZ
LA TENUE DE LIVRES
en 4 semaines
- Tous les cours donnés par des comptables agréés
- Maîtrise de la matière assurée
- Recyclage gratuitement du cours dans la langue seconde

Les cours commencent:

	en français	en anglais
jour	8 septembre	4 septembre
soir	9 septembre	3 septembre
samedi	aucun	13 septembre

ÉCOLE COMMERCIALE LONDON
4950, ch. Queen Mary
733-5217, 733-8261
Permis no 749767 en vertu de la Loi sur l'éducation privée

Apprenez les éléments qui vous permettront d'accéder au monde de l'informatique



Le monde de l'informatique est en constante mutation.

Il n'y a pas de formule magique pour réussir en informatique. Mais il existe l'INSTITUT CONTROL DATA qui offre des cours en informatique et des services d'aide au placement. (Demandez les pourcentages d'engagement).



La vie est faite de compromis. Mais votre carrière ne doit pas obligatoirement en être un.

Si vous souhaitez devenir programmeur, opérateur, technicien, l'INSTITUT CONTROL DATA est en mesure de vous aider à réaliser vos objectifs de carrière.





Pour vous aider dans vos choix, venez assister à une session d'information. Nous répondrons à vos questions, vous fournirons une copie de nos rapports de placement et des éléments qui vous familiariseront avec le monde des ordinateurs.

Les cours sont de types professionnels de niveau secondaire ou collégial. L'enseignement est sanctionné par des examens sous l'autorité du Ministère de l'Éducation.

- **cours individualisés**
- **formation pratique**
- **aide au placement**
- **cours de jour et du soir**

INSTITUT CONTROL DATA
Service éducatif de CONTROL DATA CANADA LTÉE
permis 749747

Tél.: 284-8484
300, rue Léo-Pariseau, suite 400, C.P. 999, Station «La Cité» Montréal, Québec, H2W 2N1,
(Coin avenue du Parc)

HORLOGERIE BIJOUTERIE
à l'école — à la maison
DÉPLIANTS GRATUITS
Permis no 749659
INSTITUT D'HORLOGERIE DU CANADA LTÉE
7012 est, av. Mont-Royal
Montréal, Qué. H2J 1X6 Tél.: 523-7623

Apprendre le MASSAGE SHIATSU
Atelier pour débutants le 30 et 31 août
Renseignements
483-1319
Centre des Arts et de la Santé



COURS ADULTES
jour — soir
INSCRIPTION IMMÉDIATE
- **DESSINS**
- **COULEUR**
- **PEINTURE**
(huile et acrylique)
- **CÉRAMIQUE**
(façonnage et sculptures)

COURS SPÉCIAUX POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS
Enseignement, individualisé dans des petits groupes, centré sur la créativité.

Atelier d'art Aline Carreau
12575, 16e Avenue, R.D.P.
Montréal
648-8619
Après 5h p.m.
Permis du Ministère de l'Éducation

Le CEGEP de BOIS-DE-BOULOGNE

OFFRE AUX ADULTES

Des cours de FORMATION GÉNÉRALE
— Allemand, anglais, biologie, chimie, économique, espagnol, français, mathématiques, philosophie, psychologie...

Des cours de FORMATION PROFESSIONNELLE
— Administration publique, commerce de détail, comptabilité, droit de l'entreprise, dynamique de l'entreprise, français des affaires, finance, gérontologie, gériatrie, gestion du crédit, informatique, marketing, négociations collectives, personnel, publicité, relations humaines, secrétariat, secrétariat de direction...

Nos programmes mènent à des attestations d'études collégiales ou autres formes d'attestation de scolarité. Notre enseignement tient compte de la situation particulière des adultes en formation. Il puise à même leurs besoins ses objectifs et modes pédagogiques.

POUR OBTENIR NOTRE ANNUAIRE ET POUR INSCRIPTION

332-3000 poste 290

Dates limites d'inscription:
- **22 août pour cours débutant le 8 septembre**
- **12 septembre pour cours débutant le 22 septembre**

Facile d'accès:
Collège de Bois-de-Boulogne
10555, av. de Bois-de-Boulogne
Montréal, Québec H4N 1L3
(Angle l'Acadie et Henri-Bourassa)

ÉDUCATION PERMANENTE

CÉGEP DU VIEUX MONTRÉAL
255 est, rue Ontario H2X 3M8
284-7300

Je m'inscris maintenant!...
Prospectus disponible au Cégep du Vieux Montréal
Session Automne 80
Dates limites: 2-3-4 sept.

L'ÉDUCATION DES ADULTES AU CÉGEP
je m'inscris!

Au centre-ville près des métros: Berri-Demontigny, St-Laurent et Sherbrooke

---

Cégep de Saint-Laurent



ÉDUCATION PERMANENTE

UN RETOUR AUX ÉTUDES... POURQUOI PAS?
AU CÉGEP DE SAINT-LAURENT C'EST POSSIBLE

Voici un éventail de cours susceptibles de satisfaire les goûts de chacun et les attentes de tous:

SECTEUR GÉNÉRAL ET SOCIO-CULTUREL

— les sciences humaines
anthropologie, philosophie, économique, politique, géographie, psychologie, histoire, sociologie

— les langues
allemand, espagnol, anglais, italien

— les lettres
littérature française, littérature québécoise, linguistique

— les arts
arts plastiques, musique, cinéma, photographie, histoire de l'art, théâtre

— les sports
danse et mouvement, karaté, ski de randonnée, natation, golf, yoga

— les sciences
biologie, informatique, chimie, mathématiques, physique

SECTEUR PROFESSIONNEL

— administration
comptabilité, finance, initiation à l'administration, marketing

— arts plastiques

— assainissement de l'air et du milieu

— assainissement de l'eau

— contrôle numérique (pour machinistes)

— électronique
ordinateurs et automatismes (techniciens) en électronique

— informatique
programmeur débutant, programmeur junior, programmeur-analyste

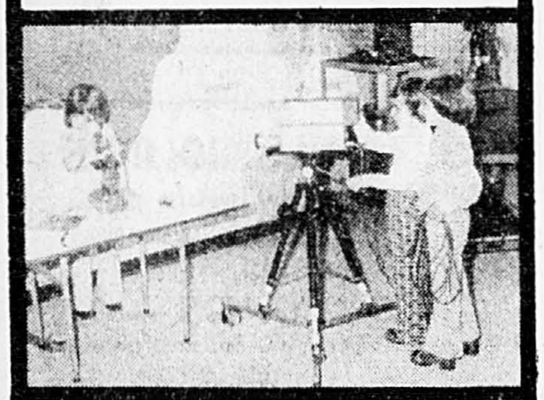
DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 5 SEPTEMBRE 1980 à 16h30

heures de bureau:
du lundi au jeudi: de 8h30 à 12h, de 13h à 16h30, de 18h à 22h
le vendredi: de 8h30 à 12h, de 13h à 16h30

Pour obtenir votre prospectus détaillé ou des renseignements supplémentaires, téléphonez ou écrivez à:

SERVICE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
CÉGEP DE SAINT-LAURENT
625, boul. Sainte-Croix, Saint-Laurent. H4L 3X7 • Tél.: 747-6524 poste 281

MATERNEL PRÉ-MATERNELLE



BLANCHE NEIGE ENR.
6725, boul. Pie-IX (angle Saint-Zotique)
Montréal **374-1775**
3555 est, boul. Crémazie, suite 201
Montréal **728-2122**

ÉCOLE DE COUPE ET COUTURE

ANDRÉE VEDRENNE ENR.
5540, Côte-des-Neiges, Montréal

INSCRIPTION DÈS MAINTENANT POUR LA SESSION D'AUTOMNE

Tél.: 731-6527
Permis du Ministère de l'Éducation



ECOLES MONTESSORI INC.
Brochure, observation
TRANSPORT — 8 écoles
MAISONS D'ENFANTS

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant pour septembre 1980

Classes bilingues (français et anglais)

Pour renseignements, téléphonez à
272-7040

IQS

Seul moyen de noter intégralement la parole la plus rapide

La sténotypie

S'adapte à toutes les formes du secrétariat; elle assure aussi la prise des conférences, colloques, réunions et congrès; elle garantit le compte rendu intégral des procès, la prise des débats... On la trouve dans les entreprises, organismes nationaux et internationaux.

Début des cours:
soir, 15 sept. 80 - jour, 3 oct. 80

Institut France-Quitard de Sténotypie I.Q.S.
Permis 749666 du ministère de l'Éducation
1290, rue Saint-Denis, suite 89, Montréal
(Métro Berri, sortie Saint-Denis)
288-2241

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

Champlain

ÉDUCATION AUX ADULTES

5 MINUTES DU MÉTRO LONGUEUIL

INSCRIPTION

25 août au 6 septembre 1980; lundi à jeudi 12h00 à 22h00; vendredi 12h00 à 16h00; samedi 9h30 à 12h00.

LES COURS AU COLLÈGE CHAMPLAIN SONT OFFERTS EN ANGLAIS

HORAIRE — AUTOMNE 1980

ANTHROPOLOGIE
Origine et évolution de la culture
BIOLOGIE
Les grandes questions biologiques
Biologie générale I
TECHNIQUES ADMINISTRATIVES
Comptabilité I, II
Publicité
Dynamique de l'entreprise
Droit de l'entreprise
Marketing
Personnel
Comptabilité analytique de gestion
Placement
CHIMIE
Chimie générale
ARTS APPLIQUÉS
Technique céramique I, II
Études et procédés (céramique) I
Technique photographique I, II
Langage et analyse filmiques
Création cinématographique I
INFORMATIQUE
Initiation à l'informatique
Intro au langage FORTRAN
Intro au langage COBOL
Intro au langage BASIC
ÉCONOMIQUE
Initiation à la vie économique
Intro à l'économique I
Le crédit à la consommation
Monnaie et banque
ANGLAIS
«Literature of War»
«Linguistics»
«Theme of Love»
«Composition»
«Composition II»
«Creative Writing»
«Detective & Spy Stories»
«Lure of the West»
ANGLAIS (LANGUE SECONDE)
Élémentaire
Intermédiaire
Classe supérieure
Écrit
ARTS PLASTIQUES
Organisation picturale
Gravure
Physique et chimie de la couleur
Histoire de l'art
FRANÇAIS (LANGUE SECONDE)
Élémentaire
Intermédiaire
Intermédiaire - Écrit
Table ronde
Langue des affaires
Composition
GÉOGRAPHIE
Géographie physique
Problèmes géographiques du monde contemporain
ALLEMAND
Élémentaire I
Intermédiaire I
SCIENCES GRAPHIQUES
Sciences graphiques I, II
Lecture de plans et devis
HISTOIRE
Évolution économique, sociale et politique du Canada depuis 1850
HUMANITIES
«Future»
«Mass Media»
«Business Ethics»
«Speaking Out»
«War»
ITALIEN Élémentaire I, II
TECHNIQUE DE LA DOCUMENTATION
Initiation aux méthodes de travail en bibliothèque
MATHÉMATIQUES
Mathématiques commerciales
Algèbre
Trigonométrie
Algèbre vectorielle et linéaire
Calcul différentiel et intégral I, II
Statistique
PHILOSOPHIE
Problèmes de l'évolution
Personnalisme
PHYSIQUE
Mesures et analyse
Astronomie
SCIENCE POLITIQUE
Intro à la vie politique
La vie politique internationale
PSYCHOLOGIE
Psychologie générale
Psychogénèse: Le développement humain I
Le développement de la personne
Psychologie sociale
SECRÉTARIAT
Dactylographie I, II
«English Grammar»
Sténographie I, II
Comptabilité
Transcription
Procédés de secrétariat
Intro à la communication écrite
SOCIOLOGIE
Initiation à la sociologie
Sociologie - Famille
Sociologie des moyens de communication
ESPAGNOL
Élémentaire I, II

ÉDUCATION PHYSIQUE
Conditionnement physique - Hommes
Conditionnement physique - Femmes
Badminton
Hatha Yoga
Ballet jazz I, II
Danse sociale I
Danse du ventre

COURS NON CRÉDITÉS
Guitare pour débutants
Guitare - Intermédiaire
Tissage I
Stress et relaxation
Menuiserie
Broderie japonaise Bunka
Couture - débutants
Macramé
Arts - Fondements des media
Peinture - media
Dessin - avance
Technique base de la voie et parole
Atelier de céramique
Métier à tisser
Remeublement et réparations des meubles d'époque
Sculpture de roches tendres

Pour renseignements supplémentaires:

CHAMPLAIN REGIONAL COLLEGE
900 Riverside Drive
St-Lambert, Qué. J4P 3P2
Tél.: **672-7364 / 672-6241**

Edouard-Montpetit, c'est pour les adultes aussi...

L'ÉDUCATION DES ADULTES AU CÉGEP

je m'inscris!

Programme d'éducation populaire

au Collège Edouard-Montpetit

SESSION AUTOMNE 1980

LES COURS

- *Connaissance des vins*
- La mise en forme psychologique
- Art du vitrail
- Science de la photographie I
- Lecture rapide
- Théorie de la voile
- Navigation côtière I
- Navigation côtière II
- Navigation astronomique
- Techniques de peinture à l'huile
- Nouveau départ
- Canot-camping
- Initiation à l'escalade
- Laboratoire d'évaluation de la condition physique
- Conditionnement physique
- Badminton
- Golf
- Tennis

LES ATELIERS

- *Tissage*
- *Céramique*
- *Guitare*
- *Ballet-jazz*
- *Danse sociale*

On peut s'inscrire en se présentant au local B 105 du Collège Édouard-Montpetit

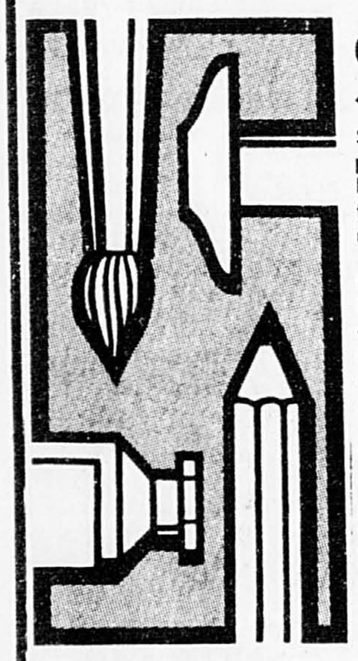
les 25, 26, 27 et 28 août à 19h

Pour plus d'informations, demandez notre brochure.

Collège Édouard-Montpetit
945, chemin de Chambly
Longueuil, Québec J4H 3M6
Tél.: 463-1840

DESSIN COMMERCIAL

ART PUBLICITAIRE GRAPHIQUE



Cours professionnel intensif
Jour et soir

Si vous aimez le dessin et que vous dessinez pour votre plaisir, pourquoi ne pas envisager la possiblité de vous tracer une carrière à la fois lucrative et enviable dans le dessin commercial?

Inscrivez-vous aux cours du **STUDIO SALETTE**, une école professionnelle ayant plus de 30 années d'expérience dans l'enseignement du dessin et spécialisée uniquement dans le dessin commercial (art publicitaire graphique).

EXPOSITION
Prenez rendez-vous pour visiter notre exposition, plus de 2,500 dessins exécutés par les élèves durant l'année vous permettent de voir notre programme complet.

DÉBUT DES COURS — 9 septembre

STUDIO SALETTE ENR.

Ecole détenant un permis du ministère de l'Education en dessin publicitaire professionnel intensif. No 749795

DEMANDEZ NOTRE PROSPECTUS

8883, boul. Saint-Laurent angle Beauharnois (une rue au nord de Crémazie)

Téléphone: **388-5725**

ESPAGNOL ITALIEN PORTUGAIS

Un ou deux soirs par semaine — 25 cours

4 niveaux de cours

Vous pouvez acquérir des notions suffisantes pour vous débrouiller dès la première année.

DÉBUT DES COURS:
Mardi 16 septembre — jeudi 18 septembre

Depuis 1940, près de 15,000 personnes ont suivi nos cours.

Privilèges du membre: Soirées de films, causeries, excursions, prix de faveur à des concerts et spectacles.

Certificats et diplômes

Cours autorisés par le ministère de l'Education du Québec, à titre de culture personnelle (soir).

Pour renseignements, écrivez ou téléphonez à:
L'UNION DES LATINS D'AMÉRIQUE
844-6835 ou 844-2433

INSCRIPTION

Au Secrétariat:
59 ouest, rue Saint-Jacques, Bureau 300
cinq jour par semaine de 9h à 17h

Les 2, 9 et 11 septembre de 18h à 21h
à l'école secondaire Emile Nelligan
4750, avenue Henri-Julien
(deux rues à l'ouest de Saint-Denis au coin de la rue Villeneuve)
à proximité du Métro (station Laurier)

L'UNION DES LATINS D'AMERIQUE L.P. 23-8-80
59 ouest, rue Saint-Jacques
Montréal, H2Y 1K9

Je désire des renseignements au sujet de vos cours d'espagnol ☐ d'italien ☐ de portugais ☐
Aussi votre dépliant et un exemplaire du bulletin.

NOM.....
ADRESSE.....
..... TÉL.: .....

CONSERVATOIRE LASSALLE

permis no 749569

Cours pour enfants et adolescents 7 à 11 ans / 12 à 14 ans

- PERFECTIONNEMENT DU FRANÇAIS ORAL
- LECTURE EXPRESSIVE
- INTERPRÉTATION SCÉNIQUE
- ARTICULATION ET PRONONCIATION

Début des cours:
15 septembre à 16 h 30

Cours pour les «15-17» ans
Le vendredi de 17 h à 19 h

EXPRESSION ORALE
- ART DE DIRE ET JEUX EXPRESSIFS
- COMMEDIA DELL'ARTE
- LECTURES ET FABLES
- JEU CHORAL

Début des cours:
12 septembre

PROGRAMMES DES COURS ENVOYÉS SUR DEMANDE AU:
288-4034

3505 rue DUROCHER, MONTRÉAL, QUÉBEC H2X 2E7
(MÉTRO PLACE DES ARTS)

COLLÈGE COMMERCIAL ELIE

La carrière de secrétaire vous attire? Si oui!

Notre collège est en mesure de vous offrir un cours de secrétaire de services:

COURS DU JOUR
Cours intensif prérequis Sec. V
Cours régulier Sec. IV - V

COURS DU SOIR
Cours régulier: anglais, comptabilité, dactylographie, sténographie.
Cours de recyclage: dactylographie, sténographie.

Nous avons à votre disposition un service de placement.
Nos cours du jour sont bilingues.
Au service du public depuis 1904.

Permis du ministère de l'Éducation 749-549

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, COMPOSEZ
845-2628
4510, rue St-Denis (métro Mont-Royal)

CONVERSATION ANGLAISE

En collaboration avec la C.E.C.M.

lundi et mercredi
9h — 12h ou 19h — 22h

8 septembre — 17 décembre
$35 90 heures
739-2301

Tests: **25 août 19h**
et 26 août 10h

CENTRE SAIDYE BRONFMAN
5170, chemin Côte-Sainte-Catherine

UNE ÉCOLE MATERNELLE PRIVÉE

Pour les enfants de 4 et 5 ans.

SITUÉE AU
1355 RUE CLÉMENCEAU
PRÈS BOUL. LASALLE
OUVRE LE 4 SEPTEMBRE 1980

L'école peut desservir les endroits suivants et environnants (LaSalle, Verdun, Lachine, Dorval, Brossard, St-Lambert, etc.).

Inscription dès maintenant.

Permis du Ministère de l'éducation 729509.

Téléphoner du lundi au vendredi à
364-1314
Ecole Micheline Jandké

N.B.: Possibilité de l'élémentaire en septembre 1981 au même endroit.

QUE FEREZ-VOUS DEMAIN?

- ☐ PROGRAMMATION
- ☐ KEYPUNCH-KEYTAPE

- Cours du jour et du soir
- Test d'aptitude gratuit
- Service de placement gratuit
- Coût modique
- Âge: 18 à 50 ans
- Cours éclair

Pour renseignements APPELEZ **849-7726**

Reconnu par le ministère de l'Éducation aux niveaux secondaire et collégial pour le prêt du gouvernement. Permis 749E745.

COMPUTER INSTITUTE OF CANADA
INSTITUT D'ORDINATEUR ELECTRONIQUE
2015, rue Drummond, Suite 550, Montréal

Bon a decouper: **je désire recevoir sans aucun engagement votre documentation.** L.P. 23-8-80

NOM.....
ADRESSE.....
VILLE..... ÂGE..... TÉL.....

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

CENTRE DE FORMATION EN TOURISME INC.

Programme de formation professionnelle

AGENTS DE VOYAGES

Le programme d'une durée de 300 heures comprend 6 cours (total de 270 heures) et un stage d'une durée minimale de 30 heures. Les étudiants peuvent suivre les cours à leur rythme et ne paient que pour les cours auxquels ils s'inscrivent:

INTRODUCTION À L'AGENCE DE VOYAGES
(99 heures, $390)

Cours du jour: du 16 sept. au 26 nov.
(Mar., mer., jeu., de 13h à 16h)

Cours du soir: du 10 sept. au 28 janv.
(Lun. et mer. de 18h30 à 21h30)

DESTINATIONS: «SOLEIL» (36 heures, $125)
les mardis soirs, du 23 sept. au 9 déc.

L'EUROPE (36 heures, $125)
Les mercredis soirs, du 24 sept. au 10 déc.

TARIFICATION INTERNATIONALE (45 heures, $150)
Lundi et mercredi soirs, du 8 oct. au 3 déc.

GÉOGRAPHIE TOURISTIQUE (30 heures, $125)
Les lundis soirs à partir du 3 nov.

ADMINISTRATION D'UNE AGENCE DE VOYAGES
(24 heures, $100)
Cours offert au printemps 1981

POUR RENSEIGNEMENTS

Gisèle Fortier
Normand Fortier **284-1115**

Permis du ministère de l'Éducation: no 749720

TECCART VOUS CONDUIT

AU MARCHÉ DU TRAVAIL EN ÉLECTRONIQUE

SERVICE D'ÉDUCATION AUX ADULTES

COURS DU SOIR ET DU SAMEDI

- ÉLECTRONIQUE 243.03 • LOGIQUE
- MICROPROCESSEUR • TECHNIQUE DU SON
- CAMÉRAMAN

INSCRIPTION

Les inscriptions pour septembre se font tous les jours de 9h à 16h30 et les mardis soir jusqu'à 20h30.
Début des cours: le 2 septembre

TECCART

INSTITUT TECCART INC.
3155 HOCHELAGA
Montréal H1W 1G4

- Déclaré d'intérêt public pour le programme 243.03;
- Permis no 749667 pour les autres cours

526-2501

Cours bilingues

SECRÉTARIAT

COURS À TEMPS PLEIN/JOUR
septembre à juin

- Secrétariat médical
- Secrétariat juridique
- Secrétariat de services
- Sténo-dactylo
- Commis - comptable
- Réceptionniste-téléphoniste
- Commis de bureau

COURS À TEMPS PARTIEL/JOUR·SOIR·SAMEDI
en tout temps de l'année

- Anglais
- Comptabilité
- Dactylographie et machine à dicter
- Français
- Initiation au droit
- Procédures juridiques
- Protocole du téléphone et art de la réception
- Sténographie française
- Sténographie anglaise
- Tenue de livres d'une entreprise commerciale I-II
- Tenue de livres d'une entreprise de services
- Terminologie médicale

Sans garantir formellement un emploi, plus de 90% de nos diplômés sont placés chaque année

composez
932-1122
(9 heures à 21 heures)

Renseignez-vous!



Reconnu par le ministère de l'Éducation — enseignement professionnel, niveau secondaire

COLLÈGE DE SECRÉTARIAT MODERNE
1800, boul. Dorchester ouest, Montréal
Métro Guy (sortie St-Mathieu)

TOUT POUR LE TISSAGE

L'ENDROIT IDÉAL OÙ ACHETER

centre de Tissage Leclerc montréal

COURS DE
TISSAGE
LECLERC
(Permis de Culture personnelle du Min. de l'Éducation 749535)
COURS DE
TAPISSERIE
GOBELIN
Débutant le
8 sept.

9210 La jeunesse

INSCRIPTION DÈS MAINTENANT

1[514] **384-9500**

ROYAL COLLÈGE/BUSINESS COLLÈGE
SECRÉTARIAT BILINGUE
PROGRAMME RÉGULIER DE JOUR, SEPTEMBRE À JUIN COURS EN GROUPE OU PRIVÉ, DURANT TOUTE L'ANNÉE, LE JOUR OU LE SOIR
SECRÉTARIAT DE DIRECTION, GÉNÉRAL, JURIDIQUE, MÉDICAL
STÉNOGRAPHE À LA COUR (Examen du Barreau)
STÉNOGRAPHIE GREGG, PERREAULT — DUPLOYAN, DE LA SALLE — PITMAN

Spécialité: GREGG & PERREAULT et DUPLOYAN intégrés.

Notre méthode de sténographie exclusive, simple, lisible et riche en symboles, est la méthode la plus rapide (150-175 mots/minute).

Rendez-vous — Jocelyne Papineau, sténographe judiciaire

5783, SHERBROOKE OUEST
N-D-G Montréal H4A 1X2
488-4669 — 482-9612

COLLEGE LASALLE - Division de l'éducation permanente - COLLEGE LASALLE - Division de l'éducation permanente - COLLEGE LASALLE - Division de l'éducation permanente

DANS LE MONDE CONCURRENTIEL D'AUJOURD'HUI
LA PRÉPARATION À UN TRAVAIL SPÉCIALISÉ
VOUS PERMET DE DEVENIR UN CANDIDAT DIFFÉRENT

Si vous êtes intéressé à l'éducation permanente et recherchez le défi d'un emploi nouveau ou amélioré, considérez les avantages du:

COLLEGE LASALLE-Division de l'éducation permanente

qui offre des programmes pour ADULTES avec une différence: instruction spécialisée et perfectionnement professionnel dans les domaines suivants:

MODE **TOURISME** **HÔTELLERIE** **SECRÉTARIAT**

Des **MODULES** ont été conçus afin de donner **l'entraînement à des fonctions spécifiques en:**

MISE EN MARCHÉ DE LA MODE
Module I - sept. 1980
LANCEMENT D'UN COMMERCE DE MODE
Mise en marché de la mode
Marketing de la mode I
Recherche commerciale
Comptabilité I
4 autres cours seront offerts en janvier 1981
Module II - sept. 1980
ÉVALUATION ET ACHAT D'ARTICLES DE MODE
Achat I
Nature et utilisation des fibres
Formes et couleurs
Forme et composition du vêtement
4 autres cours seront offerts en janvier 1981

DESSIN DE MODE
Module I - sept. 1980
STYLISTE JUNIOR
Dessin de morphologie humaine
Formes et couleurs
Techniques graphiques et croquis
Forme et composition du vêtement
4 autres cours seront offerts en janvier 1981
Module II - sept. 1980
PATRONNIER(E)/MODELISTE
Dessin de patrons I (A-B)
Moulage I (A-B)
2 autres cours seront offerts en janvier 1981
Module III - sept. 1980
CONFECTION
Confection I et II
1 autre cours sera offert en janvier 1981

TOURISME
Module I - sept. 1980
AGENT DE RÉSERVATION
Introduction au tourisme
Tarification I (domestique)
Tarification II (internationale)
Géographie du monde
4 autres cours seront offerts en janvier 1981
Module II - sept. 1980
CONSEILLER EN VOYAGES
(pré-requis: expérience)
Initiation à l'informatique
Grandes attractions I
Marketing
Comptabilité
4 autres cours seront offerts en janvier 1981

HÔTELLERIE
Module I - sept. 1980
SERVICE HÔTELIER
Administration hôtelière
Initiation au service des boissons
Service de table
Sommellerie
Module II - sept. 1980
GESTION HOTELIÈRE
Administration hôtelière
Gestion du service des boissons
Gestion en restauration
Comptabilité ou
Structure de l'entreprise
4 autres cours seront offerts en janvier 1981

SECRÉTARIAT
Module I - sept. 1980
RÉCEPTIONNISTE — COMMIS/DACTYLO
Dactylographie I
Dactylographie II
Rôle et fonction de la secrétaire
Procédés de secrétariat
Module II - sept. 1980
SECRÉTAIRE JUNIOR
Dactylographie III
Dactylographie IV
Sténographie
Rédaction de documents
4 autres cours seront offerts en janvier 1981

TOUS LES COURS SONT OFFERTS SOIT EN MODULES SOIT INDIVIDUELLEMENT ET SONT RECONNUS EN VUE D'UN DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES

Les étudiants ont aussi la possibilité de suivre des cours crédités et/ou d'intérêt général en:

GRANDES ATTRACTIONS (Tourisme)
pour ceux qui travaillent dans l'industrie du voyage ou désirent voyager dans les pays étudiés (le Mexique, la Floride, Les Caraïbes)

INITIATION AU SERVICE DE BOISSON ET SERVICE DE TABLE (Hôtellerie)
pour ceux qui désirent travailler dans les restaurants, bars et centres de villégiature

SECRÉTARIAT — Tourisme
SECRÉTARIAT — Administration
SPEEDWRITING/DACTYLO
pour ceux qui sont intéressés aux techniques spécialisées.

MACHINE À TRICOTER ET DESSIN DE TRICOT (sans crédit) commençant le 8 octobre, 1980 une opportunité exceptionnelle pour toute personne intéressée aux différentes techniques et aux applications de la machine à tricoter et du dessin.

NOUVEAU SERVICE OFFERT GRATUITEMENT aux étudiants ADULTES qui sont intéressés à des sessions d'orientation sur les aspects du RETOUR-AUX-ÉTUDES ainsi que le RETOUR-AU-TRAVAIL: ateliers, séminaires, conférences présentés par des spécialistes éminents, peuvent être inclus dans le programme de votre choix.

Renseignements et formules d'inscription **842-3823 ou 281-1916**
Pointe-Claire: 695-2064

TOUS LES COURS COMMENCENT LA SEMAINE DU 8 SEPTEMBRE 1980
Inscription par correspondance, avant le 2 septembre 1980.
En personne, le 3, 4 ou 6 septembre 1980.

COLLEGE LASALLE

Sylvia Gill Campus
145, avenue Cartier
Pointe Claire, H9S 4R9
695-2064
(Secrétariat seulement)

Campus Centre-ville
2015, rue Drummond
Montréal, H3G 1W7
842-3823
281-1916

COLLEGE LASALLE - Division de l'éducation permanente - COLLEGE LASALLE - Division de l'éducation permanente - COLLEGE LASALLE - Division de l'éducation permanente

Les évêques publient un document sur le mariage

OTTAWA (PC) — La conférence des évêques catholiques du Canada a publié cette semaine un document de travail sur le mariage et la famille, première phase d'un projet pastoral à long terme portant sur «La croissance de la foi dans et par la famille».

Ce document de travail, qui compte 192 pages, est d'abord destiné aux évêques catholiques du Canada et aux agents de pastorale qui s'occupent plus particulièrement des questions familiales.

«Certaines situations de la vie familiale d'aujourd'hui défient ouvertement les données traditionnelles de la foi mais, du même coup, la foi, dans sa réalité fondamentale, interpelle aussi le vécu familial», di ent les auteurs du document de travail. Celui-ci se veut, ajoute-t-on, «une mise en route» propre à stimuler une réflexion approfondie sur les questions familiales plutôt qu'une étude exhaustive cherchant à apporter des réponses à tous les problèmes maritaux.

Le document de travail se divise en trois parties: la recherche sociologique, les aspects biblique et théologique et la réflexion pastorale.

Les phases subséquentes du projet aborderont d'une part la parentalité responsable d'aujourd'hui et d'autre part les situations plus complexes, séparation, divorce, familles monoparentales, etc.

Mgr Lefebvre à la défense des régimes militaires de l'Amérique du Sud

MONTEVIDEO (AP) — Pour Mgr Marcel Lefebvre, les régimes militaires de droite d'Amérique du Sud représentent le dernier espoir d'enrayer l'expansion du communisme dans ce continent.

L'évêque traditionaliste, qui séjourne en Uruguay après avoir visité l'Argentine et le Chili, estime qu'«en Europe le véritable catholicisme n'existe plus. En Amérique centrale, les évêques s sont livrés au communisme. En Amérique du Sud, seuls quelques pays comme l'Argentine, la Bolivie, le Chili et l'Uruguay peuvent conjuguer leurs forces pour livrer la bataille du catholicisme romain contre le communisme.»

«Nous devons nous joindre dans une croisade de prière et demander aux chefs d'Etat de ces pays de manifester publiquement et sans crainte leur catholicisme», a ajouté Mgr Lefebvre dans une allocution prononcée devant 150 personnes dans un théâtre de Montevideo.

Le prélat, qui est suspendu a divinis par le Saint-Siège, a affirmé que la situation actuelle de l'Eglise catholique dans le monde est «désastreuse». «Les fidèles sont très préoccupés et se demandent ce que font les autorité de l'Eglise pour surmonter cette situation. Ils sont contraints de reconnaitre que les forces du mal viennent de Rome et découlent des idées modernes et libérales qui y prévalent. Personne ne lève la voix, aucun évêque ne s'oppose à la suppression de la liturgie qui a transformé les messes catholiques en un simple service protestant.»

Simpsons MD

Le Service d'impôt sur le Revenu vous offre comme tous les ans

UN COURS SUR L'IMPÔT

SANS FRAIS DE SCOLARITÉ

Apprenez aujourd'hui à gagner votre vie demain. Les cours sont gratuits, vous ne payez que $50.00 pour les livres et fournitures, etc... Faites votre demande dès maintenant.

Le nombre des élèves est limité.

HÂTEZ-VOUS! INSCRIVEZ-VOUS!COMPOSEZ 871-9534

Simpsons MD

ERRATUM

Veuillez prendre note de la correction suivante dans le cahier «Vente célébration aux 5 magasins Simpsons» encarté dans La Presse du mercredi 20 août 1980.

Page 7, tentures «Versailles». La description devrait se lire: Tentures en polyester jacquard moiré, non doublées, etc.

REALITES 80
REALITES 80
REALITES 80



Dans le cadre de sa programmation estivale, RADIOMUTUEL s'associe à l'un des animateurs les plus réputés,

RÉAL GIGUÈRE,

pour vous présenter quotidiennement une émission d'information générale.

RÉALITÉS 80: une émission qui traitera de tous les sujets d'actualité (affaires publiques, politiques, artistiques et autres...)

RÉALITÉS 80: un aperçu des réalités de tous les jours qui nous touchent de près ou de loin...

RÉALITÉS 80: deux heures d'informations et de divertissements avec des invités en studio...

DE PLUS,
UNE MULTITUDE DE CORRESPONDANTS ET DE JOURNALISTES DU RÉSEAU D'INFORMATION RADIOMUTUEL ALIMENTERONT CETTE ÉMISSION DE PARTOUT À TRAVERS LE MONDE!

Soyez donc à l'écoute du lundi au vendredi, de 11h30 à 13h30 de l'émission RÉALITÉS 80 avec RÉAL GIGUÈRE.

CJMS 1280 MONTRÉAL
CJRC 115 OTTAWA-HULL
CJRS 1510 SHERBROOKE
CJTR 1430 TROIS-RIVIÈRES

moi j'aime ça!

Simpsons MD



Produits Estée Lauder

pour les soins de la peau

Il y a un programme de soins pour la peau «Estée Lauder» adapté à votre type de peau. Basé sur le principe suivant: nettoyer à fond la peau, tout en lui conservant ses propriétés naturelles, ce traitement nourrit et revitalise votre atout-beauté le plus important: une peau saine.

Estée Lauder a mis au point un programme de soins en créant les produits les mieux adaptés à votre type de peau.

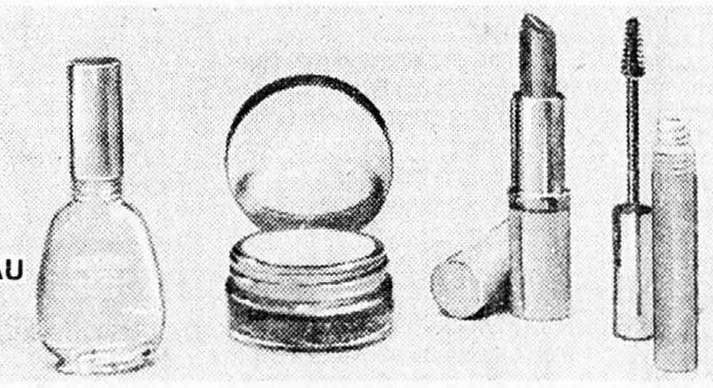
Tout d'abord nettoyez votre peau avec le **démaquillant de base.** Tonifiez-la ensuite avec la **lotion tonique** (pour peau normale/sèche) ou l'**astringent-peau très sèche** (pour peau sèche). Pour nettoyer les pores de la peau des impuretés accumulées, utilisez le **Démaquillant en granules de lait** ou le **masque de lait glacé.** Nourrissez votre épiderme en l'imprégnant de protéines solubles avec l'**Extrait performance suisse**; pour la délicate région des yeux, utilisez la **crème pour les yeux.** Enfin pour votre corps et vos seins, la **lotion pour le corps** et la **crème pour les mains «Maximum Care».**

La collection de produits pour les soins de la peau «Estée Lauder» comprend: démaquillant de base, lotion tonique, astringent - peau très sèche, démaquillant en granules de lait, masque de lait glacé, Extrait performance suisse, crème pour les yeux, lotion pour le corps et crème pour les mains «Maximum Care».

Vous trouverez également la poudre parfumée pour le corps «Estée» et la fragrance sophistiquée «Estée» qui parfume votre sillage pendant des heures.



CADEAU



Nécessaire de beauté

Pour être toujours en beauté... le nécessaire de beauté «Estée Lauder». Il comprend: **la crème légère «Re-Nutriv»** - hydratant pour le jour ou la nuit qui adoucit et fait disparaître la sécheresse et les rides; le **plus-que-rouge à lèvres «Re-Nutriv»** qui adoucit les lèvres tout en les colorant; **le mascara lustré** - pour des yeux sensationnels et enfin **l'Eau de Cologne «Estée Lauder»** - la fragrance pétillante qui vous suit longtemps.

Ce nécessaire vous est offert en cadeau, avec tout achat de 8.50 ou plus de produits «Estée Lauder». Offre en vigueur jusqu'au 6 septembre sauf s'il y a épuisement du stock. Venez chercher le vôtre dès maintenant.

Rayon 204, au rez-de-chaussée, centre-ville.
Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.
Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit.